

BANQUE CENTRALE DU CONGO

REVUE ANALYSES ET PROSPECTIVES



**De la stabilisation à la croissance
économique soutenue
et durable : enjeux et perspectives**

Compilation des présentations
de la conférence économique tenue
à Lubumbashi du 04 au 05 juin 2018.

Publication trimestrielle



Une vue des conférenciers devant la salle.



Une vue des conférenciers dans la salle.

Table des matières

0. MESSAGE DU GOUVERNEUR.....	5
I. EDITORIAL.....	9
II. ALLOCUTIONS D'OUVERTURE	15
II.1 Allocution de Monsieur le Gouverneur Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO	17
II.2 Mot d'ouverture de son Excellence le Gouverneur de Province du Haut-Katanga, Monsieur Célestin PANDE KAPOPO, à l'occasion de la Conférence-Débat organisée par l'Institut d'Emission de la BCC	21
III. PRÉSENTATIONS DES EXPOSÉS	23
III.1 Quête et enjeux de la stabilité macroéconomique en RDC depuis 1960 : leçons à tirer	25
III.2 Croissance économique soutenue et durable: quel modèle pour la RDC ?.....	46
III.3 Rôle des politiques sectorielles : Contribution du secteur minier	62
III.3.1 Croissance Economique et Développement du secteur minier	81
III.3.2 Dispositions légales et réglementaires en matière de rapatriement des recettes d'exportation en République Démocratique du Congo	86
III.4 Rôle des politiques sectorielles dans la relève de l'économie congolaise : contribution du secteur agricole	94
III.5 Rôle des politiques sectorielles dans la relance de l'économie congolaise : contribution du secteur industriel.....	115
III.6 Rôle du secteur financier dans le financement de l'économie congolaise	119
III.7 Rôle des finances publiques dans la relance de l'économie	132
IV. DISCOURS DE CLÔTURE	145
IV.1 Discours de clôture de Monsieur MUTOMBO MWANA NYEMBO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo	147
IV.2 Mot de clôture des travaux de la Conférence-Débat organisée par l'Institut d'Emission de la BCC par son Excellence le Vice-Gouverneur de la Province du Haut -Katanga Monsieur KALENGA LENGANGA.....	151
V. LEÇONS TIRÉES SUR LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET LE MODÈLE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE.....	153
VI. RECOMMANDATIONS	157
VII. COMMUNIQUÉ FINAL.....	163

0. MESSAGE DU GOUVERNEUR



Le troisième numéro spécial de la Revue « Analyses et Perspectives » est une contribution de la Banque Centrale du Congo au débat national sur les problématiques de la stabilisation et de la croissance économique durable de l'économie congolaise. Il s'agit des réflexions en droite ligne avec la vision du Chef de l'Etat sur les voies et moyens de bâtir une classe moyenne congolaise et de tracer le chemin de l'émergence de l'économie nationale.

D'aucuns se demandent certainement, pourquoi une telle conférence dans le Haut-Katanga ? Tout naturellement, c'est d'abord par rapport à l'opportunité offerte par l'inauguration du nouveau siège de la Direction Provinciale de la Banque Centrale du Congo à Lubumbashi. Un bâtiment moderne, construit sur ressources propres au même titre que tous les autres édifices dont les inaugurations sont prévues progressivement dans les jours qui viennent.

Ensuite, tenir une telle conférence sur la croissance économique souhaitée durable et forte en dehors de la ville de Kinshasa renferme toute cette symbolique de vouloir palper du doigt les réalités des provinces congolaises qui tirent cette croissance avec les secteurs primaire et même secondaire qui les dominent.

Enfin, se retirer hors des cadres habituels de travail permet toujours une concentration maximale pour réfléchir avec toute quiétude sur les questions brûlantes qui concernent la vie de tout un peuple.

Par ailleurs, la Banque Centrale du Congo, conseiller économique et financier du Gouvernement ne ménagerait désormais aucun effort pour contribuer à réunir autour d'une table l'élite congolaise afin de réfléchir davantage sur les voies et moyens de sortir la RDC du gouffre de la pauvreté dans lequel elle est plongée depuis belle lurette et qui se traduit par un niveau de PIB par habitant très faible. C'est même dans ce contexte que nous nous préparons à la réalisation du Forum Economique International de Kinshasa (FEIK), qui sera un cadre de réflexion de très haut niveau sur le financement bancaire de l'économie congolaise en scrutant les enjeux et les perspectives.

Pour l'heure, j'invite tout le monde et particulièrement ceux qui s'intéressent aux questions macroéconomiques et des politiques publiques à lire ce numéro spécial pour en saisir la quintessence et surtout adopter des actions pouvant aller dans la direction de la concrétisation de ses recommandations.

I. EDITORIAL



En marge de l'inauguration du nouveau siège de la Direction Provinciale de la Banque Centrale du Congo à Lubumbashi, dans le Haut-Katanga, l'Institut d'Emission a organisé, du 04 au 05 juin 2018, une conférence économique sur le thème: « De la stabilisation à la croissance durable et soutenue : enjeux et perspectives ».

A cet effet, le présent numéro spécial, le deuxième du genre, après celui publié en 2009 à l'issue du symposium de la 33ème Réunion du Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines, sur le thème « Formulation de la politique monétaire en Afrique : pertinence du ciblage de l'inflation », reprend toutes les présentations faites sur les différents sujets alignés, l'essentiel des commentaires qui s'en sont suivis ainsi que les allocutions prononcées pour la circonstance.

Pour rappel, L'évolution de l'économie congolaise depuis 1960 a été caractérisée globalement, jusqu'à la fin de la décennie 90, par des phases récurrentes des crises profondes qui ont détériorer l'ensemble du tissu économique national. Il en a résulté un recul drastique du taux de croissance économique, voire des phases de destruction des richesses, avec comme conséquence l'effondrement du PIB par habitant. Dès lors, les Autorités se sont lancées dans la mise en œuvre des réformes économique-financières visant essentiellement à stabiliser le cadre macroéconomique et à relancer la croissance économique durable. Cette quête de la stabilisation et la croissance répondait aux impératifs suivants :

- réduire les incertitudes sur l'environnement économique ;
- encourager les investissements en réduisant les primes de risque sur l'inflation contenue dans le taux d'intérêt ;
- préserver le pouvoir d'achat de la monnaie, dont la perte est préjudiciable surtout aux salariés et aux catégories sociales les moins nanties ;
- améliorer l'efficacité des systèmes de redistribution et des échanges ;
- concourir à l'augmentation des niveaux de vie.

Par ailleurs, l'amorce de la période 2002 à ce jour, a constitué un tournant décisif pour l'économie congolaise, avec le retour des taux de croissance économique positifs, atteignant un pic de 9,5% en 2014, associé à une baisse sensible des volatilités des prix intérieurs et une relative amélioration de l'environnement des affaires. Dans ce processus, l'apport du retour de la coopération internationale, après une longue période de suspension,

a été considérable. En effet, les réformes mises en place notamment dans le cadre des différents programmes économiques et financiers ont contribué à la réalisation des performances notées au niveau des principaux indicateurs tels que le taux de croissance économique, le taux d'inflation, le solde de la balance des paiements, le solde budgétaire, le taux de change et le niveau des réserves internationales.

Toutefois, la croissance économique recouvrée reste largement tributaire du secteur minier, en particulier de la production cuprifère. Certes, le prix du cuivre et des autres matières premières ont globalement connu des évolutions favorables à l'économie congolaise, à l'exception de quelques chocs négatifs, mais une croissance économique soutenue et durable ne saurait être tributaire que de ces facteurs exogènes. Dès lors, le principal enjeu à long terme consiste à créer les conditions d'une croissance économique endogène reposant sur l'investissement, l'accumulation du capital humain et l'innovation.

De ce qui précède, les différentes présentations faites au cours de la conférence peuvent être regroupées en trois volets.

Le premier volet concerne les considérations théoriques et pratiques autour de la stabilité macroéconomique et du modèle de croissance en RDC. Les présentations y relatives ont mis en exergue d'une part, les différentes phases de déséquilibre et de stabilité macroéconomique de 1960 à 2017, les facteurs à la base de ces évolutions, et les politiques de riposte mises en œuvre. D'autre part, elles ont permis de diagnostiquer les faiblesses du modèle de croissance actuel et, à la lumière des modèles de croissance des autres pays, ont proposé l'adoption d'un modèle de croissance économique de type endogène, impliquant les actions selon les axes stratégiques suivants :

- l'accroissement de la mobilisation des ressources financières ;
- l'accélération des investissements dans les infrastructures structurantes ;
- la diversification des sources de croissance économique ;
- l'accroissement du financement pour l'amélioration de la production intérieure ;
- le profit à tirer des perspectives actuelles sur l'évolution actuelle des cours des matières, notamment celui du cobalt ;
- le renforcement de la qualité du capital humain et la mise en œuvre du processus d'industrialisation fondé sur la stratégie des Zones Economiques Spéciales ;
- le renforcement des institutions et la création d'une structure de coordination et de suivi des réformes, rattachée à la Présidence de la République.
- Le deuxième volet a porté sur le rôle des politiques sectorielles. En effet, pour jeter les bases d'une économie dynamique avec des sources de croissance diversifiées, des réformes dans tous les secteurs de l'économie s'imposent. A ce propos, trois domaines clés ont été épinglés, il s'agit des secteurs minier, industriel et agricole.

Pour ce qui est du secteur minier, en dépit du fait qu'il constitue le principal moteur de l'économie, il a été relevé que sa contribution dans le budget de l'Etat reste sous optimale. Ainsi, pour tirer véritablement profit de la rente de ce secteur, la RDC devrait davantage relancer la production de la Gécamines afin de profiter du boom des cours du cobalt. Pour ce faire, le Ministère des Mines devrait relancer des recherches géologiques basées sur les études géophysiques et régionales en vue de d'établir une cartographie exhaustive des gisements miniers sur l'ensemble du territoire national.

Pour sa part, le secteur industriel devrait relever le défi de la transformation des matières premières afin d'accroître la valeur ajoutée de la production nationale, créer des opportunités

d'emplois et augmenter sa contribution aux recettes publiques. Dans ce domaine, la RDC devrait s'inspirer des pays qui sont parvenus à transformer profondément leurs structures économiques en relevant le défi du progrès technique et de l'innovation. Cette perspective permettrait une meilleure compétitivité de la production nationale sur le marché international et devrait renforcer la résilience de l'économie congolaise.

En outre, les vastes superficies des terres arables dont dispose le pays constituent un atout à la mise en œuvre d'une véritable politique agricole visant la satisfaction de la demande locale par l'import-substitution et à concurrencer les marchés régionaux ou internationaux. Pour ce faire, il y a lieu de moderniser les systèmes de production agricole en s'appuyant sur les filières porteuses suivantes: végétale (café, cacao, thé, quinquina, hévéa, sucre, huile de palme et palmiste), animale (bovin, porcin, aviculture), industrielle de transformation (maïs, manioc, riz et soja), de pêche et pisciculture.

Le troisième volet a porté sur les stratégies de financement de l'économie nationale à travers le système financier et les finances publiques. En effet, le système financier joue le rôle de canal de transmission entre les agents à capacité de financement (ressources des secteurs en excédent des ressources) et ceux en besoin y relatif. Dans ce cadre, un système de protection de l'environnement de crédit devrait être mis en place de manière à garantir la confiance indispensable à son bon fonctionnement. Les actions suivantes ont fait l'objet d'un consensus :

- mettre en œuvre un programme de réhabilitation et de construction des infrastructures de base ;
- renforcer les mesures de protection civile notamment par l'amélioration juridique et judiciaire ;
- améliorer la fiscalité, notamment en défiscalisant les provisions sur les créances en souffrance ;
- accélérer la mise en place d'un marché financier structuré en RDC, capable de mobiliser l'épargne intérieure et extérieure en vue d'un meilleur financement de l'économie.

Pour ce qui est des finances publiques, un effort pour une mobilisation accrue des recettes devrait être consenti, tout en accélérant la mise en œuvre des réformes visant la lutte la fraude fiscale et douanière. Par ailleurs, une amélioration de la qualité de la dépense a été préconisée, avec notamment un relèvement de la part relative des dépenses d'investissements, dont le rôle crucial en vue d'une croissance soutenue n'est plus à démontrer.

En guise de conclusion, il convient de relever qu'il est vrai que l'objectif de la stabilité des prix cher aux banques centrales est indispensable dans l'amélioration du bien-être social.

Cependant, la trilogie stabilisation - croissance économique - financement est indispensable dans le processus de développement d'une nation.

En effet, l'évolution économique récente en RDC a montré que la quête et le maintien de la stabilité macroéconomique demeurent une option à privilégier pour contenir les tensions sociales et favoriser le financement de l'économie, en mettant davantage l'accent sur les politiques sectorielles. C'est cela le sens et l'orientation de tous les exposés faits au cours de la conférence.

Jean-Louis KAYEMBE WA KAYEMBE
Directeur Général en Charge de la Politique Monétaire
et des Opérations Bancaires

II. ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

II.1 Allocution de Monsieur le Gouverneur Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO

- *Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga ;*
- *Honorables Députés provinciaux ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres du Gouvernement Provincial ;*
- *Messieurs les Représentants des Institutions Financières Internationales ;*
- *Monsieur le Président de la Fédération des Entreprises du Congo de la Province du Haut Katanga;*
- *Monsieur le Vice-Président de l'Association Congolaise des Banques ;*
- *Mesdames et Messieurs les Professeurs et Membres des Corps académiques ;*
- *Messieurs les Directeurs Généraux des Entreprises publiques ;*
- *Mesdames et Messieurs les Cadres de Direction de la Banque Centrale du Congo ;*
- *Distingués invités,*
- *Mesdames et Messieurs ;*

C'est avec beaucoup de plaisir que je me trouve devant vous à l'occasion de cette Conférence sur « la stabilisation et la croissance soutenue et durable en République Démocratique du Congo : enjeux et perspectives ». L'Institut d'Emission a saisi l'opportunité offerte par l'inauguration du bâtiment administratif de sa Direction Provinciale de Lubumbashi pour engager une réflexion sur les perspectives d'avenir de l'économie congolaise.

En effet, le monde ne cesse d'évoluer grâce à une dynamique croissante d'interactions des idées, particulièrement entre hauts responsables des secteurs public et privé. Comme l'a si bien dit Paul Romer, « les idées devraient constituer notre principale préoccupation. Dans un monde physiquement limité, c'est la découverte de grandes idées, conjointement avec la découverte de millions de petites idées, qui rend possible une croissance économique durable car les idées sont les instructions qui nous permettent d'organiser des ressources physiques limitées selon des combinaisons toujours plus performantes ».

Il est donc temps de nous asseoir ensemble afin d'examiner conjointement, dans un bel esprit d'ouverture, les problèmes de l'économie et de la finance nationales.

Cette conférence va nous permettre aussi d'échanger sur les expériences du passé de la RDC et d'autres pays, de manière à dégager des idées novatrices pouvant nous permettre d'améliorer les conditions de vie de notre population. C'est ce devoir de responsabilité qui a inspiré la Banque Centrale du Congo, en tant que Conseiller Economique du Gouvernement, pour contribuer, à travers des réflexions de haut niveau, à l'émergence d'un pool d'intelligence en RDC sur des questions économiques, financières et sociales concernant notre pays, lequel pool reste cher au Premier citoyen du pays, j'ai cité Son Excellence Joseph KABILA KABANGE, Président de la République, Chef de l'Etat.

Aussi, je ne saurais ne pas profiter de cette tribune pour réitérer ma profonde gratitude à Son Excellence Monsieur le Président de la République dont la présence le vendredi dernier à la Banque Centrale nous a plus qu'honorés.

- *Mesdames et Messieurs,*
- *Distingués invités,*

Au cours de trois dernières années, l'économie congolaise, à l'instar de celles de nombreux autres pays d'Afrique subsaharienne, avait durement ressenti les effets du ralentissement de l'économie mondiale et de la baisse des cours des principaux produits de base exportés par la RDC. Point n'est besoin de présenter le comportement détaillé des indicateurs macroéconomiques pendant cette période car chacun d'entre nous a été témoin des conséquences néfastes de cette situation.

Pour faire face à ce choc, des mesures urgentes avaient été prises par le Gouvernement et la Banque Centrale du Congo, sous l'impulsion du Chef de l'Etat. Elles ont permis, dans un contexte d'amélioration de la conjoncture internationale, de ralentir significativement l'inflation et la dépréciation monétaire, de relancer la croissance économique et d'accroître le niveau des réserves internationales.

A l'heure actuelle, avec une conjoncture intérieure et internationale favorable, les perspectives économiques et financières de la République Démocratique du Congo s'améliorent davantage. C'est donc une opportunité pour consolider les acquis et accélérer la croissance pour améliorer les conditions de vie de la population.

Un adage dit : « c'est quand le soleil brille qu'il faut réparer la toiture sinon les prochains orages viendront encore tout démolir ». L'application de cet adage évitera à notre économie de retomber encore dans les ornières passées.

Engager une réflexion commune est ainsi l'un de meilleurs moyens pour réaliser cette exploration.

Ainsi, à travers l'organisation de cette conférence sur le thème « **De la stabilisation à la croissance soutenue et durable en République Démocratique du Congo : Enjeux et perspectives** », la Banque Centrale du Congo a voulu offrir un cadre d'échange de haut niveau afin de préconiser des pistes de solutions, des stratégies, des politiques, voire des actions à même de renforcer la résilience de l'économie congolaise et de créer des bases solides pour une croissance forte et durable en RDC.

- *Distingués invités,*
- *Mesdames et Messieurs,*

Le choix de ce thème n'est pas le fait du hasard. Il est justifié par les enjeux du moment qui peuvent se résumer en cinq questions-clés, à savoir :

- (i) Comment préserver et consolider durablement la stabilité macroéconomique actuelle ?
- (ii) Comment saisir l'opportunité offerte par la reprise de l'activité économique pour atteindre une croissance forte et pérenne, à travers une accélération de la mise en œuvre de 28 mesures urgentes pour la stabilisation et la relance ?
- (iii) Quelles sont les meilleures stratégies pour parvenir à une croissance de qualité, à même d'améliorer durablement les conditions de vie de notre population ?
- (iv) Comment accroître le financement de l'économie congolaise ? L'Etat peut-il mobiliser, pour le besoin de cette croissance, plus de ressources que par le passé afin de financer ses grands

projets publics, notamment ceux d'infrastructures, de santé et d'éducation ? Quel rôle le secteur financier devrait-il jouer pour accroître le financement de l'économie ?

- (v) Que faire pour que les secteurs agricole, minier et industriel se transforment en moteurs dynamiques et puissants de la diversification économique en RDC ?
- (vi) Il est important de se rappeler que notre pays a eu bien des occasions d'amorcer un véritable décollage économique qui aurait pu lui faire jouer un rôle de leader en Afrique et au milieu des économies émergentes, compte tenu de sa position géostratégique et de son potentiel économique et humain.

En effet, au cours de son histoire post-indépendance, la RDC a connu principalement trois âges d'or économique. Il s'agit des périodes 1967-1974, 2002-2007 et 2010-2014. Ces périodes euphoriques ont été caractérisées par la montée des cours des produits minéraux, l'expansion du secteur minier et une forte croissance du PIB réel alors que les autres secteurs de l'économie pourtant plus distributifs demeuraient moins compétitifs, faute d'investissement nécessaire.

Chacun d'entre nous a également en mémoire la manière dont se sont estompées ces « booms économiques », ainsi que la brutalité et la gravité des chocs négatifs qui les ont suivis. A la fin de chaque cycle haussier des cours du cuivre et du cobalt, le pays s'est retrouvé dans des situations de crise.

Ces tristes expériences devraient nous interpellier et susciter en nous une profonde remise en cause pour mieux préparer l'avenir. Il est donc temps de conférer une place de choix à l'analyse historique, à la prospective et à la stratégie de développement de long terme, en tirant les leçons de notre passé. Comme l'a dit Elie WIESEL, « ceux qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à ce qu'elle recommence ».

Ensuite, il faut saisir les opportunités que nous offre le présent, les transformer en ressources et les canaliser vers la matérialisation des ambitions du pays. Il faudrait donc exploiter le passé et le présent et ensuite agir sans tarder pour l'avenir.

- *Distingués invités,*
- *Mesdames et Messieurs,*

Les recommandations de ces assises devraient, au regard des épisodes récurrents d'instabilité macroéconomique, indiquer les voies et moyens de stabiliser durablement l'économie congolaise, entre autres la mise en œuvre de bonnes politiques macroéconomiques.

Elles devraient en outre proposer des orientations stratégiques pour relever significativement le niveau de la croissance, pourquoi pas, au regard de notre potentiel de rattrapage, les actions nécessaires pour atteindre un taux de croissance supérieur à 10 % pendant au moins 20 ans comme l'ont fait certains pays aujourd'hui émergents. Enfin, ces propositions devraient par ailleurs montrer la voie à suivre pour parvenir à une croissance durable, continue et inclusive.

En effet, le temps est venu d'arrêter avec une croissance unipolaire, qui n'augmente pas les revenus fiscaux, ne crée pas suffisamment d'emplois et exclut une large fraction de la population. La RDC doit opérer un tournant, pour désormais enclencher la marche vers une croissance multipolaire, créatrice d'emplois décents, qui accroisse significativement les ressources publiques, qui distribue de revenus à la population et réduit la pauvreté. Notre pays peut y arriver, à partir d'une politique volontariste et de la détermination. Comme Einstein l'a dit : « là où il y a une volonté, il y a un chemin ». C'est le chemin de la croissance.

Les rôles respectifs du secteur minier, de l'agriculture et du secteur industriel dans la promotion d'une croissance durable devraient être mieux situés. De même, la contribution des finances publiques, notamment en matière de mobilisation des ressources et de financement de l'économie devrait être examinée.

L'impact de la demande intérieure et extérieure, notamment les investissements et les exportations, ainsi que la place des importations devraient aussi y être épinglés, sans perdre de vue les aspects liés au cadre institutionnel de l'action publique.

Ainsi, la conférence passera au peigne fin, entre autres, l'évolution de notre PIB dans ses détails, du point de vue de la production et de la demande, pour relever les forces et les faiblesses de notre économie.

En définitive, la conférence devrait proposer des axes préliminaires d'actions et de stratégies pour consolider les acquis actuels et créer les conditions nécessaires de l'émergence économique.

- *Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga ;*
- *Honorables Députés provinciaux ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres du Gouvernement Provincial ;*
- *Messieurs les Représentants des Institutions Financières Internationales ;*
- *Monsieur le Président de la Fédération des Entreprises du Congo de la Province du Haut Katanga;*
- *Monsieur le Vice-Président de l'Association Congolaise des Banques ;*
- *Mesdames et Messieurs les Professeurs et Membres des Corps académiques ;*
- *Messieurs les Directeurs Généraux des Entreprises publiques ;*
- *Mesdames et Messieurs les Cadres de Direction de la Banque Centrale du Congo ;*
- *Distingués invités,*
- *Mesdames et Messieurs ;*

Pour terminer, je voudrais remercier tous les participants qui ont promptement répondu à l'appel de la Banque Centrale du Congo, afin que nous nous retrouvions, un peu comme autour de l'arbre à palabre, pour échanger sur des questions cruciales concernant l'avenir économique de notre pays.

Aussi, la participation active de tout un chacun est-elle requise dans le cadre d'un choc productif des idées qui fera certainement jaillir la lumière qui éclairera désormais les politiques publiques en République Démocratique du Congo ainsi que les institutions qui en sont responsables.

Je souhaite donc un plein succès aux travaux de la conférence économique sur « la stabilisation et la croissance soutenue et durable en République Démocratique du Congo : Enjeux et perspectives » et nourris le vœu qu'elle ne soit pas la dernière du genre.

Je vous remercie.

II.2 Mot d'ouverture de son Excellence le Gouverneur de Province du Haut-Katanga, Monsieur Célestin PANDE KAPOPO, à l'occasion de la Conférence-Débat organisée par l'Institut d'Emission de la BCC

- *Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo ;*
- *Messieurs les conférenciers ;*
- *Mesdames et Messieurs, Distingués invités, tout protocole observé.*

Avant toute chose, je voudrais m'acquitter d'un agréable devoir de rendre un vibrant hommage au Président de la République, Chef de l'Etat, pour la restauration de la paix sans laquelle nous ne serions pas dans cette magnifique salle de l'hôtel Karavia.

- *Mesdames et Messieurs, Distingués invités,*

Pas plus tard que le vendredi 1^{er} juin 2018, j'ai été invité pour assister à l'inauguration, par le Président de la République, Chef de l'Etat, du nouveau siège de la Direction Provinciale de la Banque Centrale du Congo, à Lubumbashi.

Aujourd'hui encore, j'ai le privilège d'être invité par le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo pour le mot d'ouverture des travaux relatifs à la conférence-débat sur le thème : « De la stabilisation à la croissance économique durable en RDC : enjeux et perspectives ».

Compte tenu de l'importance que revêt le thème et des compétences avérées des personnalités qui devront l'animer, je reste convaincu que les conclusions qui en découleront, iront dans le sens de l'identification des réformes majeures dont la mise en œuvre induirait d'importants effets d'entraînement sur les différents secteurs de l'économie nationale.

- *Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo ;*
- *Messieurs les conférenciers ;*
- *Mesdames et Messieurs, Distingués invités, tout protocole observé.*

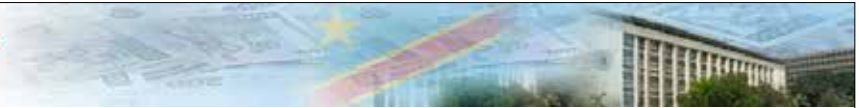
Tout en souhaitant la bienvenue et un agréable séjour aux personnalités venues d'ailleurs, je déclare ouverts les travaux de ladite conférence.

Je vous remercie pour votre particulière attention.

III. PRÉSENTATIONS DES EXPOSÉS



BANQUE CENTRALE
DU
CONGO



QUÊTE ET ENJEUX DE LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE EN RDC DEPUIS 1960 : LEÇONS À TIRER

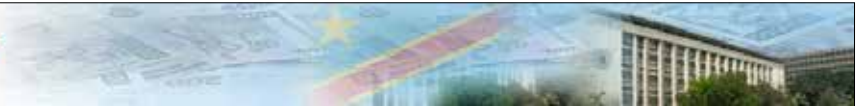
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE
ET DES OPÉRATIONS BANCAIRES

Jean-Louis KAYEMBE wa KAYEMBE
Directeur Général

Juin 2018



BANQUE CENTRALE
DU
CONGO



SOMMAIRE

Introduction

I. Généralités sur la stabilité macroéconomique

II. Evolution des indicateurs et politiques mises en œuvre

III. Leçons tirées

Conclusion

Juin 2018

2

INTRODUCTION

Quelques questions clés

- Comment perçoit-on la stabilité macroéconomique au plan théorique et pratique ?
- Quels sont les indicateurs majeurs déterminant la stabilité ?
- Quels sont les enjeux de la stabilité macroéconomiques ?
- Quel est le parcours du cycle de la stabilité en RDC depuis 1960 ?
- Que sont les leçons tirées de l'expérience congolaise et les recommandations formulées à cet égard ?

I. GENERALITES

Définition de la stabilité macroéconomique

- Situation durable de maintien de grands équilibres économiques;
- Une économie est réputée stable lorsqu'elle tend à revenir au point d'équilibre après s'en être écartée momentanément face à un choc (externe et interne) ;
- Chocs internes ou endogènes : budgétaire, réel (offre ou demande)...;
- Chocs externes ou exogènes : modification sensible des cours des matières premières, augmentation de taux d'intérêt sur le marché international, etc.





I. GENERALITES

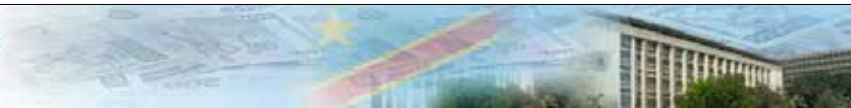
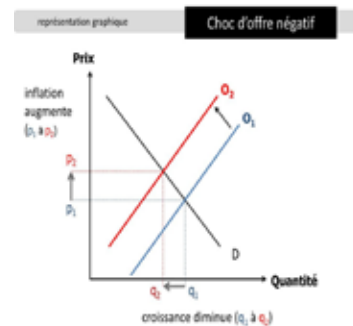
Définition de la stabilité macroéconomique

Equilibre : l'Offre et la demande globales :

- **Equilibre interne** entre :
 - l'épargne et l'investissement ;
 - l'offre et la demande de monnaie ;
 - les recettes et les dépenses publiques ;
 - L'offre et la demande des devises ;
 - l'offre et la demande d'emploi...
- **Equilibre externe** concerne celui de **la balance des paiements** avec un corollaire sur le taux de change.
- Approches par absorption et fiscale de la BDP

Principaux marchés :

- Biens et services ;
- Monétaire ;
- Change ;
- Emploi ;



I. GENERALITES

Eléments de suivi

- Indicateurs macroéconomiques :
 - taux de croissance économique ;
 - taux d'inflation ;
 - solde de la balances des paiements ;
 - taux de chômage ;
 - solde budgétaire ;
 - taux de change ;
 - réserves internationales.
- Indicateurs pertinents de suivi : taux d'inflation et taux de croissance économique (BENASSY-QUERE et al, 2012).

b
a
r
o
m
e
t
r
e

Objectifs de la politique économique :

- hausse du taux de croissance ;
- diminution du taux de chômage ;
- maîtrise de l'inflation ;
- recherche et maintien de l'équilibre extérieur.

Deux types de politique:

- **Politiques conjoncturelles** ; stabiliser l'économie;
- **Politiques structurelles** ; Transformer la structure de l'économie

D'où, l'importance d'avoir des statistiques fiables pour renforcer le degré de confiance.



I. GENERALITES

Enjeux de la stabilité macroéconomique

▪ Avantages :

- réduire les incertitudes sur l'environnement économique ;
- concourir à l'augmentation des niveaux de vie ;
- encourager les investissements en réduisant les primes de risque sur l'inflation contenue dans le taux d'intérêt ;
- préservation du pouvoir d'achat de la monnaie, dont la perte est préjudiciable surtout aux salariés et aux catégories sociales les moins nanties;
- Améliorer l'efficacité des systèmes de redistribution et des échanges.

Deux principaux acteurs impliqués dans la quête de la stabilité macroéconomique : **Gouvernement et Banque Centrale.**

Conclusion partielle : la stabilisation est une démarche permanente qui exige une veille stratégique de la part des acteurs devant détecter les menaces et saisir les opportunités.



SOMMAIRE

Introduction

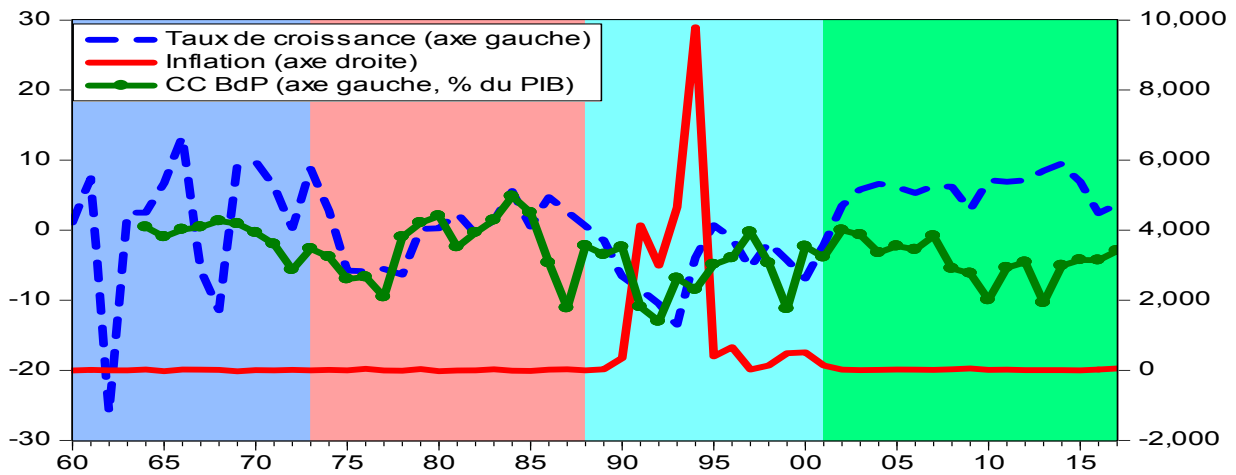
I. Généralités sur la stabilité macroéconomique

II. Evolution des indicateurs et politiques mises en œuvre

III. Leçons tirées

Conclusion

II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE



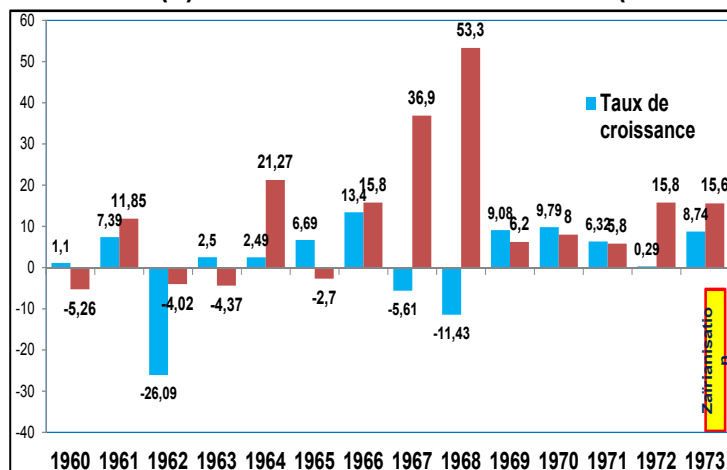
- Histoire économique caractérisée par des périodes de stabilité et d'instabilité (équilibres et des déséquilibres).
- Quatre périodes marquantes (selon les couleurs de remplissage).

Juin 2018

9

II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (1) : Phase de relative stabilité (1960 – 1973)



	Taux de croissance	Taux d'inflation
Moy	1,8	12,4
Max	13,4	53,3
Min	24,7	174,2

Facteurs explicatifs :

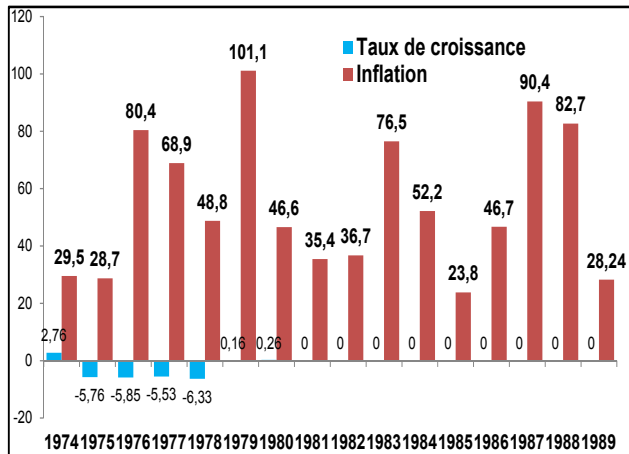
- Prolongement des performances coloniales;
- Réformes monétaires de 1963 et 1967 : stabilité relative avec une inflation annuelle moyenne de 12,4 % et un taux de croissance moyen de 1,8 %, atteignant le pic de 13,4 % en 1966.
- En 1973 et 1974 : crises consécutives des chutes massives des cours du cuivre et du pétrole. Adoption d'un programme de stabilisation avec le FMI et la BM.

Juin 2018

10

II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (2) : Phase d'instabilité (1974 – 1988)



	Taux de croissance	Taux d'inflation
Moyenne	0,38	56,56
Max	5,6	101,1
Min	-6,33	23,8

Caractéristiques :

- Faillite des nouveaux propriétaires des Eses
- Manque d'investissements directs étrangers
- Destruction des richesses, avec un taux de croissance moyen de 0,38 % ;
- Inflation volatile, avec une moyenne de 56,56 % ;
- PAS en cours mais objectifs pas atteints globalement.
- Mauvais choix en matière de politiques économiques

Facteurs explicatifs :

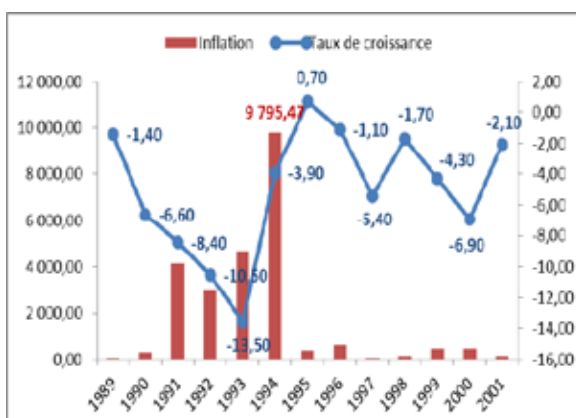
- Politique budgétaire : faible déficit (0,40 % du PIB en moyenne) ; financement des déficits de l'Etat via l'émission des Titres publics de la dette ; appuis extérieurs dans le cadre du PAS ;
- Politique monétaire : durcissement (le taux directeur est passé de 20 % en 1984 à 37 % en 1988).

Juin 2018

11

II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (3) : Phase d'instabilité (1989 – 2001)



	Taux croissance	Taux d'inflation
Moyenne	-5,0	1868,3
Max	0,7	9795,47
Min	-13,5	-12,5

Caractéristiques :

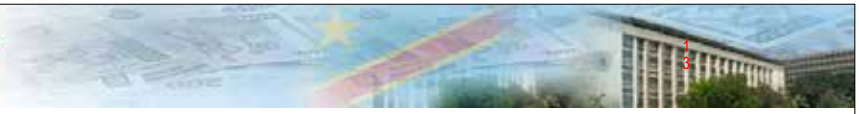
- destruction des richesses sur une longue période ;
- recul de l'activité économique (moyenne de 5,5%/an, sauf 1995 avec une croissance de 0,7 %) ;
- hyperinflation (moyenne de 1868,3 % et pic de 9.795,5 % en 1994) ;

Facteurs explicatifs :

- Politique budgétaire : fortement expansionniste, solde budgétaire structurellement déficitaire, déficit moyen de 2,4 % du PIB ;
- Politique monétaire : restrictive, pour contrer l'orientation laxiste de la politique budgétaire (taux directeur passant de 45 % en 1990 à 140 % en 2001, après un pic de 238 % en 1996).

Juin 2018

12



II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (3) : Phase d'instabilité (1989 – 2001)

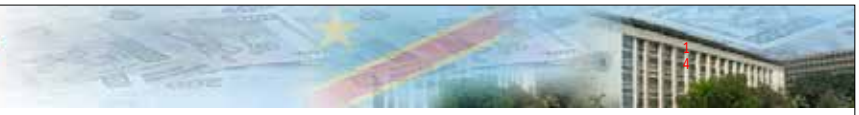
Etat de la coopération multilatérale :

- 1990 : arrêt de la coopération structurelle ;
- 1992 : déclaration de non coopération avec le FMI ;
- 1994 : suspension des droits de votes et connexes.
- 2001 : reprise de la coopération avec les institutions de Breton Woods à la suite de la venue au pouvoir des nouvelles autorités politiques.

Avec l'arrêt de la coopération : plus d'appuis budgétaires et à la balance des paiements, exacerbant ainsi la vulnérabilité du pays aux chocs extérieurs.

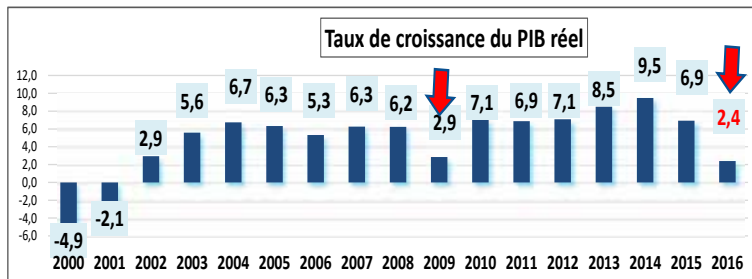


Avec la reprise de la coopération : mise en place d'un certain nombre de programmes de stabilisation et de relance économique avec l'appui des partenaires multilatéraux.

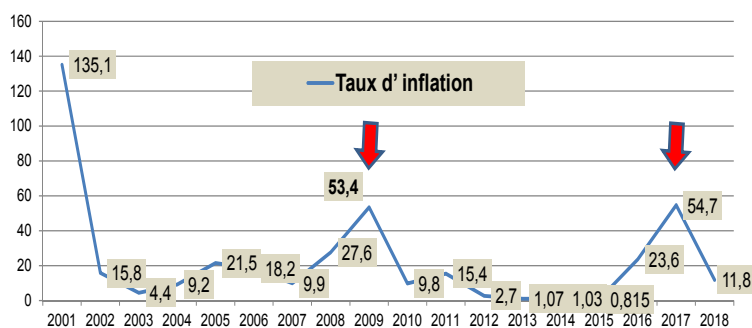


II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (4) : Phase de retour à la stabilité (2002 – 2017)



	Taux de croissance	Taux d'inflation
Moy	5,8	16,4
Max	9,5	53,5
Min	2,4	0,8



Caractéristiques :

- stabilisation du cadre macroéconomique ;
- relance de l'activité économique ;
- forte croissance (5,8 % en moyenne annuelle), avec un pic de 9,5 % en 2014 ;
- inflation modérée (16,4 % en moyenne annuelle, fin période) mais relativement volatile ;
- dépréciation de la monnaie nationale face au USD de l'ordre de 10,51 % en moyenne, mais volatile.



II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (4) : Phase de retour à la stabilité (2002 – 2017)

Facteurs explicatifs :

- **Politique budgétaire : Efforts de « contracyclicité ».** Solde budgétaire légèrement déficitaire de 0,01 % du PIB en moyenne, contre un déficit moyen de 2,4 % observé durant la période 1989-2001.
- **Politique monétaire : Prudence en maître-mot** (le taux directeur est passé de 24 % en 2002 à 14 % en 2017).
- **Réformes : fiscales: chaine de la dépenses**



Mise en œuvre des grandes réformes pour la stabilisation et baliser le chemin d'une croissance forte et durable :

- **PIR (2001-2002) :** Fin de l'hyperinflation, stabilisation du taux de change, réduction des déficits du compte courant externe. RESULTAT SATISFAISANT
- **PEG (2003-2005) :** Consolidation des finances publiques à base de la gouvernance pour financer l'économie. RESULTAT MOINS SATISFAISANT suite notamment aux incertitudes de 1+4
- **PRSSF**



II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (4) : Phase de retour à la stabilité (2002 – 2017)

Quid de la crise financière internationale de 2008 ?

- **RDC touchée :** baisse de la croissance (de 6,2 % en 2008 à 2,9 % en 2009) et par la remontée de l'inflation (de 9,96 % en 2007 à 27,57 % en 2008 puis 53,44 % en 2009).
- **Canal de transmission :** par le canal du commerce international, les principaux importateurs des produits miniers étant touchés par la crise.





II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (4) : Phase de retour à la stabilité (2002 – 2017)

Etat de la coopération multilatérale

- Les résultats enregistrés durant cette période sont consécutifs à la mise en œuvre des programmes économiques entamés à partir de 2001 à travers la reprise de la coopération avec les Institutions Financières Internationales.
- Programme Intérimaire Renforcé (PIR) : Etalé de mai 2001 à mars 2002. Fin de l'hyperinflation et bases d'une croissance économique solide et durable.
- Programme Economique du Gouvernement (PEG) appuyé par le FRPC : Trois séquences (la stabilisation entre 2001 et 2002, la reconstruction de 2002 à 2004 et le développement à partir de 2005).



II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (4) : Phase de retour à la stabilité (2002 – 2017)

Etat de la coopération multilatérale (suite)

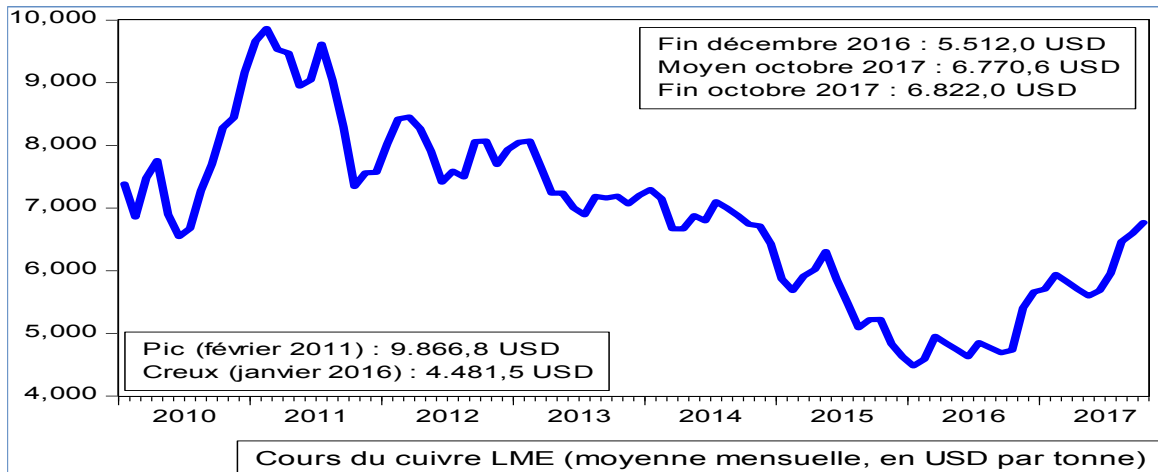
- 2003 : point de décision de l'initiative PPTE
- 2006: Programme Relais de consolidation (PRC) et Programmes suivi par les Services du Fonds (PSSF)
- 2009 : Programme Economique du Gouvernement (PEG II), appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC)
- 2010 : Atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE
- 2012 : Arrêt du PEG II en raison de l'expiration de l'accord de financement
- 2012 - 2018 : la RDC n'a pas de programme formel avec le FMI



II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (4) : Phase de retour à la stabilité (2002 – 2017): Choc de 2016:

- **Retournement de la conjoncture à partir de 2015 : Chute du cours du cuivre**



- **Chute des cours des produits miniers : le cours du cuivre tombé à 4.867 a fin 2016 revenant de 8 863 en 2013, soit une baisse de 45,1 pc.**

Juin 2018

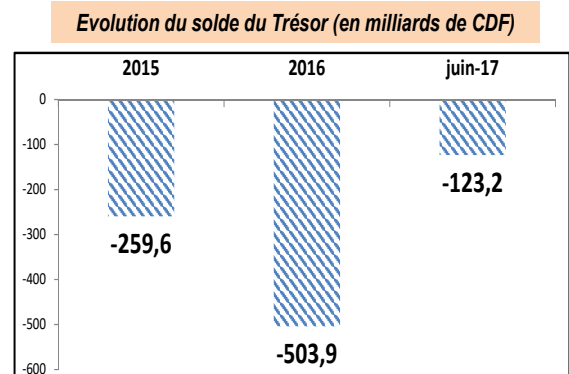
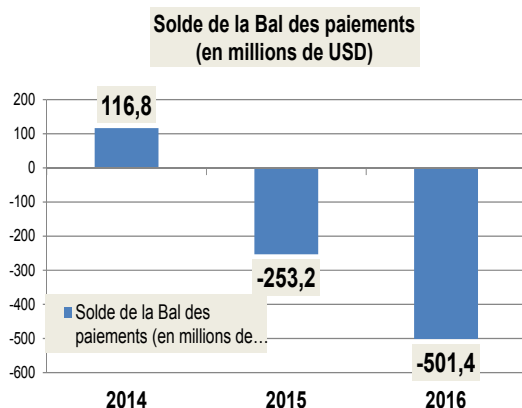
19



II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (4) : Phase de retour à la stabilité (2002 – 2017): choc de 2016:

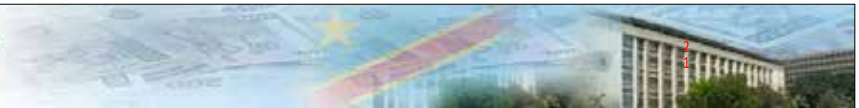
Répercussions du choc extérieur sur l'économie



Déficits jumeaux: déficit de la balance des paiements et déficits du Trésor

Juin 2018

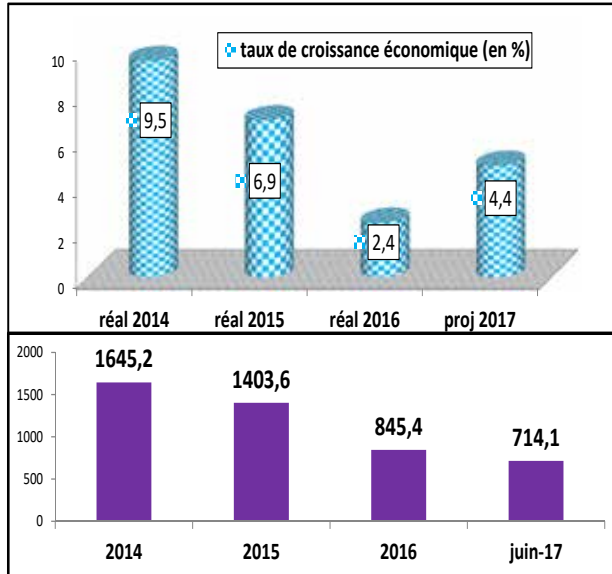
20



II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (4) : Phase de retour à la stabilité (2002 – 2017): choc de 2016

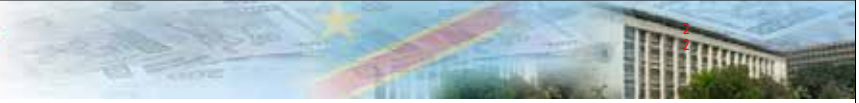
Répercussions du choc extérieur sur l'économie



- **Ralentissement de l'activité économique** : croissance économique passée de 9,5 % en 2014 à 6,9 % en 2015, pour ensuite chuter à 2,4 % en 2016.
- **Baisse sensible des réserves internationales** de la Banque Centrale du Congo. Seuil critique de 665 millions atteint en 2017.

Juin 2018

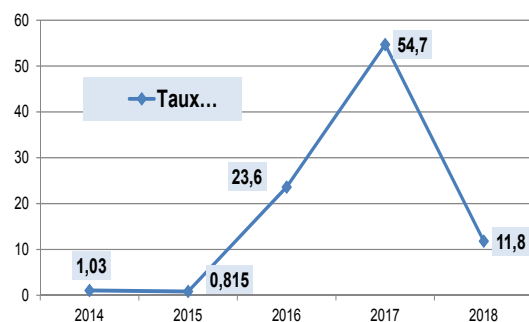
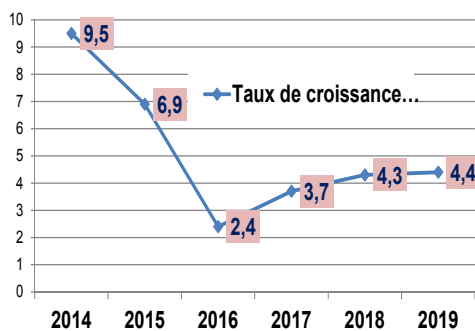
21



II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (4) : Phase de retour à la stabilité (2002 – 2017): choc de 2016

Conséquences du choc extérieur sur l'économie



- **Ralentissement de l'activité économique** : croissance économique passée de 9,5 % en 2014 à 6,9 % en 2015, pour ensuite chuter à 2,4 % en 2016.
- **Remontée du niveau général des prix sur le marché des biens et services**. L'inflation est passée de 0,81 % en 2015 pour atteindre 53,5 % en 2017. **Ralentissement attendu en 2018.**

Juin 2018

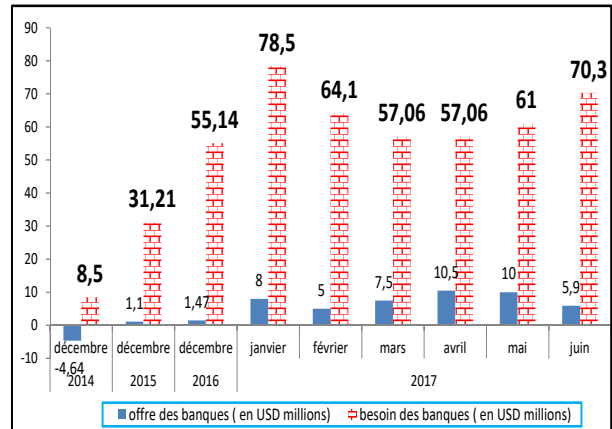
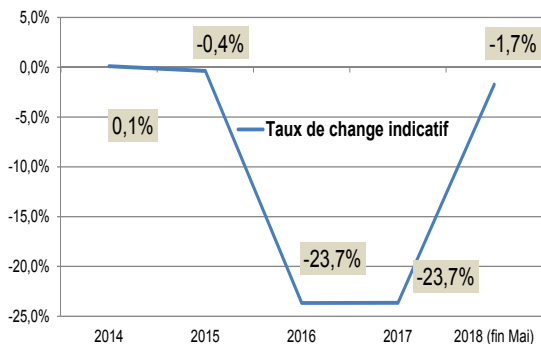
22



II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (4) : Phase de retour à la stabilité (2002 – 2017): choc de 2016

Conséquences du choc extérieur sur l'économie



- Dépréciation de la monnaie nationale : 23,7 pc en 2016 et 23,7 pc en 2017 dont ¾ au premier trim 2017
- Déséquilibre entre offre et demande des devises sur le marché des changes.

Juin 2018

23



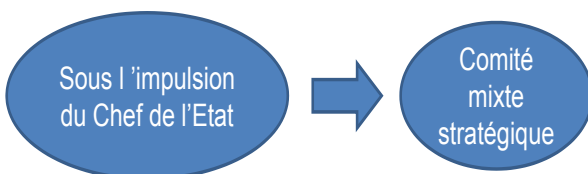
II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Période (4) : Phase de retour à la stabilité (2002 – 2017)

LA RIPOSTE : Un Modèle d'ajustement autonome réussi

Politique budgétaire :

- **A partir de 2017** : (i) gestion stricte du PTR sur base caisse ayant porté un solde budgétaire excédentaire important de plus de 100 milliards de CDF en juillet
- **Au premier quadrimestre 2018** : maintien de gestion sur base caisse ayant porté un solde en cumul annuel autour de 360 milliards de CDF. (reconstitution de la réserve budgétaire pour faire face aux dépenses urgentes)

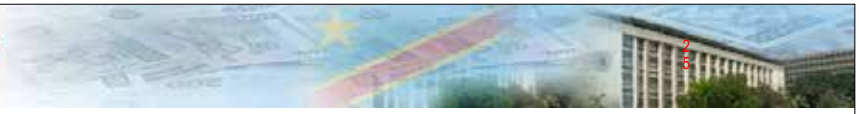


Politique monétaire et de change :

- **2016-2017** : Durcissement des instruments de la politique monétaire, en particulier les coefficients de la RO et du taux directeur, pour contrer les injections de liquidité;
- Taux directeur : de 2,0 % en 2015 à 14,0 % présentement, en passant par 20,0 % entre juin 2017 et mars 2018.
- Intervention sur le marché des changes ; vente de plus de 250 millions des dollars pour conforter l'offre des devises;
- Amorçe de la campagne de sensibilisation sur le rapatriement des devises par les miniers et durcissement du régime des sanctions

Juin 2018

24

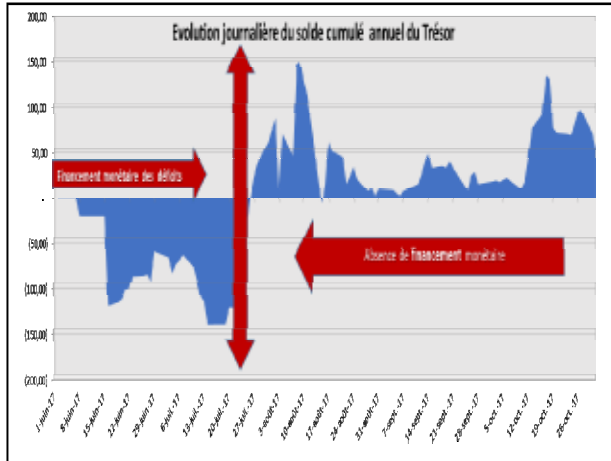


II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

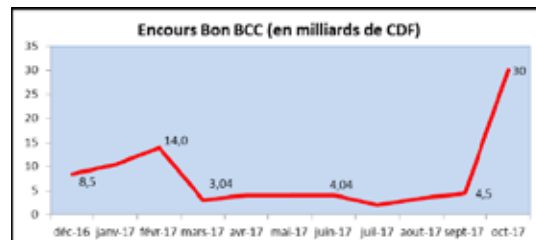
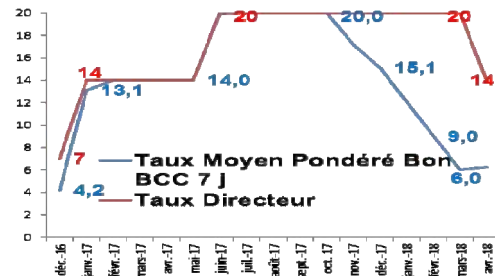
Période (4) : Phase de retour à la stabilité (2002 – 2017)

LA RIPOSTE : un Modèle d'ajustement autonome réussi

Politique budgétaire :

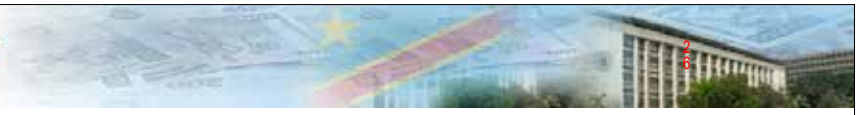


Politique monétaire et de change :



Juin 2018

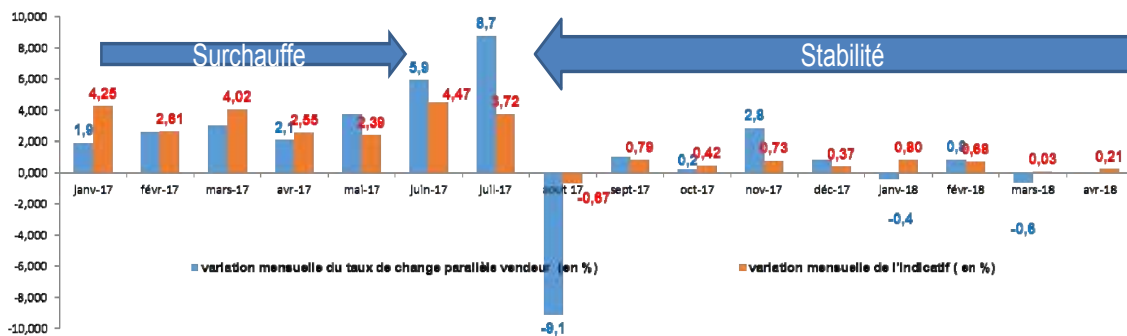
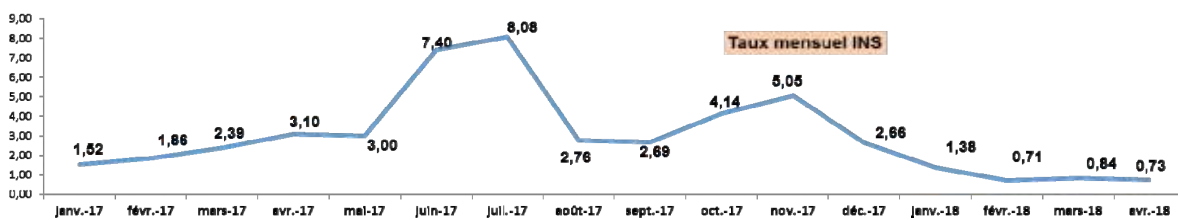
25



II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

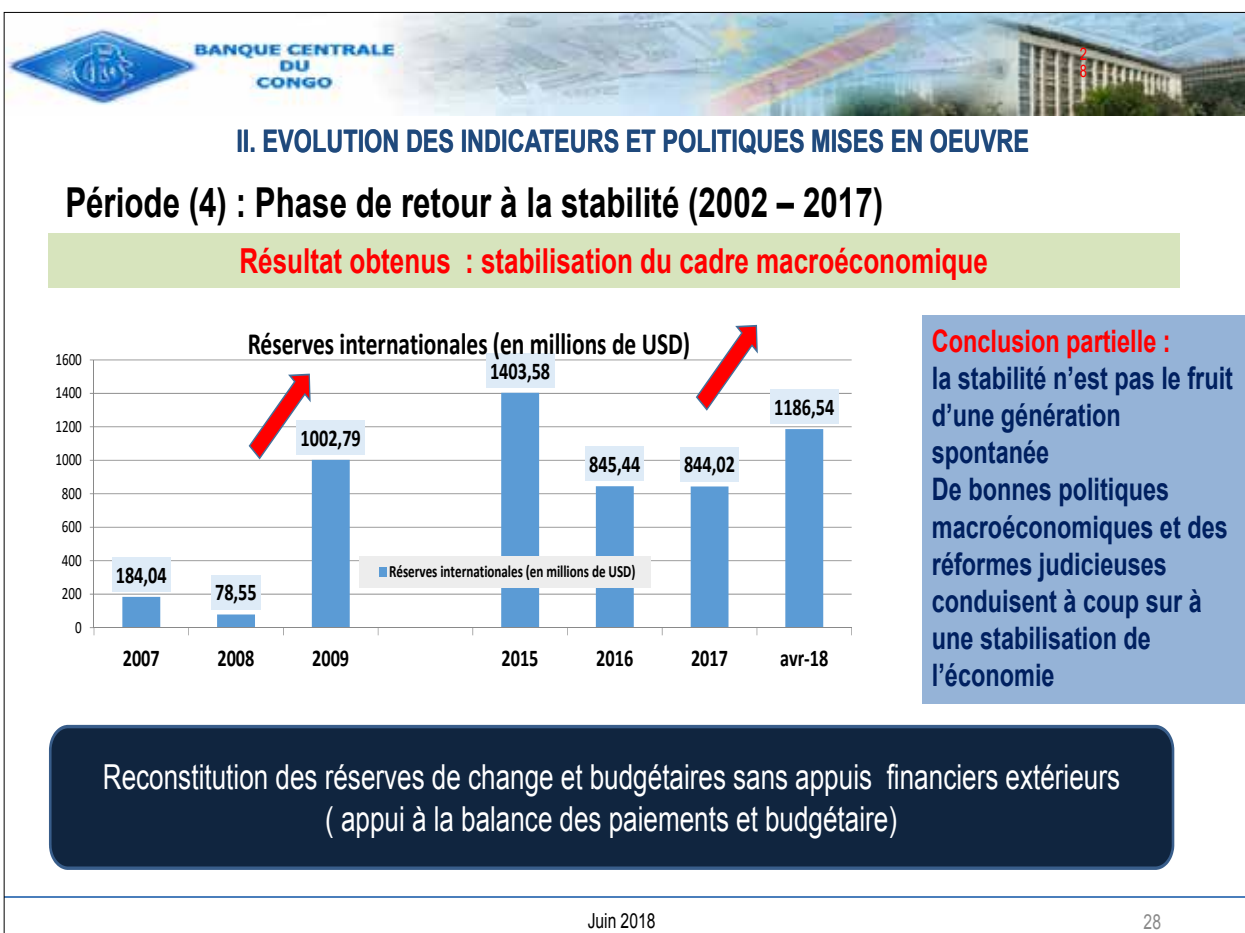
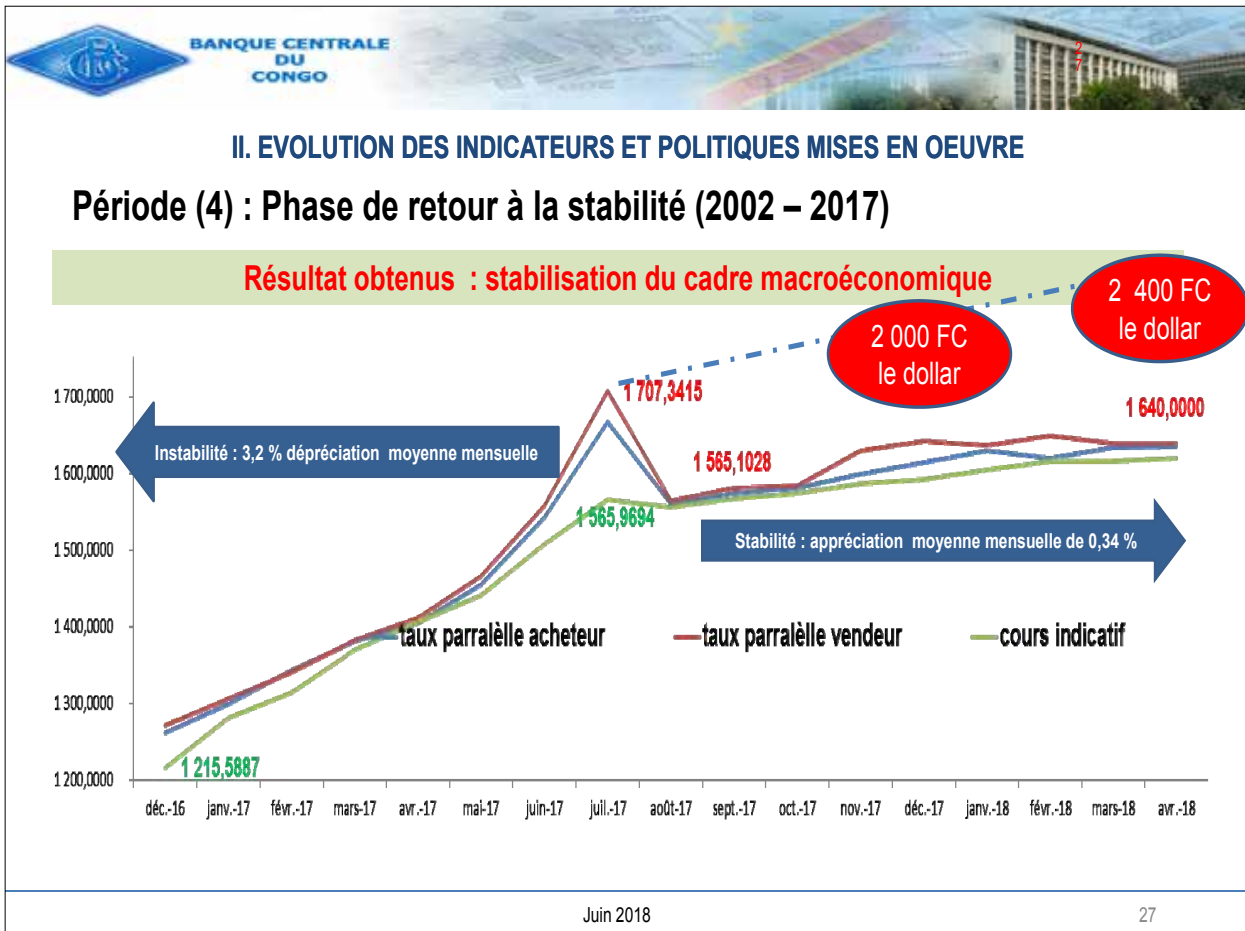
Période (4) : Phase de retour à la stabilité (2002 – 2017)

Résultat obtenus : stabilisation du cadre macroéconomique



Juin 2018

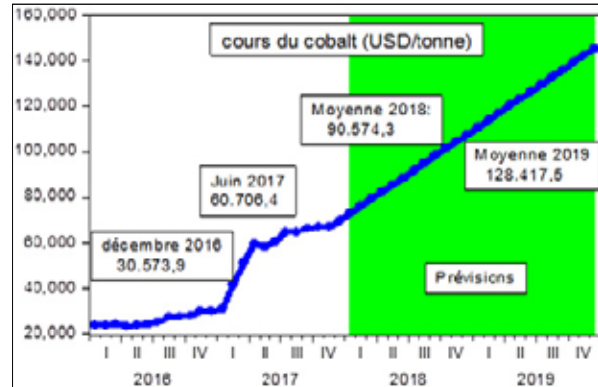
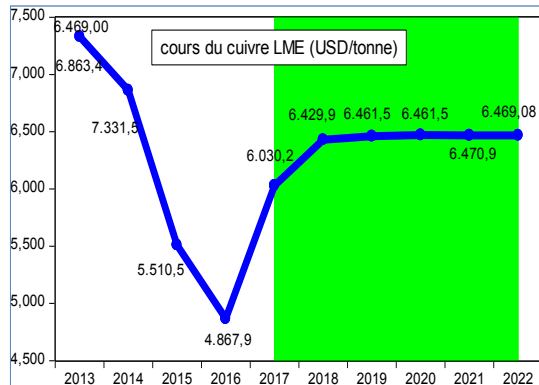
26





II. EVOLUTION DES INDICATEURS ET POLITIQUES MISES EN OEUVRE

Perspectives



Source : Fonds Monétaire International

- Progression attendue de l'activité économique de 4,2 % en 2018, contre 3,7 % en 2017.
- Baisse de l'inflation prévue pour s'établir à un chiffre à partir de 2018.
- Amélioration à mettre à l'actif du bon comportement attendu des cours des produits de base exportés par la RDC, particulièrement ceux du cuivre et du cobalt.

Juin 2018

29



SOMMAIRE

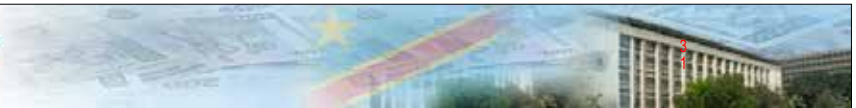
Introduction

- I. Généralités sur la stabilité macroéconomique
- II. Evolution des indicateurs et politiques mises en œuvre
- III. Leçons tirées

Conclusion

Juin 2018

3
0



III. LECONS TIREES

1. Les injections de liquidités résultant du financement direct des déficits de l'Etat par la Banque Centrale constitue la principale source d'instabilité macroéconomique en RDC ;
2. l'instabilité politique nourrit les incertitudes et contribue à l'instabilité macroéconomique ;
3. la carence de coordination entre les politiques conjoncturelles ne favorise ni la quête, ni la sauvegarde de la stabilité macroéconomique ;
4. l'absence ou toute restriction à l'indépendance effective de la Banque Centrale (opérationnelle et financière) réduit son efficacité dans l'effort de stabilisation.

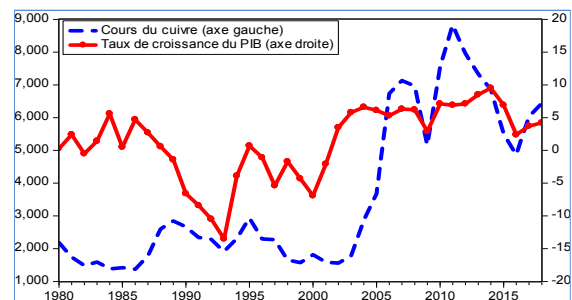
Juin 2018

31

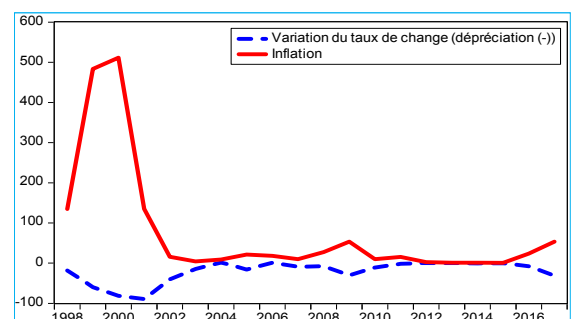


III. LECONS TIREES

5. La dépendance de l'économie congolaise aux cours mondiaux des produits de base intéressant l'économie congolaise (export-import) constitue une source importante de sa vulnérabilité ;



6. Les perturbations observées sur le marché des changes sont annonciatrices de l'accélération de l'inflation.



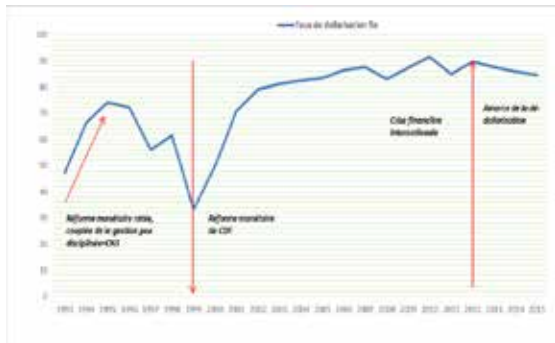
Juin 2018

32

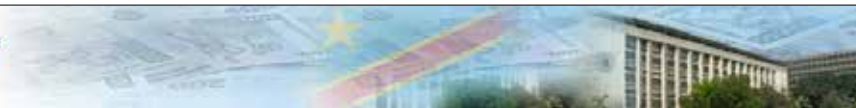


III. LECONS TIREES

7. La faiblesse des réserves de change depuis plusieurs années constitue un handicap à une riposte conjoncturelle d'envergure, notamment en matière de politique de change ;
8. La dollarisation de l'économie congolaise et l'absence d'un marché financier entravent l'efficacité des politiques macroéconomiques



- Entre 1992 et 1997, la dollarisation avait été portée autour de 78,0 % en moyenne à la suite de la réforme monétaire ratée de 1993.
- A la faveur de la réforme monétaire de 1998 la dollarisation était descendue à 32,0 % en 1999
- A partir de 2012, amorce du processus de la dé-dollarisation.
- La persistance de la dollarisation reste une contrainte structurelle contre l'efficacité de la politique monétaire.



SOMMAIRE

Introduction

- I. Généralités sur la stabilité macroéconomique
- II. Evolution des indicateurs et politiques mises en œuvre
- III. Leçons tirées

Conclusion : recommandations



CONCLUSION

Recommandations

1°. Renforcer la résilience de l'économie .

- **Amorcer la diversification de l'économie ;**
- **Diversifier les sources croissance économique pour réduire la vulnérabilité externe de l'économie congolais**

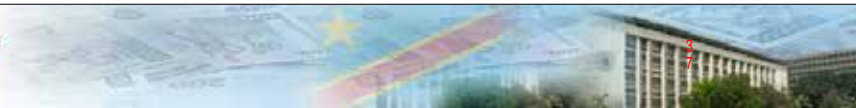


CONCLUSION

Recommandations

2°. Établir des règles budgétaires qui garantissent une gestion saine des finances publiques.

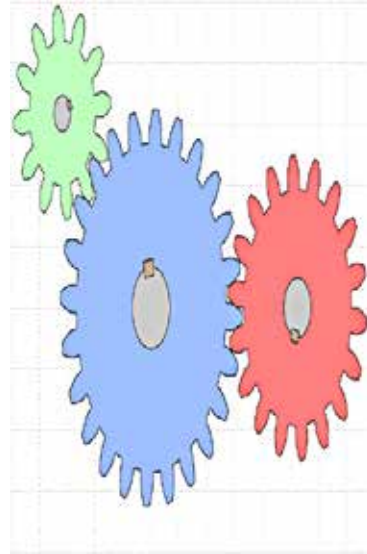
- **Poursuivre la gestion des finances publiques sur base caisse ;**
- **Emettre les titres publics de la dette :** privilégier le financement des déficits budgétaires par l'émission des titres publics plutôt que par le recours aux avances de la Banque Centrale, source d'instabilité macroéconomique ;
- **Renforcer les contrôle et le suivi budgétaire** pour accroître les recettes intérieures et garantir la qualité des dépenses et de leur exécution effective ;
- **Mettre en place une chaine des recettes publiques** à l'instar de la chaine des dépenses existante ;
- **Fixer une quotité règlementaire des dépenses d'investissement** sur l'ensemble des dépenses totales.



CONCLUSION

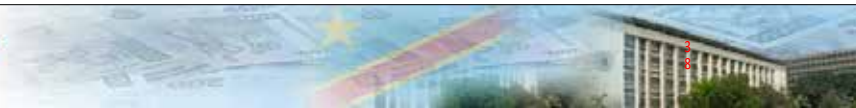
Recommandations

- 2°. Renforcer le cadre de coopération interinstitutionnelle qui favorise une coordination efficace des politiques macroéconomiques ;
- 3°. Intérioriser l'intangibilité de l'indépendance de la Banque Centrale par toutes les parties prenantes et s'assurer qu'elle dispose des moyens financiers conséquents pour accomplir ses missions légales ;
- 4°. Redynamiser le projet de dédollarisation de l'économie congolaise et accélérer la mise en place d'un marché financier intérieur en RDC ;



Juin 2018

37



CONCLUSION

Recommandations

- 5°. Accroître le niveau des réserves de change en lien étroit avec un suivi des rapatriements des recettes d'exportation ;
- 6°. Créer un fonds de stabilisation macroéconomique alimenté par une partie des revenus tirés des ressources naturelles en période de hausse des cours et y faire recours en phase de basse conjoncture pour des besoins de stabilisation ;



Juin 2018

38



CONCLUSION

Recommandations

7. Accélérer la mise en œuvre des 28 mesures du Gouvernement en rapport avec la stabilité macroéconomique

- La lutte sans concession contre la fraude fiscale et douanière ;
- L'évaluation de la réforme instituant la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ainsi que les mécanismes d'amélioration de la collecte de ladite taxe et la diversification des taux ;
- La maximisation des ressources internes et externes par la mobilisation de l'épargne intérieure privée, le déploiement du guichet unique, l'émission des obligations du Trésor sur le marché financier international.

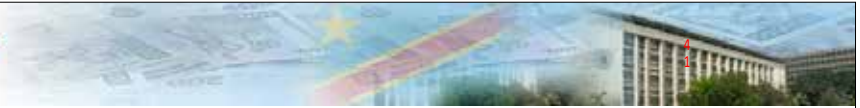


CONCLUSION

Recommandations

7. Accélérer la mise en œuvre des 28 mesures du Gouvernement en rapport avec la stabilité macroéconomique

- Le recouvrement effectif de l'Impôt Professionnel sur Rémunérations (IPR) à charge de tous les membres des institutions publiques nationales et provinciales et sur les rémunérations du personnel des entreprises et établissements publics ;
- Le renforcement et l'encadrement de la fiscalité et de la parafiscalité forestières ;
- Le renforcement des contrôles aux frontières afin de limiter l'exportation illégale des billets de banque et des matières précieuses.

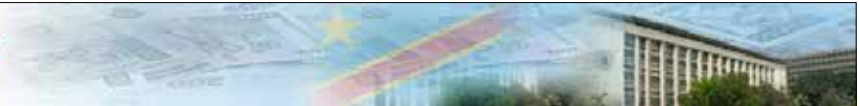


CONCLUSION

Recommandations

ORIENTATION GENERALE DES POLITIQUES MACROECONOMIQUES

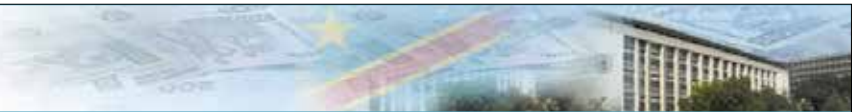
- CONFER UNE **ORIENTATION PROACTIVE** AUX DECISIONS DE POLITIQUES MACROECONOMIQUES ;
- Il sied de prendre des mesures en même d'anticiper la survenance des déséquilibres macroéconomiques au regard des facteurs de risques identifiés plutôt que de jouer aux sapeurs pompiers ;



MERCI DE VOTRE ATTENTION



BANQUE CENTRALE
DU
CONGO



CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR LA RDC ?



Willy MWANA
Directeur des Analyses
Economiques/BCC

JUIN 2018

*... C'EST EN S'INTERROGEANT
QU'ON TROUVE DES REPONSES...*



BANQUE CENTRALE
DU
CONGO



PLAN SOMMAIRE

- I. INTRODUCTION
- II. ETAT DES LIEUX DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE LA RDC
- III. CROISSANCE ET MODELES DE DEVELOPPEMENT DE QUELQUES PAYS
- IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC
- V. CONCLUSION



PLAN SOMMAIRE

I. INTRODUCTION: CADRE THEORIQUE

1. QU'EST CE QU'UN MODELE DE CROISSANCE

2. TYPES DE CROISSANCE

3. CIRCUIT DE LA CROISSANCE SOUTENUE

Un modèle de Croissance fait référence :

- ✓ au niveau et à l'évolution du taux de croissance;
- ✓ aux facteurs explicatifs du niveau de croissance.

Il existe deux grands courants de modèle de croissance :

- ✓ le modèle de croissance exogène (Modèle de Solow)
- ✓ le modèle de croissance endogène (Modèle de Barro)

Juin 2018



I. INTRODUCTION : **I.1 ...CROISSANCE EXOGENE ET ENDOGENE**

CROISSANCE EXOGENE

(Modèle de SOLOW : Mobilisation des ressources pour le financement du progrès technique comme facteur de croissance à LT

- Mobilisation importante des capitaux
- Gestion de la croissance démographique en vue d'améliorer le niveau de vie de la population à LT (critique vieillissement de la population (réforme d'octobre 2015 en Chine).
- Promotion des innovations technologiques résultant de la recherche et du progrès technique pour maintenir la croissance à LT.

CROISSANCE ENDOGENE

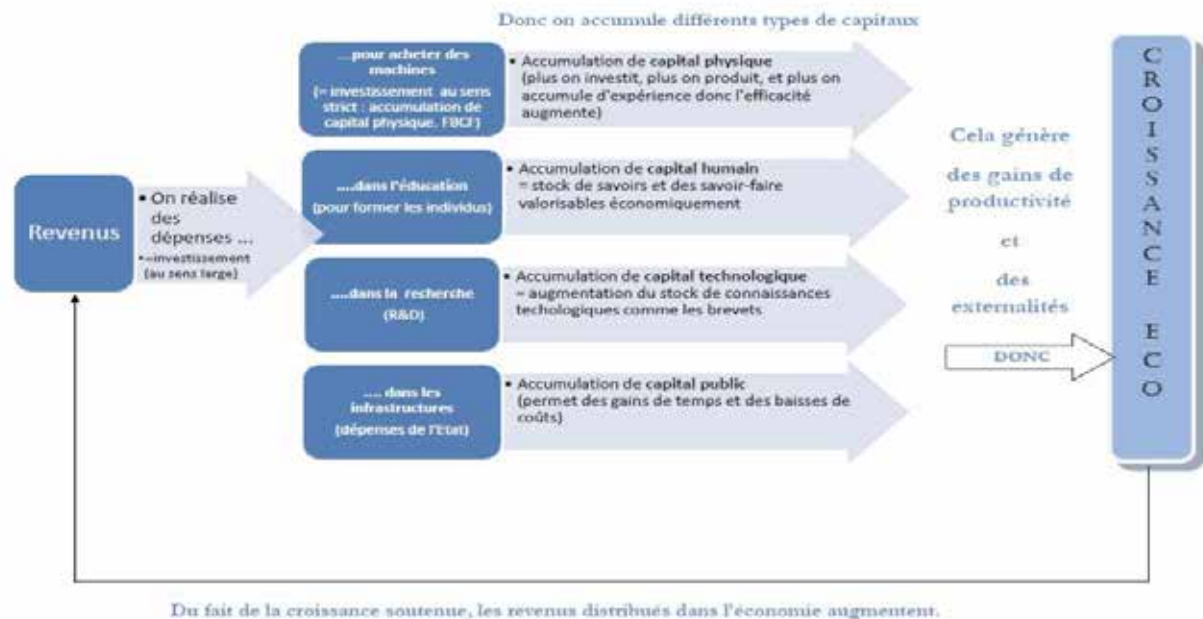
(Modèle de BARRO : Mobilisation des ressources pour le financement des dépenses publiques comme moteur de la croissance

- Mobilisation importante des capitaux
- Investissement dans les infrastructures publiques (transport, électricité, télécommunication...)
- Ce capital public impacte la croissance via le renforcement:
 - de la productivité globale des facteurs;
 - l'amélioration du taux d'investissement.



I. INTRODUCTION : I.2. ...Circuit de la croissance économique...

SCHEMA- LA CROISSANCE ENDOGENE



Juin 2018



I. INTRODUCTION : I.2. ...Circuit de la croissance économique...

CONCLUSION

- L'ARGENT ET L'ARGENT AVANT TOUT
- TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR MOBILISER DES FONDS A L'EFFET DE FINANCER LA CROISSANCE
- L'ARGENT APPELLE L'ARGENT

Juin 2018



PLAN SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

1. QU'EST CE QU'UN MODELE DE CROISSANCE
2. TYPES DE CROISSANCE
3. CIRCUIT DE LA CROISSANCE SOUTENUE

II. ETAT DES LIEUX DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN RDC

1. EVOLUTION DE LA CROISSANCE EN RDC DE 1960 A 2017
2. ANALYSE DE LA CROISSANCE EN RDC DE 2007 A 2017
3. LECONS A TIRER

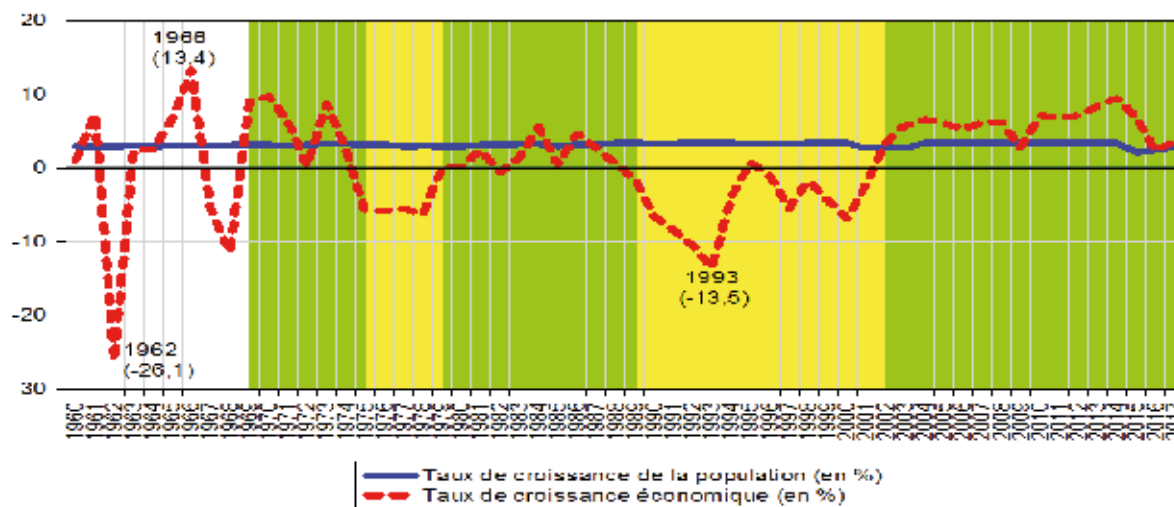
III. CROISSANCE ET MODELES DE DEVELOPPEMENT DE QUELQUES PAYS

IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC

V. CONCLUSION



II. 1 Evolution de la croissance de 1960 à 2017



- Hormis la phase 1960 -1973 caractérisée par l'alternance croissance – récession, De 1974 à 2001, soit 27 ans, le taux de croissance est resté globalement en deçà du taux de croissance démographique;
- Ainsi, le faible niveau de croissance économique de 2012 à ce jour ne peut fondamentalement changer les conditions sociales de la population;
- Des taux de croissance à deux chiffres et sur de longues périodes sont indispensables.



II.2. Facteurs explicatifs de la croissance en RDC

Deux approches possibles (1) analyse par l'offre et (2) par la demande.

II.2.1. Approche par le produit: Analyse des Contributions sectorielles en point de croissance de 2007 à 2017

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	moyenne	Moyenne (en %)
Primaire	0,7	1,5	2,4	9,6	5,5	2,9	3,2	5,5	2	0,4	2,2	3,3	53,9
dont extraction	0,1	1	1,8	8,8	4,8	2,3	2,4	4,7	1,3	-0,2	1,9	2,7	44,6
Secondaire	1,3	0,4	-1,4	-0,4	0,8	1,2	1,7	1,2	1,2	0,4	1,2	0,7	11,4
Tertiaire	4,9	4,2	1,8	-2,2	0,4	2,7	3,2	2,6	3,5	1,7	1,2	2,2	36,0
taux de croissance	6,9	6,1	2,8	7,1	6,7	6,8	8,1	9,3	6,7	2,4	3,7	6,1	100,0
taux de croissance hors Extraction	6,8	5,1	1	-1,7	1,9	4,5	5,7	4,6	5,4	2,6	1,8	3,4	

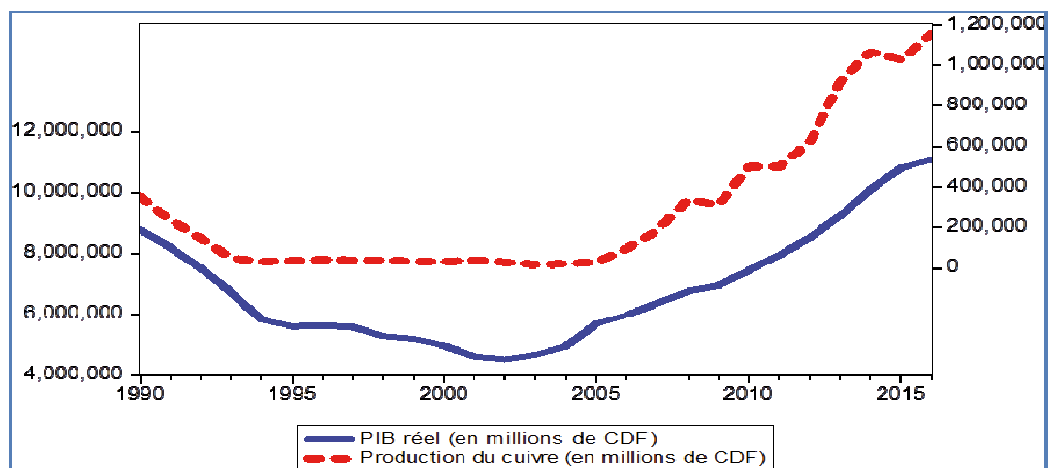
- Croissance tirée principalement par le secteur primaire qui explique plus de la moitié (53,9%) de la croissance sur la période; dont 44,6 % provenant des mines;
- Croissance hors activités extractives est faible et parfois négative (2010);
- Faible contribution du secteur secondaire, multiplicateur des richesses et créateur d'emplois, qui ne contribue que pour 0,7 point en moyenne.

Conclusion: croissance unipolaire, reposant sur la RENTE MINIÈRE.
C'est donc une croissance ACCIDENTELLE, NON ORIENTEE ET NON PLANIFIEE



II.2.1. APPROCHE PAR LE PRODUIT

PIB réel et la production du cuivre



- Une croissance économique fortement liée à la production du cuivre ;



II.2.2. ANALYSE DE LA CROISSANCE: APPROCHE PAR LA DEPENSE

Contribution en point de croissance

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	moyenne
Demande intérieure	8,4	3,0	9,4	13,4	12,2	16,0	9,9	8,3	2,4	1,0	4,7	8,1
Consommation	6,8	2,1	0,2	10,3	-4,2	14,8	10,2	6,7	5,5	-1,8	-1,0	4,5
Publique	0,6	1,7	-1,6	4,8	0,7	3,6	0,6	0,7	0,3	-3,7	-2,8	0,4
Privée	6,1	0,5	1,8	5,5	-4,9	11,2	9,5	6,1	5,1	1,9	1,8	4,1
Investissements bruts	1,6	0,9	9,3	3,1	16,4	1,2	-0,3	1,6	-3,0	2,8	5,7	3,6
Public	0,4	0,2	2,9	-1,0	4,0	0,2	0,3	1,1	-3,5	-1,0	-2,3	0,1
Privé	1,2	0,7	6,4	4,1	12,4	0,9	-0,6	0,7	0,4	3,8	8,0	3,5
Demande extérieure nette	-2,1	3,2	-6,6	-6,3	-5,3	-8,9	-1,4	1,1	4,5	1,4	-1,0	-2,0
Exportations de biens et serv.	5,3	1,1	-6,6	6,3	5,2	2,8	2,7	5,6	1,2	-0,2	2,0	2,3
Importations des biens et serv	7,2	-1,9	0,0	11,3	10,2	7,5	1,8	2,4	-0,8	-2,7	1,6	3,3
Croissance du PIB	6,3	6,2	2,9	7,1	6,9	7,1	8,5	9,5	6,9	2,4	3,7	6,1

DEMANDE GLOBALE: A. Demande Intérieure

- La demande globale est impulsée par la demande intérieure, elle-même assise principalement sur la composante Consommation;
- Cependant, faute d'une production intérieure, c'est l'extérieur qui stimule la production domestique via les exportations des matières premières(cuivre); Croissance **extravertie**;
- Les investissements publics demeurent faibles voir négatifs, **soit une contribution de 0,1 point sur cette période de plus de 10 ans.**



II.2. ANALYSE DE LA CROISSANCE: APPROCHE PAR LA DEPENSE

Demande Extérieure

- Poids important des importations des biens;
- Contribution significative des exportations dans la croissance (cuivre ...);
- Cependant** l'exportation des produits à l'état brut, ne permet pas au pays de développer **des chaînes de valeurs**;
- Bien plus ces exportations sont concentrées essentiellement sur les produits miniers
- Forte **concentration** par rapport au partenaire Principal la Chine (depuis 2011) et donc **dépendance** totale envers ce pays.

CONCLUSION

- **Nécessité et urgence de DIVERSIFIER LES SOURCES DE CROISSANCE.**
Ceci implique une diversification tant sur le plan de la production que de la demande



PLAN SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

1. QU'EST CE QU'UN MODELE DE CROISSANCE
2. TYPES DE CROISSANCE
3. CIRCUIT DE LA CROISSANCE SOUTENUE

II. ETAT DES LIEUX DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN RDC

1. EVOLUTION DE LA CROISSANCE DE LINDEPENDANCE A 2017
2. ANALYSE DE LA CROISSANCE EN RDC DE 2010 A 2017
3. LECONS A TIRER

III. CROISSANCE ET MODELES DE DEVELOPPEMENT DE QUELQUES PAYS

1. JUSTIFICATION DU CHOIX DES PAYS
2. ANALYSE DES MODÈLES DE CROISSANCE DESDITS PAYS
3. LECONS A TIRER

IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC

V. CONCLUSION



III. MODELES DE DEVELOPPEMENT DES TROIS PAYS

.....*Tableau comparatif des modèles des trois pays*.....

III.1. Justification du choix des pays

- ✓ Transformation rapide des structures de l'économie ;
- ✓ Passage rapide du club des pays sous développés vers celui des pays émergents ou développés ;
- ✓ Réalisation d'un niveau de croissance élevé pendant plusieurs décennies

Au regard des aspirations légitimes du peuple congolais qui aspire à l'émergence de son économie dans un horizon raisonnable, les modèles de développement des pays ci-dessous ont été choisis:

**le SINGAPOUR,
la CHINE et
la COREE DU SUD**



III.2. MODELES DE DEVELOPPEMENT DES TROIS PAYS

.....*Tableau comparatif des modèles des trois pays*.....

PAYS	POLITIQUES MENEES	Croissance moy par an (1971-2017) (46 ANS)
SINGAPOUR	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Finances (marché boursier); ✓ Assainissement des finances publiques (rôle déterminant de l'Etat); ✓ Financement des Infrastructures et de l' Industrialisation; ✓ Développement de NTIC. 	<u>7,0 %</u>
CHINE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rôle déterminant de l'Etat ✓ stratégie de développement : Stabilité politique (78-84), Réformes économiques (84-92) et Concrétisation effectives (depuis 93) ✓ Mobilisation des ressources et Erection d'un système financier robuste avec des institutions financières spécialisées (banques sectorielles agriculture, industrie, habitat ...banques rurales, banques urbaines ✓ Développement des Infrastructures; ✓ Industrialisation; ✓ mutation d'une économie planifiée à une économie sociale du marché 	<u>10,4 %</u>
COREE DU SUD	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobilisation des ressources et renforcement des Institutions; ✓ Investissement dans les infrastructures (électricité ... et dans le capital humain; ✓ Développement de l'industrie via la stratégie des zones franches industrielles; ✓ Stratégie de développement fondée sur l'import substitution d'abord et ensuite l'accroissement et la diversification des exportations. 	<u>9,0 %</u>

Jun 2018



III.3. MODELES DE DEVELOPPEMENT DE QUELQUES PAYS

...*une métamorphose totale*...



Corée du Sud : 1960



Corée du Sud : 2005 -

Jun 2018



III.3. MODELES DE DEVELOPPEMENT DES TROIS PAYS:

...Croissance à impact visible...

EVOLUTION DU PIB/HAB

❖ PIB par habitant (en USD constants de 2010)

	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2016
CHINE	191.8	228.3	347.9	730.8	1 771.7	4 560.5	6 893.8
COREE DU SUD	944.3	1 815.0	3 699.8	8 464.9	15 104.5	22 087.0	25 458.9
SINGAPOUR	3 389.6	6 506.9	13 309.0	22 178.5	33 390.1	46 569.7	52 600.6
RD CONGO	989.0	1 015.5	803.9	668.3	276.2	318.1	388.0

Source: Banque mondiale



III.3. MODELES DE DEVELOPPEMENT DES TROIS PAYS:

...Conclusion...

Les modèles de croissance de ces trois pays suggèrent que pour une croissance soutenue et durable, il faut:

- ✓ *Vision claire des objectifs poursuivis;*
- ✓ *Mobilisation les ressources financières;*
- ✓ *Investissement dans les Infrastructures;*
- ✓ *Investissements dans l' Industrialisation;*
- ✓ *Investissements dans le capital humain et dans les NTIC;*

Cette démarche met en exergue

- ✓ *le rôle déterminant de l'Etat qui doit assurer notamment la stabilité politique et l'efficacité des institutions (rôle de la justice...)*



PLAN SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

II. ETAT DES LIEUX DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN RDC

III. CROISSANCE ET MODELES DE DEVELOPPEMENT DE QUELQUES PAYS

1. JUSTIFICATION DU CHOIX DES PAYS

2. ANALYSE DES MODELES DE CROISSANCE DESDITS PAYS

3. LECONS A TIRER

IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR LA RDC

1. Expérience congolaise en la matière;

2. Axes stratégiques pour une croissance soutenue et durable.

V. CONCLUSION



IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC

2
0

IV.1. Expérience congolaise

- Quelques plans de développement mis en RDC :

Plans et Programmes de développement	Année	Objectif	Evaluation	Raison
Plan décennal « Objectif 80 »	1971-1980	Placer la RDC parmi les 10 économies les plus riches du monde.	Echec.	Manque de ressources (chute cours du cuivre)
Septennat du Social	1984-1991	Réhabilitation des infrastructures de base (santé, transport, énergie et télécom)	Echec.	Manque de ressources
Programme d'ajustement structurel.	1979	Stabiliser l'économie	Echec.	arrêt après 3mois (expansion dépenses publ 2 guerres du Katanga)
Programme d'ajustement structurel.	1983-1986	Stabiliser l'économie	Echec.	Arrêt (refus de consacrer 10% des recettes d'exportation au service de la dette)
Plan quinquennal de dvt économique et social (plan Mobutu)	1986 - 1990	Améliorer le social	Echec.	Manque de ressources
Programme Economique du Gouvernement PEG I. Adossé sur le DSRP.	2002	Stabiliser l'économie	Echec.	Suspension (Misreporting.)
PEG II	2012	Relancer l'économie	Echec.	Expiration du programme

IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC

2
1

IV.1. Expérience congolaise

Conclusion

➤ Dans l'ensemble, tous ces Plans ont échoué notamment pour des raisons suivantes:

- Manque des ressources financières ;
- Mauvaise gestion de ressources disponibles ;
- Forte dépendance envers les recettes d'exportation (cuivre);
- Vulnérabilité de l'économie face aux chocs (hausse de prix du pétrole, baisse des cours des matières premières exportées) ;

➤ Plans montés sur la base des paramètres qui étaient hors du contrôle du Gouvernement.

IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC

2
2

IV.2. AXES STRATEGIQUES POUR UNE CROISSANCE SOUTENUE ET DURABLE

Actuellement, un nième programme serait en finalisation au niveau du ministère de plan. Sans préjugé sur la viabilité de ce dernier, il semble important de réfléchir sur une démarche rationnelle en vue d'un programme économique pratique et pragmatique.

7 AXES principaux
résument la stratégie
pratique et
pragmatique

IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC

2
3

IV.2.1 PREMIER AXE STRATEGIQUE: ACCROITRE LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

A. Ressources intérieures

RESSOURCES FISCALES

- ✓ Réforme du système fiscal actuel en vue d'une fiscalité de développement (**les gros taux tuent les totaux; Alléger le taux d'imposition au regard des taux pratiqués par les pays voisins**);
- ✓ Création de l' «Autorité fiscale» pour Unifier l'Administration fiscale et la rendre plus efficace;
- ✓ Lutte contre la fraude fiscale et douanière et Réduction des exonération;
- ✓ Mise en œuvre de la chaine des recettes et Informatisation de l'administration fiscale pour mobiliser efficacement la TVA;
- ✓ Mise en œuvre d'une TVA différentielle au regard de la vision économique poursuivie.

Mise en place du marché financier: (processus en cours)

Accélération de la mise en œuvre de la loi sur le Partenariat public-privé.

IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC

2
4

IV.2.1 PREMIER AXE STRATEGIQUE: ACCROITRE LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

B. Ressources extérieures

- Attirer les capitaux étrangers(IDE) **via l'amélioration du climat des affaires** notamment le renforcement de la justice, le droit à la propriété ...;
- Améliorer les rapports avec les Institutions financières internationales, lesquelles servent de repère pour certains investisseurs dans la prise de risque;
- Etudier la possibilité de mobiliser les appuis budgétaires et à la balance des paiements;
- Lever les fonds sur les marchés financiers internationaux pour (i) le financement de certaines infrastructures auto amortissables (Routes à payage), **financement de la Gécamines** en vue d'accroître sa production du cobalt dont les cours sont en hausse (ii) pour les prêter à taux nul aux secteurs à rentabilité avérée;
- Diversifier le partenariat financier avec les Bailleurs de fonds extérieur

IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC

IV.2.2 DEUXIEME AXE STRATEGIQUE: ACCÉLÉRER L'INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES STRUCTURANTES

- Désenclaver les zones de production, notamment agricole;
- Faciliter l'intégration du territoire national afin d'accroître les échanges domestiques et réduire la propension à importer ;
- Réduire les coûts des transactions de certains produits;
- Électrifier le territoire national via l'adoption d'une stratégie de microbarrage et l'exploitation d'autres sources d'énergie disponibles: gaz du lac Kivu
- Création de trois zones économiques spéciales, Essaimage des parcs agroindustriels dans les provinces.

IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC

IV.2.3 TROISIEME AXE STRATEGIQUE: DIVERSIFIER LES SOURCES DE CROISSANCE ECONOMIQUE

Sur le plan de la production :

- (1) une diversification verticale (i) au sein de la branche minière pour valoriser les filières hors cuivre ainsi la production du cobalt et des minerais polymétalliques (cassitérite, coltan, wolfram, l'or et les terres rares doivent être mise en avant. Par ailleurs cette diversification doit s'étendre à la branche Agricole, l'autre composante du secteur primaire;
- (2) une diversification horizontale en incluant le secteurs industriel (l'Agroindustrie) pour la transformation et la mise en œuvre des chaines des valeurs intégrées;
- (3) le développement des deux premiers secteurs, induirait l'ajustement du tertiaire.

Sur le plan de la demande :

- (1) une diversification des exportations, ce qui présuppose une diversification de la production en verticale et horizontale;
- (2) une diversification des partenaires commerciaux (Chine depuis 2011) .
- (3) domestiquer la croissance afin qu'elle soit tirée par une demande intérieure qui a des effets d'entraînement à l'intérieur du pays.



IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC

IV.2.4 QUATRIEME AXE STRATEGIQUE: ACCROITRE LE FINANCEMENT POUR AMÉLIORER LA PRODUCTION INTÉRIEURE

- Accélérer la mise en place d'un marché financier structuré à l'effet de mobiliser l'épargne intérieure pour la canaliser vers le financement de l'économie;
- Mettre en place les institutions financières spécialisées dans des financements spécifiques; (PME, agricole, industriel, habitat...)
- Accélérer la Dédollarisation de l'économie pour améliorer le concours des politiques monétaire et budgétaire au financement de l'économie;
- Créer des Fonds de garantie des crédits et des dépôts pour réduire le risque et accélérer les mouvements des capitaux;



IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC

IV.2.5 CINQUIEME AXE STRATEGIQUE: TIRER PROFIT DES PERSPECTIVES ACTUELLES DES COURS DU COBALT, PRODUIT REQUIS DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

- Investir dans l'accroissement de la production du cobalt à travers la Gécamines;
- Orienter les ressources tirées de secteur vers l'accroissement de la production agricole;
- Promouvoir l'agroindustrie pour la création des chaînes de valeur



IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC

2
9

IV.2.6 SIXIEME AXE STRATEGIQUE: Renforcement de la qualité du capital humain et mise en œuvre du processus d'industrialisation fondé sur la stratégie des Zones Economiques Spéciales

- Renforcement de la qualité du Capital Humain pour favoriser la maîtrise de la technologie qui garantie la croissance à moyen et long termes
- Reformer les programmes scolaires et universitaires en privilégiant les filières techniques et de haute technologie en lieu et place des orientations traditionnelles à faible impact sur l'activité économique ;
- Création des zones économiques spéciales: Cette stratégie pourrait attirer des capitaux, la technologie ainsi qu'un savoir-faire technique et managérial venant de l'étranger, qui favoriseraient le développement industriel du pays et son intégration accrue dans l'économie mondiale.



IV. CROISSANCE ECONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE: QUEL MODELE POUR DE LA RDC

3
0

IV.2.7 SEPTIEME AXE STRATEGIQUE: Renforcement des institutions et création d'une Structure de coordination et de suivi des reformes, rattachée à la Présidence de la République

- Mettre en place une structure multidisciplinaire rattachée à la Présidence de la République, avec pour mission de :
 - Concevoir un plan de développement d'ensemble intégrant les interrelations sectorielles et traduisant la vision du développement du pays;
 - Proposer au Gouvernement et suivre l'exécution des reformes adoptées par ce dernier;
 - Faire rapport trimestriellement de l'état d'avancement desdites reformes.



VI. CONCLUSION

- La RDC peut mettre à profit l'expérience des autres pays précités pour l'élaboration de son modèle de développement économique;
- Avec son
 - potentiel de ressources naturelles (minérales, hydrographiques, forestières ...),
 - un marché de plus de 80 millions d'habitants et une main d'oeuvre disponible (recyclable) ;

La RDC doit mettre l'accent sur une mobilisation accrue des capitaux pour enclencher définitivement son processus de développement.

- L'adoption d'un modèle de croissance économique de type endogène, revêt un caractère prioritaire et irréversible.*

Juin 2018



MERCI DE VOTRE ATTENTION



République Démocratique du Congo
Ministère des Mines

Rôle des politiques sectorielles : Contribution du secteur minier

Par MABOLIA YENGA

Coordonnateur PROMINES

1

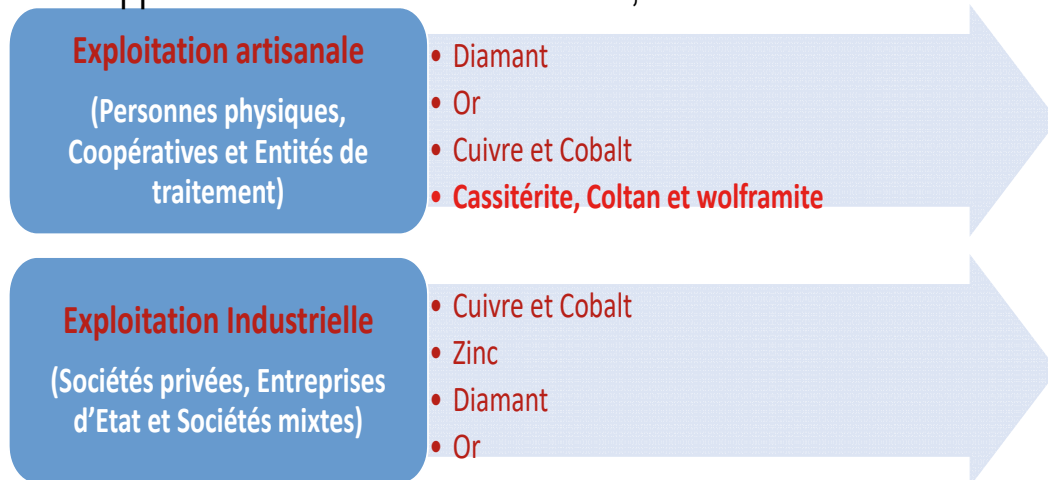
Notre présentation est articulée autour des quatre points:

- Etat actuel de l'industrie minière en RDC ;
- Evaluation du secteur minier pendant les dix dernières années ;
- Contribution du secteur minier pendant les dix dernières années ;
- Perspectives.

2

L'industrie minière est le secteur économique qui regroupe les activités de prospection et d'exploitation des minerais voire leur traitement métallurgique.

Comme d'aucun ne l'ignore, le secteur minier congolais est actuellement régi par la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier telle que modifiée et complétée par la Loi n° 018/001 du 09 mars 2018 et ses mesures d'application en cours de finalisation,



Etat actuel de l'industrie minière en RDC

Nul n'ignore que le secteur minier occupe une place de choix dans l'économie congolaise dans la mesure où une part importante des recettes d'exportations provient de la production minière.

Au regard de différentes crises auxquelles l'économie congolaise était confrontée, il y a lieu d'en déduire une certaine dépendance aux exportations minières.

Ainsi, nous allons aborder l'état de lieux des productions et des exportations selon les 4 filières ci-après :

- Filière cupro-cobaltifère ;
- Filière des métaux précieux ;
- Filière des pierres précieuses ;
- Filière des stannifères.

Filière Cuivre-Cobalt

Ressources :

Cuivre : ± 75 millions T

Cobalt : ± 6 millions T

Production de 2003 à 2017:

Cuivre : 9.370T à 1.094.637 T

Cobalt : 1.358T à 84.606 T

Zinc : 4.885T à 12.337 T

Avant la libération du secteur minier:
le cuivre était produit par GCM et
SODIMCO;

En 2001: GCM, Anvil Mining et
COMISA;

En 2018: 44 sociétés en cuivre.

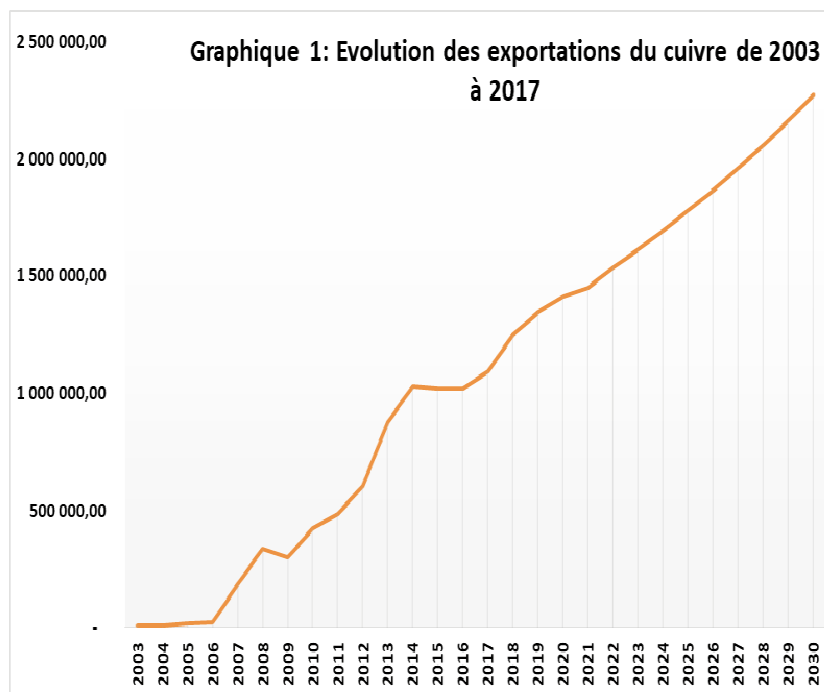


6

Filière Cuivre-Cobalt

Depuis la réforme de 2002 à travers le Code minier, la production est passée de 20.000 T à plus de 1.000.000T. Malgré la baisse enregistrée en 2008 et le ralentissement en 2015 dû à la baisse des cours des matières premières de base, la tendance est haussière.

La projection pour les 10 prochaines années approche le chiffre de 2.000.000T si nous surmontons le problème énergétique.



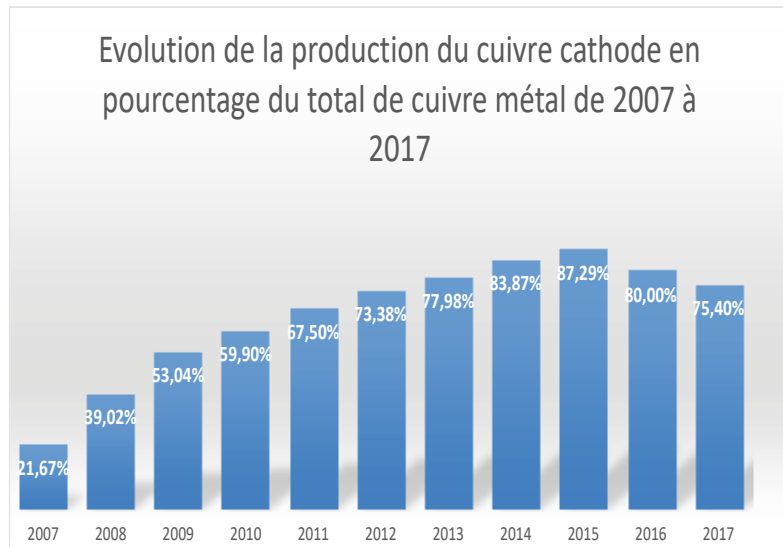
7

Filière Cuivre-Cobalt

Les exportations du cuivre se sont nettement améliorées dans la mesure où la RDC exporte jusqu'à plus de 75 % du cuivre affiné sous forme de cathode.

Mesures prises:

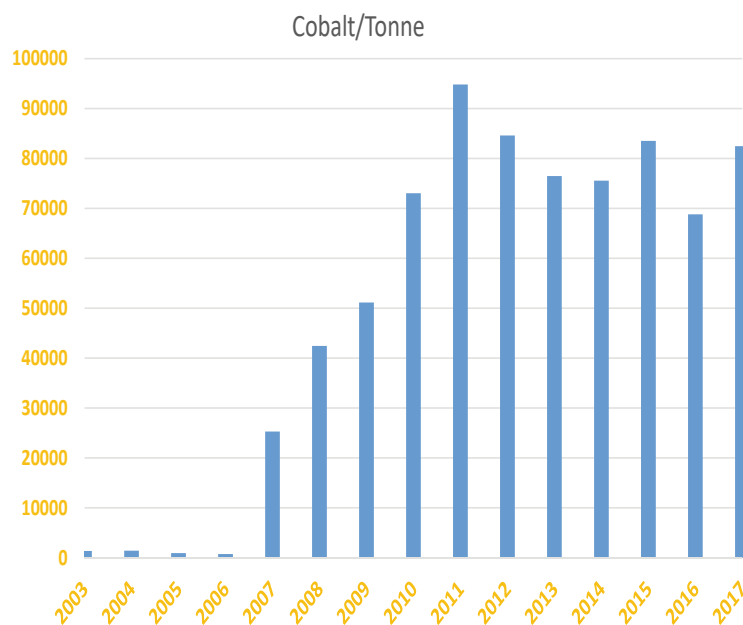
- Interdiction d'exportation des minerais à l'état brut;
- Interdiction d'exportation des concentrés de cuivre et cobalt;



8

Filière Cuivre-Cobalt

- La production du cobalt, accompagnateur du cuivre dans la métallurgie, a augmenté allant de 1.358T à 82.461 Ten 2017.
- Seule une faible partie de la production minière de la RDC est transformée en cobalt métal en RDC . Une grande quantité du cobalt est exportée sous forme des concentrés ou des sels de cobalt, dont la demande est croissante grâce à son utilisation dans les énergies renouvelables telles que les batteries pour les voitures hybrides et électriques.

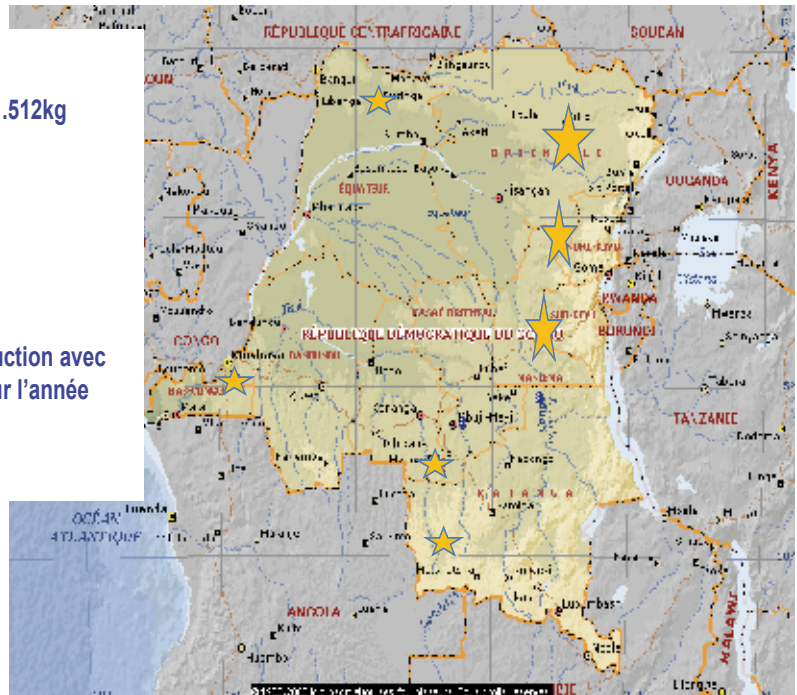


9

Filière Or

Ressources : 750 T
Production de 2003 à 2017: 12 kg à 31.512kg
Kibali Gold : 25 T (2017)
Twangiza-Namoya : 7 T
Exploitation Artisanale: 0,302T

Kibali Goldmine a atteint sa pleine production avec une projection de 700.000 onces pour l'année 2018



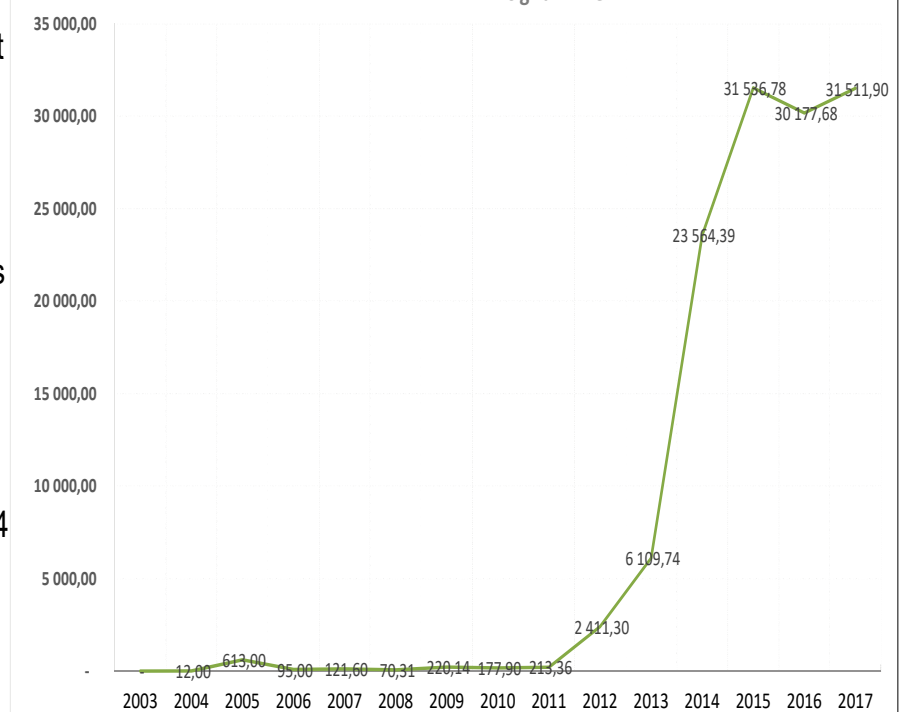
10

Filière Métaux précieux : OR

Jusqu'en 2010, les exportations de l'or étaient essentiellement de production artisanale.

Avec l'entrée en production des entreprises du Groupe BANRO et de KIBALI Gold, les exportations de l'or non raffiné sont passées de moins de **12 kilos** en 2004 à plus de **32.000 kilos** en 2017.

Graphique 2: Evolution des exportations de l'or non raffiné en kilogramme



11

Filière Diamant

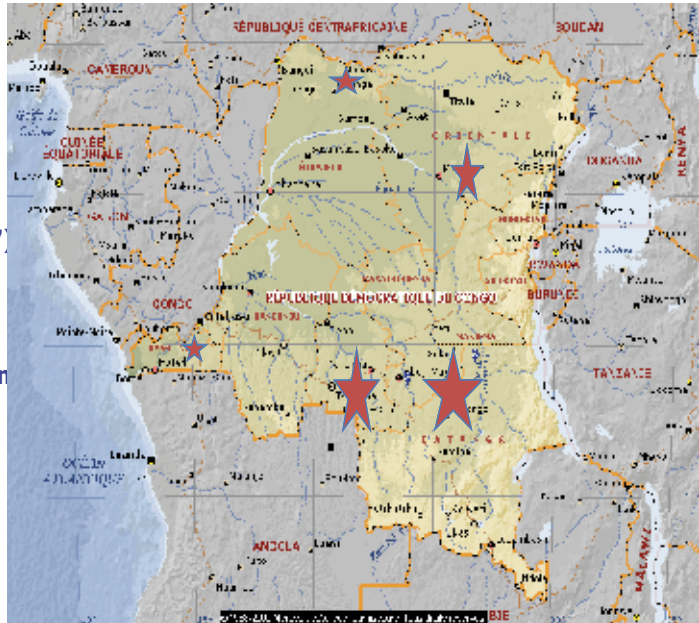
Ressources : 700 Millions Carats

Production: de 2004 à 2017:

30.162 Cts à 17.924 Cts

- **Production artisanale :** 15.414.980 Cts (2017)
- **Production industrielle :** 3.359.631 Cts

La MIBA étant presque en arrêt de production, la production industrielle est assurée principalement par SACIM, un partenariat « sino-congolais »



12

Filière Stannifères

Ressources:

Cassitérite : 800.000T

Toute la production est artisanale

Production de 2003 à 2017 :
Cassitérite : 2.986T à 18.893 T

Coltan : 47T à 2.174 T

Wolframite : 100T à 197 T

Le projet Alphamin Bisie : Etude de faisabilité réalisée. Première production industrielle des stannifères prévue en 2019.



13

Grand handicap

Il convient de noter que les opérateurs miniers sont confrontés aux difficultés liées notamment au déficit de l'énergie électrique et au coût exorbitant du transport des minerais.

Le Gouvernement est conscient qu'il s'agit là d'un handicap majeur qui renchérit le coût d'exploitation.

Suite au problème du déficit énergétique, le Gouvernement a dû accorder un moratoire en rapport avec l'interdiction d'exportation des concentrés des produits cupro-cobaltifères jusqu'à la résorption dudit déficit.

Pour une solution définitive, des dispositions sont prises par les pouvoirs publics en collaboration notamment avec les Opérateurs miniers dans le cadre d'un partenariat public-privé.

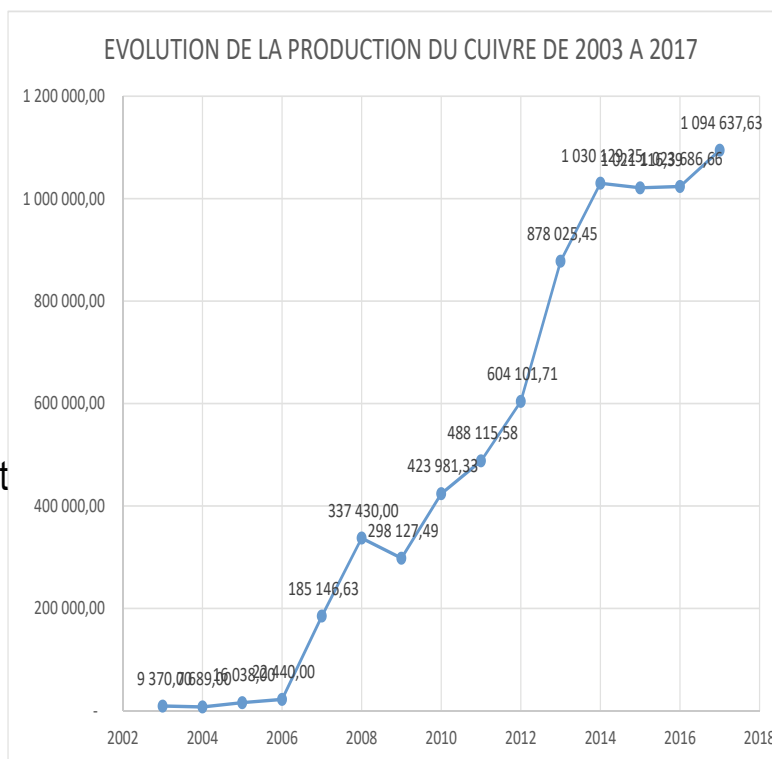
14

Evaluation du secteur minier pendant les dix dernières années

La demande des produits miniers vient de connaître une nette croissance ces deux dernières décennies grâce au dynamisme et à la croissance des économies des pays émergents.

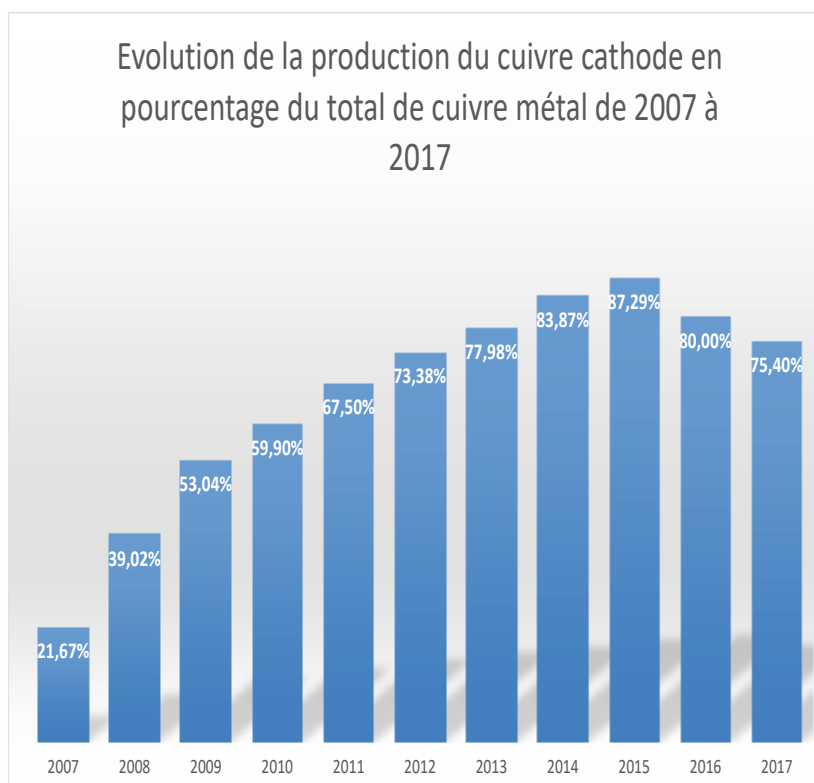
Les effets combinés d'une augmentation des prix des métaux et de la réforme entreprise à travers notamment le Code Minier, ont permis la relance du secteur minier.

Le cas du cuivre est un bel exemple.



16

Le cas de cuivre: la qualité du cuivre exporté s'est améliorée par rapport aux autres produits miniers (valeurs ajoutées importantes contrairement au cobalt (concentrés), au stannifère (minerais à l'état brut voire même de l'or non raffiné (titrant jusqu'à 60%)).

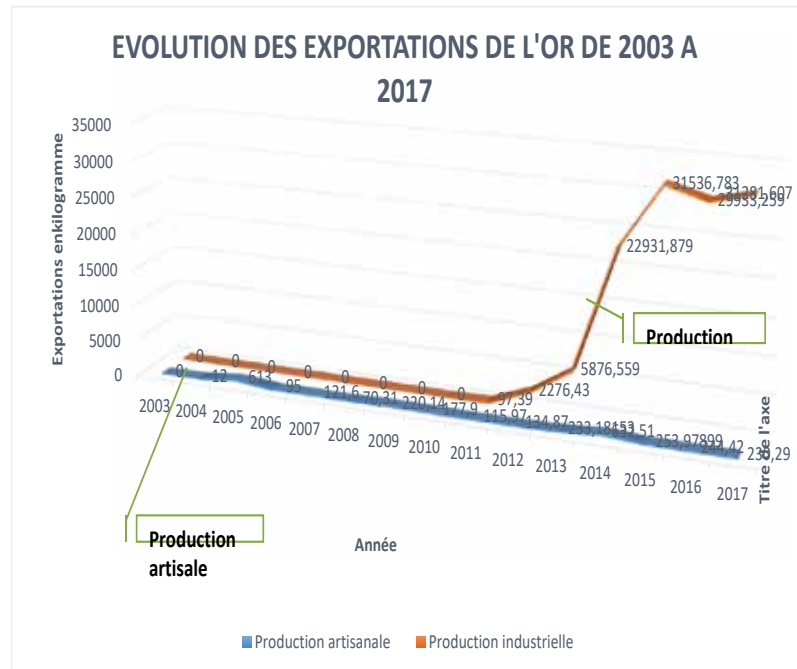


17

Fléau de l'exploitation artisanale

Le graphique montre clairement que l'exploitation de l'or dans les dix années écoulées ne profite ni à l'état congolais, ni à sa population. Les raffineries d'or chez notre voisin? Que font les comptoirs d'achat et vente d'or?

Cassitérite et Coltant: exportation frauduleuse vers le Rwanda (Usine de transformation)

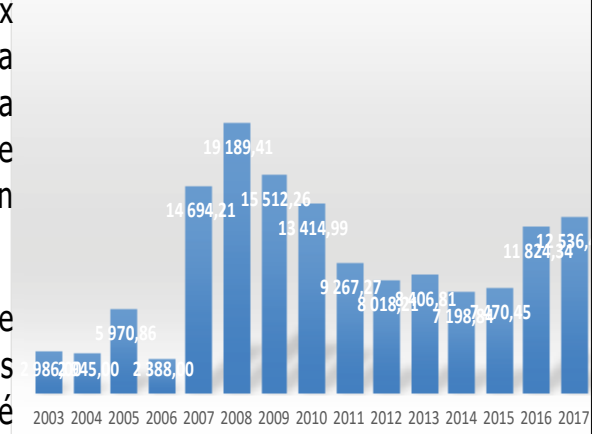


18

Parmi les avantages tirés de relance de la production minière, il y a lieu de relever :

- la croissance du PIB enregistrée ces dix dernières années. A titre indicatif, la contribution du secteur minier à la croissance a été de 49,6%, aux recettes d'exportations de 84%, au Budget de 20% et au PIB de 24% en 2015 ;
- la stabilité du cadre macroéconomique soutenue par les devises tirées des exportations minières avec comme conséquence la stabilité de la monnaie nationale ;
- les effets induits dans les autres secteurs de l'économie (Banques, Télécommunication et agriculture);
- la création d'emplois directs et indirects.

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE LA CASSITERITE PAR TONNE DE 2003 A 2017



19

Les crises dans les dix années passées

Comme vous le savez, la plus grande crise que le secteur minier ait connue durant les dix dernières années est celle qui couvre la période allant de **2008 à 2009**. Cette crise a entraîné des effets néfastes notamment l'arrêt d'activités de plusieurs entités de traitement, la baisse de production et des exportations des produits miniers.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement avait accordé des allègements fiscaux en élargissant le bénéfice du régime privilégié du Code Minier de 2002 aux Entités de traitement très affectées par la crise plus que les grands projets détenteurs des droits miniers d'exploitation.

Quant à la crise de 2015, elle a causé un ralentissement de la production pour une grande partie des entreprises minières et l'arrêt de production de KCC dont le coût d'exploitation n'était plus compatible par rapport aux cours des métaux durant cette période.

Mesures prises par le Gouvernement

Le Gouvernement de la République a arrêté 28 mesures dans tous les secteurs de l'économie nationale. Pour le secteur minier, on peut citer :

- La lutte contre la fraude fiscale, douanière dans les secteurs économique, des télécommunications et des transports;
- La diversification de la production minière en s'appuyant sur les minerais polymétalliques de l'Est, l'or et les terres rares
- Le contrôle de la qualité et de la hauteur des investissements dans le secteur minier
- Le renforcement des contrôles aux frontières afin de limiter l'exportation illégale des billets de banque et des matières précieuses
- La certification des réserves minières et en hydrocarbures grâce aux travaux géophysiques d'évaluation et de certification desdites réserves.

Par ailleurs, il avait été envisagé de finaliser la révision du Code Minier en vue de rétablir le climat de confiance avec les partenaires privés, minimiser les coûts de transport en privilégiant la voie ferrée, disponibiliser et fiabiliser l'énergie électrique.

Point n'est besoin de rappeler que le sous-sol de la RDC regorge des ressources minérales abondantes et variées ainsi qu'un grand potentiel hydroélectrique.

Etant donné que l'exploitation minière requiert un investissement à très forte intensité capitalistique de longue période, d'une part, et que la RDC ne dispose pas des ressources financières internes suffisantes, d'autre part, par manque de banque d'investissement ou spécialisée dans les mines, la seule voie devant lui permettre de mobiliser suffisamment des moyens demeure le recours aux investissements directs étrangers.

**Par manque de fonds
d'investissement**

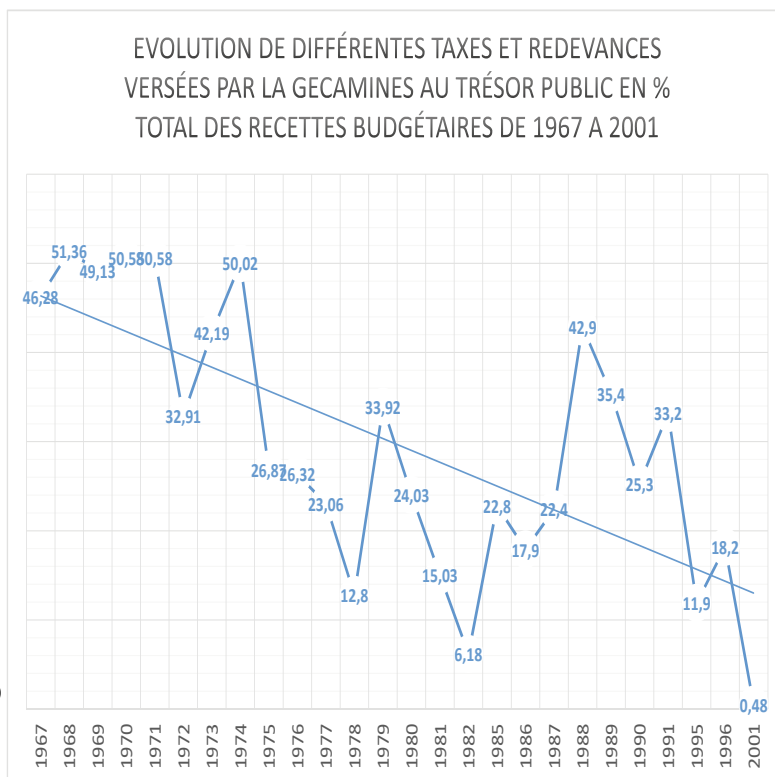
**Faillite voilée des
toutes entreprises
minières d'Etat**

Contribution du secteur minier pendant les dix dernières années

Avant le Code minier de 2002

Malgré tous ces beaux chiffres sur l'évolution de la production minière, la contribution aux recettes du Trésor est très faible par rapport au potentiel, comme le démontre les graphiques ci-dessous.

Avec la production du cuivre et ses accompagnateurs, la GECAMINES avait contribué en moyenne à environ 34% aux recettes totales du Budget national de 1967 à 2001 et pendant sa période glorieuse cette contribution dépassait 50% du Budget.

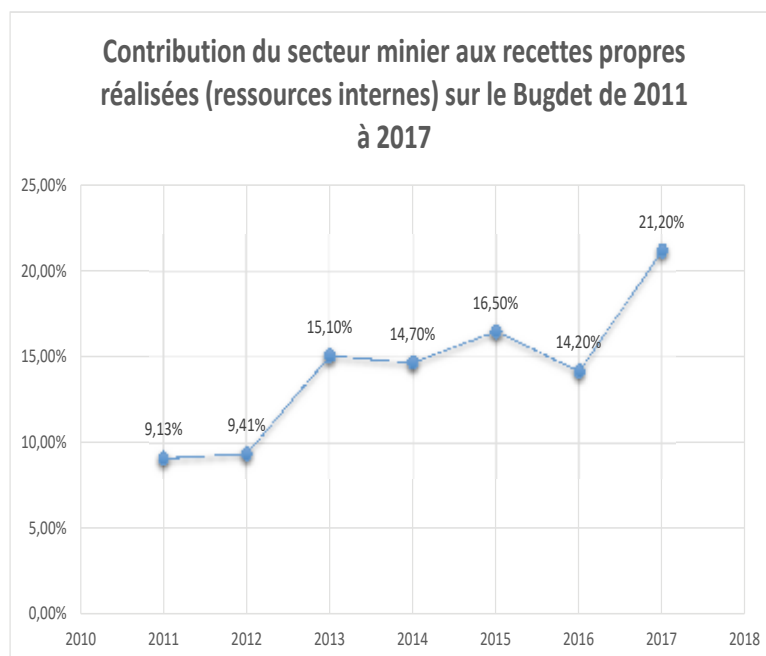


24

Après le Code minier de 2002

Par rapport aux recettes propres générées par l'activité économique, la contribution du secteur minier dans son ensemble au titre de redevance, droits, impôts et taxes, représente en moyenne 14,32% pour la période 2010 à 2017.

Les entreprises minières publiques qui disposent encore d'un potentiel minier important, sont à la base de l'hécatombe par l'arrêt de leur production en cuivre, or, diamant, cassitérite, etc,



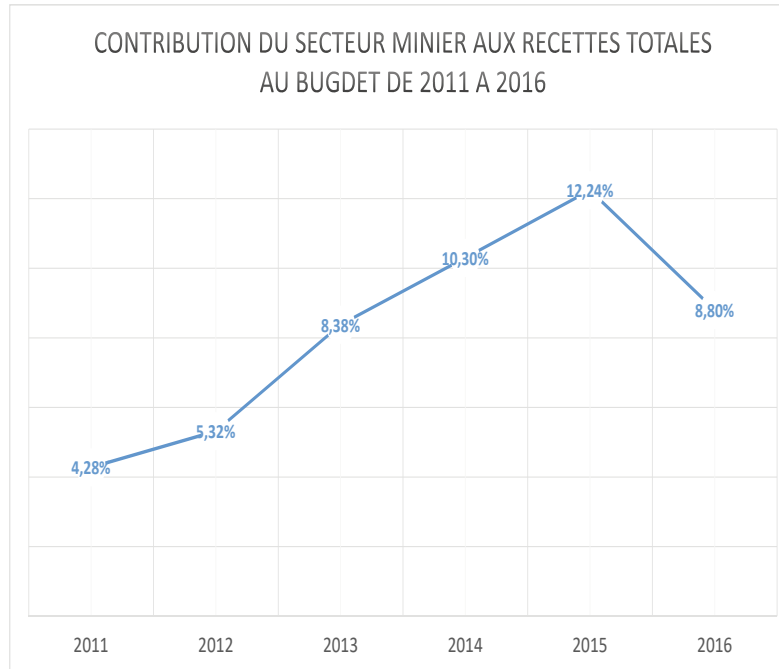
25

Après le Code minier de 2002

Par rapport au budget national, cette contribution n'est que de 8,22% pour la période de 2011 à 2016.

Lorsque l'on compare la situation du secteur minier avant et après 2002, l'opinion publique s'accorde sur le fait que l'activité minière ne contribue pas de manière significative au Budget de l'Etat.

D'où les frustrations qui ont conduit à la révision de la Loi n°007/2002 portant Code Minier, notamment son régime fiscal et douanier jugé trop libéral et déséquilibré au détriment de la population.



26

- **2018** : Publication, 9 mars 2018, de la loi modifiant et complétant la loi de 2002

La loi de 2002 qui était sensé rapporter à l'état des recettes substantielles pour son développement économique et social, n'a pas su rencontrer ses attentes.

D'où les frustrations qui ont conduit à la révision de la dite loi, notamment son régime fiscal et douanier jugé trop libéral et déséquilibré au détriment de la population.

Caractéristiques :

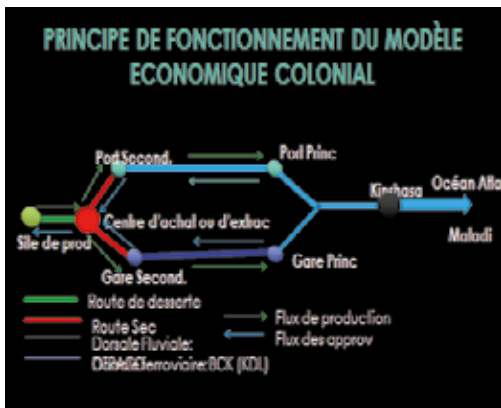
i. Le code de 2008 introduit les innovations suivantes :

- la prise des mesures incitatives à l'endroit des Provinces en déficit d'infrastructures afin de permettre leur essor économique ;
- l'élargissement de l'assiette et le relèvement des taux de la redevance minière ;
- le relèvement de la quotité de la participation de l'Etat dans le capital social des entreprises minières ;
- l'effectivité et le contrôle du rapatriement de 60% ou 100% des recettes de ventes à l'exportation ;
- l'obligation de construction du bâtiment abritant le siège social dans le chef lieu de la Province de l'exploitation ;
- la promotion de la transformation locale d'une partie de la production minière ;
- l'obligation de réserver une partie de la production minière pour les besoins de l'industrie locale.

27

Perspectives

Historique du modèle économique de l'exploitation minière



29

VISION DU MINISTRE DES MINES

« Développer un secteur minier compétitif et durable pour le bien-être social de la population ».

30

C'est donc dans ce cadre que le Ministère des Mines s'est doté du Plan Stratégique de Développement du secteur des Mines 2017-2021 « PSDM », en sigle.

Néanmoins, pour en arriver là, le Ministère devrait se doter d'une vision. Celle-ci étant un avenir souhaité. Donc, le Ministère a rêvé de « **Développer un secteur minier compétitif et durable pour le bien-être social de la population** ».

Sur base de cette vision, le Ministère DES MINES a levé cinq orientations stratégiques à savoir :

- Renforcement des capacités institutionnelles ;
- Intensification des recherches géologiques et minières ;
- Développement d'une industrie minière compétitive pour la création de l'emploi ;
- Promotion de l'image de la R.D.C. ;
- Développement des infrastructures d'appui au secteur minier et environnement.

31

Perspectives

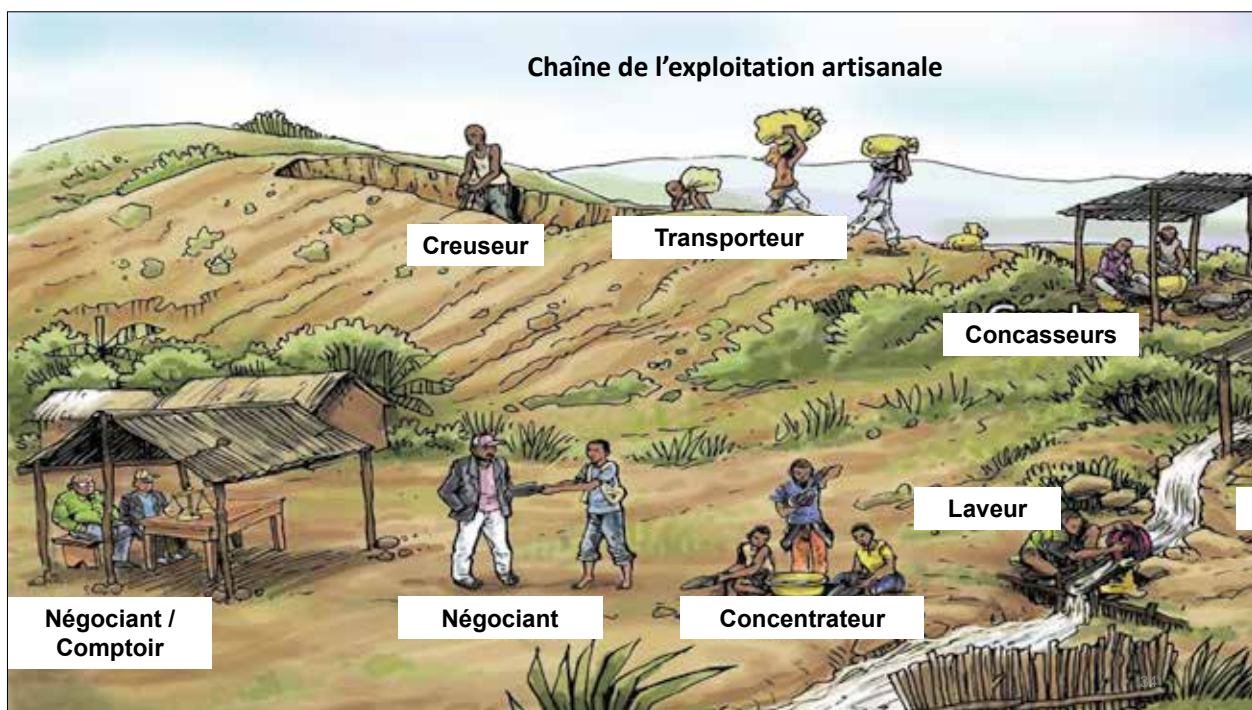
En vue de profiter du super-cycle des prix des matières premières minérales, la RDC doit:

- s'investir davantage dans la mise en valeur de ses ressources minérales, en l'occurrence les métaux de base (Cu, Co, Zn et Ni), les métaux précieux et les pierres précieuses;

32

PROPOSITION A LA BCC CONTRIBUTION

33



Impliquer la BCC dans la recherche des solutions sur la captation des flux matières de l'or provenant de l'exploitation artisanale

Année	Exploitation artisanale		Exploitation industrielle		Total général	
	Kilogramme	Valeur en USD	Kilogramme	Valeur en USD	Kilogramme	Valeur en USD
2003	-	-	-	-	0,00	0,00
2004	12,00	121 179,00	-	-	12,00	121 179,00
2005	613,00	7 019 228,00	-	-	613,00	7 019 228,00
2006	95,00	1 525 131,00	-	-	95,00	1 525 131,00
2007	121,60	2 148 475,00	-	-	121,60	2 148 475,00
2008	70,31	2 301 053,00	-	-	70,31	2 301 053,00
2009	220,14	6 057 911,00	-	-	220,14	6 057 911,00
2010	177,90	5 900 584,00	-	-	177,90	5 900 584,00
2011	115,97	4 987 307,00	97,39	4 036 669,00	213,36	9 023 976,00
2012	134,87	5 800 210,00	2 276,43	99 947 800,00	2 411,30	105 748 010,00
2013	233,18	8 626 421,00	5 876,56	227 550 720,05	6 109,74	236 177 141,05
2014	632,51	21 263 663,97	22 931,88	794 941 279,00	23 564,39	816 204 942,97
2015	253,98	8 110 541,00	31 536,78	1 064 179 009,00	31 790,76	1 072 289 550,00
2016	244,42	7 970 284,50	29 933,26	1 211 518 031,00	30 177,68	1 219 488 315,50
2017	230,29	8 200 997,33	31 281,61	1 078 555 314,00	31 511,90	1 086 756 311,33

Selon les rapports des Nations Unies, des experts et bureaux internationaux, la RDC produirait 12 à 15 tonnes d'or mais n'exporte officiellement que 300 kg pour une valeur de 150 Millions de dollars. Comprenant cette opportunité, certains pays voisins ont installés des raffineries , tels que l'Ouganda pour 6 tonnes et le Rwanda en cours de construction.

C'est une opportunité pour la BCC de s'impliquer pleinement dans le circuit d'approvisionnement de l'or artisanal congolais au regard de l'article 128 du code minier par la création de marché boursier afin de capter ces flux matières en vue du renforcement de sa politique de change et ainsi contribuer à la résilience de l'économie congolaise face aux éventuels déséquilibres de la balance de paiement

35

CAS DE REFORME STRUCTURELLE ENTREPRISES PAR LE MINISTERE DES MINES

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE GEO-DONNEES

36

- La carte Géologique
- La carte Topographique
- Campagne Géophysique aéroportée
- Études géologiques régionales
- Test de prospectivité
- Appui technique aux ZEA
- Banque des données
- Création du Service Géologique National

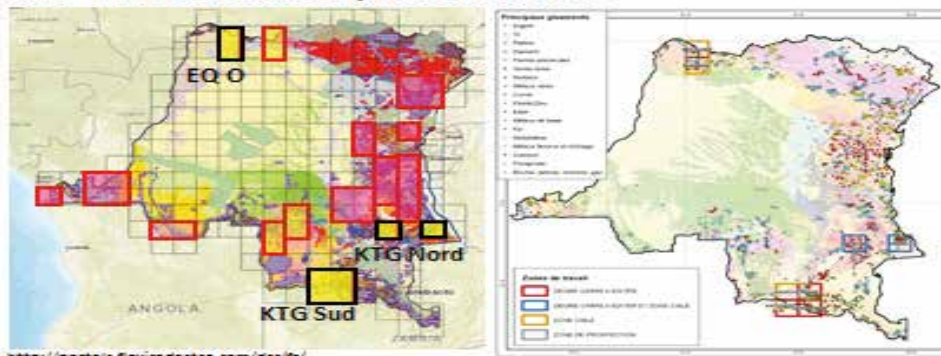


37



Contexte institutionnel du volet A.4

➤ Zones Cibles identifiées par le PROMINES



<http://portails.flexicadestre.com/drc/fr/>

➤ 3 Zones Cibles sélectionnées dans le volet A4 :

- ✓ Katanga Sud (KTG Sud)
- ✓ Katanga Nord (KTG Nord) : 2 sous zones
- ✓ Equateur Ouest (EQ Ouest)

PROMINES

brgm | lgs | gescorp

38

Je vous remercie





« Croissance Economique et Développement du secteur minier »

ERIC MONGA MUMBA

PRESIDENT PROVINCIAL DE LA FEC /HAUT-KATANGA



SOMMAIRE

- Développement Commercial :
- Contraintes
- Potentiels
- Recommandations



Développement Commercial

Le rythme accéléré de la production minière observée au cours de ces trois dernières années a eu pour conséquences :

- Un surcroît des flux d'importations et d'exportations ;
- Engorgement du trafic ;
- Une forte demande de l'énergie électrique;
- Limite des infrastructures de prise en chargeP des flux commerciaux
- Forte demande des biens et services découlant des autres secteurs d'activités économiques ainsi relancés;

3



Développement Commercial

Le surcroît des investissements miniers nécessitent :

- un effort considérable dans la mise en œuvre des politiques commerciales propices qui attirent davantage les investisseurs vers le secteur connexe à l'exploitation minière;
- Le développement des infrastructures énergétiques
- le développement des infrastructures routières;
- l'assainissement du climat des affaires;

4



Quelques indicateurs

1. POPULATION : \pm 16 Millions d'Habitants (INS)

La population est largement constituée des jeunes représentant plus de la moitié de l'ensemble,

il sied de signaler que le taux de scolarité des jeunes est passé de 59 à 78% entre 2010 et 2016 ; ce qui doit rassurer davantage les investisseurs sur la disponibilité de la main d'œuvre (UNICEF)

5



Quelques indicateurs

2. DEMANDE INTERIEURE :

\pm 2,6 milliards dollar en 2017

- Le marché intérieur de l'ex province du Katanga constitue un potentiel important pour les investisseurs. (SADC)
- La demande alimentaire et des matériaux de construction en constitue le 70% ; le 30% restant est constitué des divers produits principalement des produits médicaux. (USAID)

6



Quelques indicateurs

3. TERRE ARABLE : ± 12 millions d'hectares

- La production agricole à ce jour n'utilise que près de la moitié de ces superficies pour la production de maïs, manioc, haricot, légumes...
- Plusieurs plantations notamment de coton, des palmiers à l'huile sont à la recherche de financement tant public que privé (ANAPI)

7



Contraintes à la croissance économique

- Lourdeur des opérations dans la conduite douanière qui gêne la fluidité du trafic diminuant ainsi le taux de rotation des véhicules et des wagons entraînant par voie de conséquence une faible mobilisation des recettes publiques;
- manque de connectivité entre les voies de communication impacte sur la fluidité du trafic;

8



SITUATION GEOGRAPHIQUE

- La RDC est à la croisée de deux blocs économiques : l'Afrique Australe et l'Afrique Centrale ;
- trois zones linguistiques : Anglophone, Lusophone et Francophone.
- Accès de l'Afrique entre l'océan Atlantique et Indien.
- les grands axes de communications EST-OUEST: voies ferrée, routière, fibre optique, lignes de forces électriques
- Besoin permanent de fluidité dans les échanges des biens et des personnes.



9

RECOMMANDATIONS

1. La transformation structurelle de l'Economie :

- mobilisation vigoureuse des ressources intérieures et extérieures pour l'investissement dans les procédés de production et de fabrication des biens et services tant pour contenir les besoins des industries minières que pour les autres secteurs comme l'agriculture ;

2. Développement des réseaux infrastructuraux stratégiques pour rendre plus fluide les échanges commerciaux intérieurs et extérieurs tant par voie routière que ferroviaire;

3. Amélioration du cadre institutionnel et réglementaire pour attirer plus d'investissements privés;

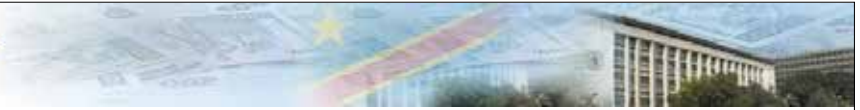
4. Interconnexion des modes de transports;

5. Amélioration de la qualité de la connexion des services internet

10



BANQUE CENTRALE
DU
CONGO



DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES EN MATIERE DE RAPATRIEMENT DES RECETTES D'EXPORTATION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Direction des Opérations Bancaires et des Marchés

JUIN 2018

1



BANQUE CENTRALE
DU
CONGO



SOMMAIRE

- 1. DEFINITION ET BASE JURIDIQUE DU RAPATRIEMENT DES RECETTES D'EXPORTATION**
- 2. MÉCANISME DE RAPATRIEMENT DES RECETTES D'EXPORTATION**
- 3. MÉCANISME DE SUIVI DU DÉLAI ET DES MONTANTS A RAPATRIER**
- 4. REGIME DES PENALITES**

Juin 2018

2



1. 1. DEFINITION

Le rapatriement des recettes d'exportation est tout transfert des fonds au bénéfice du pays exportateur en contrepartie d'un échange de la fourniture d'un bien ou d'un service entre résident et non-résident.

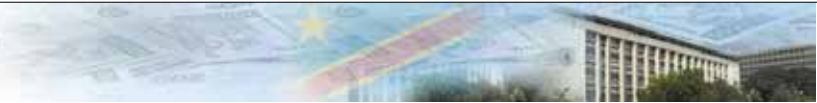


1.2. BASE JURIDIQUE DU RAPATRIEMENT DES RECETTES D'EXPORTATION

En République Démocratique du Congo, c'est l'Ordonnance-loi n°67/272 du 23 juin 1967 qui confère à la Banque Centrale les pouvoirs de réglementer les transactions entre résidents et non-résidents.

A cet effet, la Banque Centrale agit sur base du texte de la Réglementation du Change, qui est l'ensemble des dispositions édictées par elle, qui régissent d'une part les transactions en monnaies étrangères sur le territoire national et d'autre part celles entre résidents et non résidents.

(Article 32 de la Réglementation du Change).



2. MÉCANISME DE RAPATRIEMENT DES RECETTES D'EXPORTATION

Le rapatriement des recettes d'exportation de biens peut s'effectuer sous trois modes ci-après :

1. Le rapatriement ordinaire

le transfert des fonds intervient après l'expédition des biens auprès de l'acheteur.



2. Le rapatriement anticipé

le transfert des fonds intervient avant l'expédition des biens auprès de l'acheteur. Il s'agit d'un préfinancement d'exportation par l'acheteur étranger.

3. Le rapatriement des exportations en consignation

le transfert de fonds intervient après l'expédition et la vente des biens par le **consignataire**, déduction faite de la commission. (Alinéa 2 de l'article 32 de la Réglementation du change). Pour ce cas, le délai de rapatriement correspond à la date d'extrême validité de la déclaration.



2. MÉCANISME DE RAPATRIEMENT DES RECETTES D'EXPORTATION

REGIMES	DECLARATION	PAIEMENT
Régime commun	Les quantités à exporter sont faites sur base du rapport de lot prêt à l'exportation de l'OCC (quantité constatée) Article 30 de la Réglementation du change	Rapatriment de 100% des quantités réellement exportées qui doit correspondre à la quantité déclarée. Article 32 de la Réglementation du change
Régime particulier (Titulaires des droits miniers)	Les quantités à exporter sont faites sur base prévision de production trimestrielle (quantité déclarée à titre indicatif) Article 73 de la Réglementation du change	Rapatrime au moins une quotité de 40% de recettes réalisées Article 77 de la Réglementation du change
Régime conventionné (Pétroliers producteur et quelques miniers titulaires)	Les quantités à exporter sont faites sur base prévision de production trimestrielle (quantité déclarée à titre indicatif) Article 80 et 81 de la Réglementation du change	Ne rapatrie qu'en fonction de ses besoins de fonctionnement domestique, Article 85 de la Réglementation du change

Juin 2018

7



3. MÉCANISME DE SUIVI DE RAPATRIEMENT

a) Du délai de rapatriement :

Le délai de rapatriement est fonction du lot réellement exporté et de la date de sortie effective de biens du territoire national pour une destination finale ou d'embarquement à partir d'un pays africain pour une destination finale.

Ainsi, le rapatriement des recettes d'exportation doit s'effectuer dans un délai de (i) 60 jours calendrier à dater de l'embarquement ou de la sortie du pays et (ii) 20 jours pour l'or et le diamant artisanaux.

Le seul document qui sert à certifier la date d'exigibilité de rapatriement est le document de transport (B/L (Bill of Lading), LTA (Lettre de Transport Aérien), CMR (Convention relative au contrat de transport international de Marchandise par Route) article 32 de la Réglementation du Change.

Juin 2018

8



3. MÉCANISME DE SUIVI DU DÉLAI ET DES MONTANTS DE RAPATRIEMENT

b) Du montant de rapatriement :

Le principe veut que le montant à rapatrier ne soit pas inférieur à la valeur exportée telle que certifiée par les services publics acteurs dans le commerce international (OCC-DGDA-Commission Nationale des Mercuriales).

Le montant à rapatrier est fonction de la quantité et du prix planché déclaré, mais si la quantité exportée réellement est supérieure ou inférieure à la quantité déclarée, il y a modification lors de la clôture des opérations.

Le montant exigible à rapatrier est certifié par les documents finaux (facture définitive, Certificat Vérification à l'Embarquement et à l'Exportation CVEE, Déclaration Douanière de Sortie EX1, ...)



4. REGIME DES PENALITES

Distinguons deux types des régimes, notamment celui appliqué aux opérateurs du régime commun et à ceux des régimes particuliers (titulaires des droits miniers et pétroliers).

Conformément aux Tarifs et conditions des opérations de la Banque Centrale, édition 2018, il est prévu un barème des sanctions applicables aux manquements ci-dessous :

1. Régime applicable aux opérateurs du régime commun

- ✓ 5.1.1. Rapatriement tardif des recettes d'une exportation réalisée sous le mode de consignation : 1% du montant par jour de retard ;
- ✓ 5.1.2. Défaut de rapatriement des recettes d'une exportation réalisée sous le mode de consignation : 2% du montant par jour de non rapatriement ;



4. REGIME DES PENALITES

- ✓ 5.1.3. Rapatriement tardif des recettes d'exportation des sous-produits résultant de l'affinage : 1% du montant par jour de retard ;
- ✓ 5.1.4. Défaut de rapatriement des recettes d'exportation des sous-produits résultant de l'affinage : 2% du montant par jour de non rapatriement ;
- ✓ 5.1.5. Transmission tardive de la Déclaration douanière attestant la sortie effective des biens (SD ou EX1) : CDF 50.000 par jour de retard et obligation de la transmettre endéans les 5 jours ouvrés ;



4. REGIME DES PENALITES

- ✓ 5.1.6. Défaut de transmission de la Déclaration douanière attestant la sortie effective des biens (SD ou EX1) : CDF 100.000 par jour de non transmission et obligation de la transmettre endéans les 5 jours ouvrés ;
- ✓ 5.1.7. Rapatriement tardif des recettes d'exportation : 0,5 % du montant des recettes attendues par jour de retard ;
- ✓ 5.1.8. Défaut de rapatriement des recettes d'exportation : 5 % du montant des recettes attendues et obligation de rapatrier dans les 10 jours ;



4. REGIME DES PENALITES

- ✓ 5.1.9. Transmission tardive du document de transport par l'exportateur à la banque intervenante pour la confirmation de la date d'embarquement: CDF 50.000 par jour de retard et obligation de le transmettre dans les 5 jours ouvrés ;

- ✓ 5.1.10. Défaut de transmission du document de transport par l'exportateur à la banque intervenante pour la certification de la date d'embarquement : CDF 100.000 par jour de non transmission et obligation de le transmettre dans les 5 jours ouvrés ;



4. REGIME DES PENALITES

2. Régime applicable aux opérateurs des régimes particuliers

- ✓ 6.1. Rapatriement tardif des recettes d'exportation : 0,5 % du montant par jour de retard et obligation de rapatrier dans un délai de 10 jours ouvrés.

- ✓ 6.2. Rapatriement de la quotité de 40 % des recettes d'exportation par toute société n'ayant pas le droit reconnu aux titulaires des droits miniers : 2 % du montant non rapatrié et obligation de rapatrier dans un délai de 10 jours ouvrés.



4. REGIME DES PENALITES

- ✓ 6.3. Défaut de rapatriement des recettes d'exportation par le titulaire des droits miniers : 1 % du montant non rapatrié et obligation de rapatrier dans un délai de 10 jours ouvrés ;

- ✓ 6.4. Défaut de rapatriement de la quotité légale : 1 % du montant non rapatrié et obligation de rapatrier dans un délai de 10 jours ouvrés ;



MERCI DE VOTRE ATTENTION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

**EXPOSE A LA CONFERENCE DEBAT
DU 4 AU 5 JUIN 2018 A LUBUMBASHI**

**THEME : « DE LA STABILISATION A LA
CROISSANCE ECONOMIQUE DURABLE EN RDC »**

**SUJET: ROLE DES POLITIQUES DU SECTORIEL
AGRICOLE DANS LA RELANCE DE L'ECONOMIE
CONGOLAISE**

Présenté par

Monsieur **MUKANDA WA AMBULA MASENGO Charly**

Conseiller du Ministre de l'Agriculture Chargé de Suivi – évaluation du
Partenariats et Projets

Expert en conduite et Ingénierie des projets

Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut - Katanga;

Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo ;

Excellence Monsieur les Ministres Provinciaux de la Province du Haut – Katanga ;

Excellence Monsieur les Ministres Provinciaux de la Province du Lualaba ;

Excellence Monsieur les Ministres Provinciaux de la Province du Tanganyika;

Excellence Monsieur les Ministres Provinciaux de la Province du Haut – Lomami;

Monsieur les Représentants des Regroupements Professionnels : FEC, ACB, COPEMECO,
PME et PMEA...

Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires techniques et financiers ;

Messieurs les Haut – Fonctionnaires de la Banque Centrale du Congo

Distingués invités en vos titres et qualités respectifs, tout protocole observé

Chers Participants,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom du Ministre de l'Agriculture remercier Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut – Katanga et Monsieur le Gouverneur de la BCC pour l'initiative combien louable, celui d'organiser un cadre de réflexion dont le thème est « **DE LA STABILISATION À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE EN RDC** ».

Ce sujet dont nous avons l'opportunité de développer aujourd'hui, consiste à analyser les politiques du secteur agricole, leur rôle et contribution pour la relance de l'économie congolais avec comme corollaire l'amélioration durable du cadre de vie de la population.

Notre exposé de ce jour est subdivisé en 5 points suivants :

- **IDENTIFICATION DE LA RDC**
- **ETAT DES LIEUX**
- **CAUSES DE RETARD DANS LA PROMOTION AGRICOLE**
- **LES DEFIS MAJEURS (VISION)**
- **PLAN D'URGENCE DU MINISTERE**

I. INTRODUCTION

- La République Démocratique du Congo se doit d'être une puissance agricole à l'horizon 2033, préalable à la puissance industrielle et fer de lance de la lutte contre la pauvreté. La vision du Gouvernement est d'assurer la redynamisation de la structure productive du monde rural axée sur le développement d'une production agro-industrielle moderne - café, thé, cacao, palmier à huile, vivriers et sur le renforcement des petits exploitants, la production de tout genre agricole à travers les Provinces, tout en assurant la conservation des ressources naturelles du pays.
- La démarche prend appui sur une stratégie qui consiste à optimiser le potentiel agricole du pays de l'ordre de 80 millions d'hectares arables dont onze millions seulement sont mis en valeur dans le contexte des conflits fonciers récurrents, d'absence de financement et de délabrement des routes de desserte agricole.
- Si ces terres sont adéquatement cultivées, la RDC pourra devenir un exportateur de produits alimentaires et nourrir 3 milliards de personnes, en utilisant les bonnes méthodes d'exploitation agricole.

En effet, le secteur agricole congolais est, dans sa globalité, caractérisé par une **faible production et productivité dans ses filières végétales, animales, halieutiques, un cadre institutionnel mal organisé, une dégradation et un faible niveau d'accès aux infrastructures de commercialisation**. A ceci s'ajoute l'inadéquation de l'offre des services de **recherche agronomique et de vulgarisation agricole**. Il y a lieu de signaler également, les dynamiques et pratiques actuelles qui ne sécurisent pas les investisseurs, les producteurs et les commerçants. Ce manque de dynamisme ne permet pas l'accès aux intrants, au capital, aux compétences techniques, conseils et aux marchés.

C'est pourquoi en milieu rural, les conditions d'existence des ménages agricoles demeurent précaires et assurées par la production vivrière sur des **petites surfaces** dont la moyenne varie entre **0,5 et 1,0 ha** par an, par ménage dans les galeries forestières et les savanes. Cette situation des souffrances est en marge pourtant des politiques nationales et sectorielles qui prône et affirme le développement par l'agriculture vivrière compétitive de type familial et industriel comme voûte de lutte contre la pauvreté. Pour répondre à ce défi de l'insuffisance alimentaire, certaines politiques, stratégies, **mesures et interventions** ont été prises dont la liste en annexe. Quant à l'analyse du potentiel de la RDC, les données générales se présentent comme suit.

IDENTITES DE LA RDC

1. Données Générales

- **Position géographique** : Au cœur de l'Afrique
- **Superficie** : 2 345 410 Km² (37km de la côte Atlantique)
- **Population** : plus de 80 millions d'habitants
- **Frontières** : 9.165 km (avec 9 pays voisins)
- **Provinces** : 26 (Kinshasa, la capitale y compris)
- **Forêts** : 155 000 000 ha

IDENTITES DE LA RDC

- **Fleuve Congo** : 4 500 km de longueur
- **Monnaie Nationale** : Francs congolais
- **Monnaie de transaction** : USD
- **Contribution de l'Agriculture au PIB** : 6 788,5 millions d'USD (2016)
- **PIB (à prix courants)** : 37,93 milliards d'USD
- **PIB/Habitant** : 497,8 USD (2016)
- **Taux de croissance du PIB** : 2,5% (2016)
- **Taux d'inflation moyenne annuelle** : 11,2% (2016), 2017...

Informations Spécifiques

- **Terres arables** : ± 80 millions exploités à 10% seulement.
- **Climat** : Diversité de climats
- **Réseau hydrographie** : Elevé et important
- **Herbages et savanes** : capables de supporter 40 millions de tête de gros bétail
- **Potentiel d'irrigation** : 4 millions d'ha
- **Potentiel halieutique** : 707 000 tonnes de poissons l'an

Climat et pluviométrie

a. Climat :

Température moyenne annuelle

➤ Minima

Cuvette centrale jusqu'à la côte : 16°C, Nord : 20°C, Est : 10°C, partie australe : 16°C

➤ Maxima

Cuvette centrale jusqu'à la côte : 30°C, Nord : 30,7°C, Est : 23°C, partie australe : 29,8°C

b. Pluviosité

Cuvette centrale jusqu'à la côte : 1.500mm (environ 9 mois),

Nord : 1800 mm (environ 11 mois), Est : 1000 mm (environ 6 mois), partie australe : 1.500 mm (6 mois)

Végétation

Différentes types de végétation sont éparpillées à travers les 26 provinces de la RDC à savoir: Kinshasa (savanes boisées, prairie, forêts secondaires), **Kongo – Central** (Mangroves, steppes, forêt, galeries forestières), **Ex. Bandundu** (Forêt dense humide, forêt dense, savane boisée, prairie, galerie forestières), **Ex – Kasai** (Forêt dense, savane boisée, savane herbeuse, savane entrecoupée par des lambeaux de forêt, prairie, **Maniema** (galeries forestières le long de cours d'eau

Végétation

- **Ex – Province Orientale** (prairie, galerie forestières, forêts humide, forêts édaphiques, savane boisée), **Ex – Equateur** (forêt édaphique, forêt ombrophile, forêts caducifoliée, **Ex – Katanga** (forêt claire (miombo), forêts à bambou, savane, prairie marécageuse, savane boisée), Nord Kivu (forêts sclérophylle claire à strate arborescentes, forêts ombrophiles de montagne, forêt Equatoriale à Gilberto – nedron, **Sud – Kivu** (forêt dense de basse altitude, forêts denses de montage, steppes forêts de bambou en haut altitude (*sources : Etudes du Secteur Agricole : rapport bilan diagnostic et note d'orientation 2009*).

CLASSE	SUPERFICIE HA	%
Kaolisols	215 819 332	92,03
Sols bruns Tropicaux	552 925	0,24
Sols minéraux brut	393 164	0,17
sols tropicaux récents	12 690 719	5,41
Terres noires tropicales	924 747	0,39
Eau	4115600	1,76
Total	234 497 087	100

III. ETAT DES LIEUX

Potentiel Végétale

La RDC possède un potentiel agricole considérable :

- Un marché potentiel de plus de 100 million d'habitants (population interne et des pays limitrophes) ;
- Grande réserve d'eau douce, deuxième au Monde (3.680.000 km de bassin hydrographique) pour l'agriculture irriguée, familiale et intensive ;
- Potentiel halieutique estimé à 707.000 tonnes de poissons l'an ;
- 80 millions d'ha des terres arables dont 10% seulement sont en exploitation ;
- un potentiel en irrigation de 4 millions d'ha dont 13.500 ha irrigués, soit 3,2% des superficies disponibles ;
- Le secteur agricole en RDC est prédominé à 70% par la population active en milieu rural et peut créer plus de 60% d'emploi.
- La production ne progresse que de 2% par an, contre une croissance démographique de 3,2%

1.2 Axes à forte production et productivité agricole avec densité démographique ayant des voies d'évacuation vers les grands centres de consommation :

1. l'axe couvrant la zone allant de l'Océan Atlantique au Kasai Oriental ;
2. l'axe correspondant aux villes minières et à leur arrière-pays dans l'ex Province du Katanga ;
3. l'axe correspondant à la région des Grands lacs ;
4. l'axe englobant la partie septentrionale de l'Equateur;
5. l'axe couvrant l'arrière-pays de Kisangani jusqu'au Pool Malebo (Kinshasa).

1.3 Principales cultures agricoles praticables en RDC

a. Cultures vivrières

Manioc, maïs, riz, arachide, bananes plantains, pomme de terre, igname, blé, sorgho, haricot, niébé, taro, patate douce, etc...

b. Cultures maraichères et fruitières

Oignon, tomate, légume, orange, mangue, papaye agrumes etc...

c. Cultures pérennes, de rente ou d'exportation

Caféier, cacaoyer, palmier à l'huile, hévéa, quinquina, tabac, coton, pyrèthre, thé, canne à sucre, papayer, urena, jatropha et...

Tab : production des produits agricoles par spéculation (en tonnes)

2. Potentiel Pêche

Le secteur pêche comprend la pêche maritime, continentale et aquaculture.

La production maritime est modestement exploitée avec seulement 2% soit 6000 tonnes depuis l'année 1980 dans le littoral long d'environ 40 km entre l'Angola et la RDC avec et se situe dans la zone économique exclusive (ZEE) dont la superficie est estimée à 1.150 km². L'ensemble de la production a été estimée à 240 000 tonnes environ 30% du potentiel.

Le potentiel halieutique est exploité sur les eaux douces, sur les Lacs, les marais, le fleuve Congo et ses affluents.

L'aquaculture repose principalement sur la pisciculture des espèces telles que les tilapias et poisson chats produits pour le besoin familial de subsistance.

Comme dit précédemment, la RDC possède plus ou moins 707 000 tonnes de production.

Voici le potentiel selon les Lacs

N°	LACS	SUPERFICIE km ²	POTENTIEL /A N	PRODUCTION/ TONNES
1	Côte atlantique	820	6 000	3800
2	Lac Tanganyika	32 900 partie congolaise 14 800	300 000 - 1000000	-
3	Lac – Kivu	2700 dont (63%) pour la RDC	7 000 – 19 000	-
4	Lac Edouard	1940 dont 84% RDC	13 000 – 16 000	-
5	Lac Albert	5 270 dont (40%) RDC	30 000	-
6	Lac Moero	4 650 dont 1950 soi (40%) RDC	12 000	-
7	Dépression de Kamalondo	6 256	30 000	1700

2.2. Elevage

La RDC compte 40 millions de gros bétail composé de 11% de bovin, 14 % d'ovins, 15 % de porcins et 60% de caprins.

La chèvre compte tenu de sa tolérance à la trypanosomiase est la plus élevée et préférée.

IV. CAUSES DE RETARD DANS LA PROMOTION AGRICOLE

Depuis plusieurs décennies, des nombreux défis majeurs (techniques, économiques, environnementaux, institutionnels, etc.) entravent le développement du secteur de l'Agriculture. Ces entraves sont à la fois endogènes et exogènes.

Parmi les problèmes *endogènes*, on peut citer:

1. Problèmes relatifs au déficit managérial

- Absence des statistiques fiables et des informations adéquates permettant de fixer les orientations stratégiques pertinentes;
- Absence d'enquêtes de base au démarrage de différents programmes et projets mis en œuvre;
- La multiplicité des microprojets pour un seul bailleur avec un impact limité ;
- Problématique de la coordination et du suivi interne des programmes et projets en exécution;

Problèmes relatifs au déficit managérial

- La déficience des services conseils aux petits producteurs agricoles ;
- Pas de tenue de comptabilité à $\pm 80\%$ des acteurs agricoles ;
- Le délabrement des centres d'adaptation des semences et géniteurs améliorés);
- Le délabrement des centres d'alevinage;
- L'intervention en aval et non en amont des services techniques du secteur pour bon nombre des projets.

2. Problèmes relatifs à l'appui financier

- Insuffisance du budget alloué au secteur agricole, soit moins de 3% du budget national: la loi de finances 2018 indique un montant inscrit au budget national de **Fc 18307399 739**, soit **10 929 790,89** USD pour le fonctionnement;
- Le faible taux de décaissement de ce montant ;
- Décalage fréquent entre les décaissements et les calendriers des activités agricoles;
- Irrégularité dans la libération des fonds de contrepartie,
- L'inadéquation et insuffisance des institutions en charge des crédits agricoles : Les difficultés d'accès aux financements qui exigent pour leur réalisation des garanties que les agriculteurs ne possèdent pas.

3. Contraintes relatives à la production

- Enclavement des zones de production (mauvais état des infrastructures de transport sur toute la chaîne de production);
- Le délabrement avancé des voies d'évacuation des produits agricoles ;
- L'inexistence de grandes embarcations capables d'évacuer au coût raisonnable des grandes quantités des produits agricoles ;
- La déficience des services conseils aux producteurs agricoles ;
- La déficience des intrants agricoles en quantité et qualité ;

3. Contraintes relatives à la production

- La vétusté et/ou insuffisance des infrastructures de transformation, de conservation et de stockage des produits agricoles ;
- La sécurité et climat des affaires peu favorables
- L'agriculture en RDC est de subsistance et ne parvient pas à assurer l'accroissement des revenus des ménages ;
- Le déficit alimentaire est évalué entre 20 et 32 % selon les provinces ;
- La contribution du secteur agricole au PIB qui s'établissait à environ 40% en 2009, à baissé jusqu'à **18%** en 2005 à cause des tensions d'insécurité dans les zones de production.

commercialisation des produits

- Prix élevés de vente entraînés par les coûts élevés de production de certains produits locaux ;
- La mauvaise qualité suite aux mauvaises conditions de transformation, de transport, de stockage et d'emballage ;
- Manque de promotion des produits locaux suite à l'insuffisance d'organisation des salons de l'agro – industrie à l'échelle nationale, sous – régionale et régionale.
Parmi les problèmes exogène on peut citer :
- Importation des produits vivriers de mauvaise qualité vendus moins chère qui concurrencent les producteurs locaux ;
- Importation excessives des intrants agricoles qui augmentent conséquemment le coût de production ;
- Baisse de cours matière sur le plan international avec son influence sur les facteurs.

REALISATIONS DU MINISTERE

- L'article 16 de la loi portant organisation et fonction de l'Agriculture en RDC a été amendée et modifiée;
- La présentation et adoption par les différentes commissions gouvernementales du projet de création du FONADA (Fonds National pour le Développement Agricole);
- Elaboration du répertoire (annuaire) des grands producteurs agricoles de la RDC;
- Restructuration de Bukanga – Lonzo en répartissant des responsabilités entre trois sociétés à savoir: parc-agri chargé des aménagements, SEPAGRI pour la production et MARIKIN pour la vente et commercialisation;
- Financier de NEW DAUPN par le Gouvernement à hauteur d'un montant de 39 000 000 USD sur 45 000 000 USD prévus soit 86% de réalisation;
- Construction du bâtiment administratif où devra fonctionner le Cabinet du Ministère et le Secrétariat Général pour un montant de 4500 000 USD

REALISATIONS DU MINISTERE

- Accompagnement de l'ONC dans l'achat et installation des matériels de contrôle d'expertise de qualité à Kinshasa, Bunia, Gbadolité et Sud – Kivu,
- Création d'un cadre organique pour les fonctionnaires du Ministère;
- Création d'une corporation propre aux médecins vétérinaires;
- Octroi des exonérations à 170 Entités (agriculteurs) pour un montant de **15 9668 21,14 USD**
- Collecte et identification de plus de 1356 projets de demande de crédits sur le Fonds AfreximBank,

PROJETS REALISES ET EXECUTES AVEC LES PARTENAIRES

- Réouverture du portefeuille FIDA pour les programmes de PIRAM (Maniema), PAPAKIN (Kinshasa, Kongo – Central, Ex – Bandundu)
- PEJAB (Projet d'Encadrement des Jeunes en Agro – Business de 57 000 000 USD, financement de la BAD)
- PARRSA – FA (Projet d'Appui à la de Réhabilitation et à la Relance du Secteur Agricole dans les nouvelles Provinces de Sud-Ubangi, Nord Ubangi, Mongala, financement Additionnel de la Banque Mondiale pour 75 000 000 USD)
- PICAGEL (Projet Intégré de Croissance Agricole dans les Grands Lacs), pour un montant de 52 000 000 USD, financement de la Banque Mondiale, en faveur des Provinces de Tanganyika et Sud – Kivu:
- KOICA Centre de Recherche Agricole en partenariat avec la Core du Sud
- KOICA: Construction d'une Ecole Agricole, financement coréen de 8 000 000 USD

PROJETS REALISES ET EXECUTES AVEC DES PARTENAIRES

- Programme Intégré de Réhabilitation de l'Agriculture dans la Province du Maniema (PIRAM).
- Programme d'Appui aux Pôles d'Approvisionnement de Kinshasa en Produits vivriers et Maraichers (PAPAKIN) ;
- Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasai – Oriental (PRODAKOR) ;
- Programme de Développement Agricole dans le district de la Tshopo (PRODAT):
- Programme de Développement de Pôle de Croissance Ouest dans le Kongo Central:
- Programme de développement Agricole dans les Districts de Kwilu et de Kwango (PRODAKK) ;

V. LES DEFIS MAJEURS (VISION)

Si l'on veut, l'on peut, dit-on, la RDC offre une diversité climatique, édaphique et biologique lui permettant de fournir une multitude des produits végétaux, pastoraux, halieutiques, apicoles et phytopharmaceutiques sans arrêt pendant toute l'année et dans chaque province.

Les grands défis à relever en vue de réduire significativement le niveau de pauvreté de la population rurale et de stimuler une croissance soutenue du secteur à 6% à l'horizon 2030, consiste à:

Actions à mener

1. Evaluer globalement les progrès réalisés au niveau du secteur agricole et rural dans la mise en œuvre de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté et de la faim ;
2. Evaluer les mécanismes de suivi et évaluation des activités du secteur agricole;
3. Renforcer les capacités des différents acteurs de la chaîne et mise en œuvre du DSCR 2 en vue d'accroître leur capacité et leur efficacité pour les meilleurs résultats ;
4. Relancer et inverser l'exode des jeunes vers les milieux urbains.

1. La modernisation des systèmes de production agricole

Moderniser les systèmes de production agricole pour augmenter durablement à 10% la production et productivité actuelles dans les filières porteuses suivantes : végétale (café, cacao, thé, quinquina, hévéa, sucre, huile de palme et palmiste), animale (bovin, porcin, aviculture), industrie de transformation (maïs, manioc, riz et soja), pêche et pisciculture.

Pour se faire, quelques projets en quête de financement sont proposés dans le tableau ci – après.

PROGRAMME VOLONTARISTE AGRICOLE

N°	Nature	Localisation	Coût estimatif en USD d'un projet	Stratégie de financement
1	Culture de Cacao	CABEN (CACAO DE BENGAMISA Ex - Province Orientale(5 000 ha	1 000 000 à 15 000 000	Public- privé (Firme Sud – Africain)
2	PROGRAMME VOLONTARISTE D'URGENCE	KANDO, KASONGA, NKUNDI, KANYAMA KASESE, NKWZDI, LWASHI	60 000 000 USD	Public- privé
3	1800 FERMES ABANDONNEES (CAFE, HÉVÉA)	TOUTES LES PROVINCES	5 000 000 000 USD	Privé – privé, Public- privé
4	Culture du thé	Nord - Kivu	500 000 à 20 000 000	Privé - privé

1. Mobiliser les investissements conséquents, publics et privés, pour permettre à tous les acteurs du secteur agricole de jouer pleinement leurs rôles.
2. Garantir les investissements agricoles des grands producteurs et subventionner les petits producteurs en supportant les charges inhérentes aux garanties, cautions et assurance de financements agricoles.
3. Améliorer le climat des affaires ;
4. Mettre en œuvre et de manière effective la décentralisation des stratégies mieux adaptées aux réalités locales ;
5. Accélérer la mise en œuvre des mesures d'application de la loi portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture ;

1. Appuyer l'acquisition des tracteurs et autres équipements agricoles pour mieux appliquer la mécanisation et la motorisation agricole adaptée là où il le faut ;
2. Développer et promouvoir des techniques agricoles qui respectent l'écosystème et qui tiennent compte des changements climatiques ;
3. Promouvoir le partenariat public privé (**PPP**) pour délivrer des services, aux producteurs, orientés vers l'agriculture commerciale en vue de mettre en œuvre le développement des chaînes des valeurs à haut potentiel.
4. Continuer à octroyer des avantages douaniers, fiscaux et parafiscaux.

VI. PLAN D'URGENCE DU MINISTERE

- Mise en œuvre du programme volontariste d'urgence pour l'exploitation des 6 sites agricoles :
- Projet d'Appui au Secteur Agricole dans la Province du Nord – Kivu (PASA – NK) ;
- Mise en place des parcs – agroindustriels (Sud –Kivu : parc de Ruzizi), RUGUMBA/Kalemie), NKUNDI(Kongo – Central), KASONGO(Maniema), FIWA (Gbadolite), EBONDA(Mongala), MWEKA (Lomami)
- Récupération des 1800 fermes abandonnées

PROGRAMME VOLONTARISTE

N°	Provinces	Sites retenus	cultures	Superficie (Ha)	Production /ha	production /tonnes
1	Kilshasa	KITAIT	Manioc	500	15	12 000
	Kilshasa	MONGALA	Manioc	500	5	7 500
2	Kongo Central	NKUNDI	Riz	2 500	5	12 500
3	Lualaba	KASONGO	Maïs	2 500	7	17 500
4	Lualaba	KASONGO	Maïs	1 500	7	9 100
5	Haut Lomami	KANYAMA	Maïs	5 000	7	35 000
6	Kasaï Oriental	KLALI	Maïs	2 500	7	17 500
7	Kasaï Central	LUASHI	Maïs	1 200	7	8 400
TOTAL				16 300		119 500

JE VOUS REMERCIE

III.5 Rôle des politiques sectorielles dans la relance de l'économie congolaise : contribution du secteur industriel

Ministère de l'Industrie

0. INTRODUCTION

Comme vous le savez bien et tel que mes prédécesseurs l'ont souligné, il n'y a pas de croissance économique sans la production intérieure. De même il n'y aura pas d'émergence de la RDC sans son industrialisation.

Le sous thème qui a été confié au ministère de l'Industrie s'articule autour du rôle des *Politiques sectorielles dans la relance de l'économie congolaise, la contribution du secteur industriel*.

A cet effet, il sied de rappeler que, les politiques sectorielles nous renvoient aux défis liés à la production intérieure qui privilégie la maîtrise des chaînes de valeurs, les actions prioritaires de production locale à mener et la participation du secteur privé dans la politique productive de l'économie nationale.

1. ETAT DES LIEUX

De prime à bord je vous livre succinctement un aperçu historique de l'évolution de l'industrie en RDC.

- A l'indépendance de notre pays en 1960, l'industrie congolaise était composée de quelques 9.600 unités industrielles ;
- Entre les années 70 et 80, la RDC ne comptait plus que quelques 3600 industries ;

A l'issue de l'atelier national convoqué en février 2017 sur le Répertoire et la cartographie de l'industrie congolaise, il ressort que la RDC ne compte plus que 561 industries seulement. Donc la totale désindustrialisation.

2. CAUSES

Les causes de cette désindustrialisation sont nombreuses parmi lesquelles : la Zaïrianisation, les pillages de triste mémoire des années quatre vingt dix, plusieurs guerres à répétition, la fiscalité et la parafiscalité non attractives, les tracasseries administratives, la fraude fiscale et douanière et l'absence d'une vision ou d'un plan directeur de l'industrialisation.

C'est ici qu'il faut situer la question essentielle de savoir « **Que faire pour que le secteur industriel contribue à la relance de l'économie Nationale** »

A ce propos, sous l'impulsion du Président de la République, Joseph KABILA KABANGE, Chef de l'Etat, la vision du Gouvernement de la République dans le secteur industrielle est traduite au sein du ministère de l'industrie à travers deux politiques sectorielles basées sur :

- La protection de l'industrie locale existante ;
- La promotion et la création de nouvelles industries dans le Pays.

Que faire concrètement ?

1. Dans le cadre de la protection de l'industrie locale existante, le Gouvernement de la République s'emploie à accompagner les industries locales par l'amélioration du climat des affaires notamment par :

- la suppression, encours, de plusieurs impôts et taxes redondants et inutiles ainsi que la réduction des taux d'impôts et taxes retenus ;
- l'Octroi des avantages douaniers, fiscaux et parafiscaux à l'importation des matières premières et autres en rapport avec l'investissement industriel ;
- la lutte contre les tracasseries administratives et la fraude fiscale et douanière à la base de la concurrence déloyale rendant les produits locaux non compétitifs ;
- les mesures de protection allant jusqu'à la restriction temporelle des importations des produits similaires aux produits locaux fortement touchés par la concurrence déloyale comme c'est le cas du ciment, de la bière, de fer et acier, de la farine de froment du sucre et j'en passe.

Toutes ces mesures sont prises pour permettre à nos industries locales d'être compétitives, d'accroître leur production, de satisfaire le marché interne et aussi d'exporter au-delà de nos frontières.

Dans le même cadre de la protection de l'existant, en synergie avec le ministère de l'agriculture, une politique à moyen terme est en cours d'élaboration pour réhabiliter et développer toutes les plantations des cultures pérennes comme les caféiers, les palmeraies, les cacaoyers pour la mise en œuvre des projets concrets avec le secteur privé, l'encadrement des paysans et autres fermiers avec le concours du Fonds de Promotion de l'Industrie(FPI) et d'autres partenaires techniques et financiers pour produire du café made in Congo, de l'Huile de palme et autres produits et ainsi couvrir le marché locale et attaquer le marché extérieur.

2. Dans le cadre de la création de nouvelles industries dans le pays, le Gouvernement de la République à travers les 28 mesures urgentes a mis en place, à travers le ministère de l'industrie, une politique à court et moyen terme ci-après pour attirer les investissements tant locaux qu'étrangers afin de promouvoir l'industrialisation.

Il s'agit de :

- **IL'installation des Zones Economiques Spéciales (ZES)** ou tout simplement des quartiers industriels avec un régime des avantages incitatifs dans les provinces ci-après où le processus est déjà en cours : Kinshasa -maluku, Haut-Katanga, Ituri, Kongo Central et Tanganyika.
- l'essaimage des Parcs agroindustriels dont chaque site devra prendre en compte, dans le cadre de chaine de valeur, les ménages agricoles ou les familles paysannes, les fermiers, la recherche appliquée, la nouvelle technologie et la transformation industrielle proprement dite avec en aval les produits finis fabriqués à base de la spéculation choisie.

A ce sujet, quatre chaines de valeur suivantes sont retenues en synergie avec le ministère de l'agriculture, le **maïs**, dans les provinces du haut-Lomami, du Grand Kasaï et du Tanganyika ; le **manioc** dans les provinces du grand Bandundu et du Kongo Central ; le **Riz** dans l'ex province de l'Equateur avec le centre pilote de Bumba et la **pomme de terre** dans les provinces du Grand Kivu.

Récemment, prenant mesure de la situation, le coltan est en voie d'être transformé localement.

- **la promotion de la participation accrue du secteur privé** à travers un cadre juridique qui favorise l'amélioration du climat des affaires ;
- **la promotion de l'entrepreneuriat** en se focalisant sur le dynamisme des femmes et des jeunes par un appui technique et financier substantiel de l'initiative privée ;
- **la promotion des inventions et des innovations** susceptibles de générer des biens et des services pouvant contribuer à l'essor industriel et à la création des richesses ;
- la valorisation des matières premières locales par la maîtrise des chaînes de valeurs sur le territoire national ;
- la mise à niveau de la quantité de la production intérieure aux standards internationaux.

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités ;

La mise en œuvre rationnelle par le Gouvernement à travers le ministère de l'industrie, de toutes ces politiques sectorielles à court, moyen et long terme mènera sûrement à l'implosion de la production intérieure dont une partie serait destinée à l'exportation pour améliorer la balance commerciale de la RDC.

Comme dit plus haut, la contribution du secteur Industrielle à la relance de l'Economie Nationale, implique aussi que les produits transformés en RDC répondent aux normes de qualité satisfaisant aux besoins des consommateurs aussi bien locaux, régionaux qu'internationaux capables de s'insérer dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

D'où le renforcement par le ministère de l'industrie de :

- la promotion de l'assurance qualité ;
- l'élaboration des normes et la gestion de celles-ci et de la métrologie légale en collaboration avec le ministère du commerce extérieur à travers l'OCC, dans son application et contrôle ;
- l'amélioration du cadre légale sur la propriété industrielle ;
- le renforcement des capacités humaines et des compétences intellectuelles ;
- l'application stricte des normes dans différentes filières. Pour votre information, la RDC a des normes bien définies dans les domaines suivants : Agro-alimentaire, Bois, Aciers, Electrotechnique, Management de qualité, Bière et boissons alcooliques, Evaluation de la conformité et Ciment.
- le renforcement des mécanismes de financement du secteur productif par la mise à contribution du FPI et par la création de la Banque d'Investissement et de garantie publique;

Aussi il est reconnu que l'industrie minière et pétrolière sont les seules qui assurent presque la totalité des exportations de la RDC. Encore faudra-t-il **rendre obligatoire la transformation locale** sur l'ensemble des chaînes de valeur des matières premières en produits finis qui seront exportés avec une valeur ajoutée profitable à la création des richesses et d'emplois dans ces secteurs.

Surtout, que les recettes issues de ces deux produits permettent au Gouvernement de la République de :

- **diversifier l'économie nationale en finançant l'agroindustriel, les matériaux de construction, le tourisme, les emballages biodégradables et autres secteurs productifs ;**
- **développer les infrastructures de base (voies de communication, l'eau et l'électricité etc.,) pour assurer l'inter connectivité des provinces et la circulation des biens et des personnes.**

Mesdames et Messieurs ;

Si toutes ces conditions sont réunies, on fera de la RDC un pool économique et industriel capable de produire dans tous les secteurs et filières prioritaires des biens et des services pour le marché local et pour les exportations sur les marchés régionaux et internationaux.

Ainsi, l'Economie Nationale sera relancée.

Enfin, au regard du rôle du ministère de l'industrie, son leadership nécessite une attention particulière pour lui permettre d'interagir efficacement avec les autres ministères sectoriels en rapport avec l'industrialisation de tous les secteurs de la vie nationale.

Je vous remercie



**CONFERENCE DE LUBUMBASHI SUR LE THEME
« DE LA RELANCE A LA CROISSANCE DURABLE :
QUEL MODELE POUR L'EMERGENCE DE LA RDC »
Mai 2018**

ROLE DU SECTEUR FINANCIER DANS LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE

**Direction de la Surveillance des Intermédiaires Financiers
Présenté par : Jean-Marcel KALUBI KAYEMBE**

1



SOMMAIRE

I. GENERALITES

- I.1. Définition et rôle du secteur financier**
- I.2. Architecture du secteur financier**
- I.3. Intérêt de la régulation et du contrôle du secteur financier**

II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

- II.1. Paysage du secteur financier**
- II.2. Contraintes liées au financement**

III. PERSPECTIVES

2



I. GENERALITES

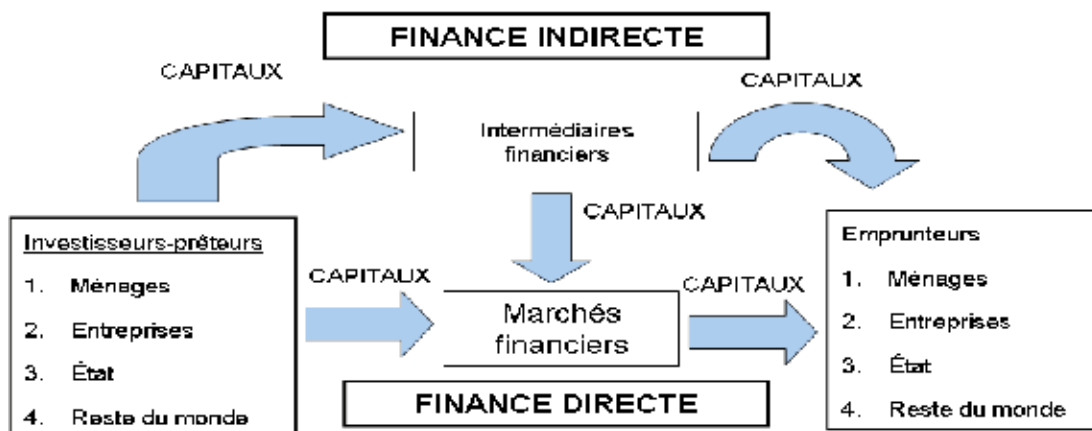
I.1. Définition et rôle du secteur financier

- ❖ Le système financier se définit comme **l'ensemble des règles, des pratiques, des Institutions, des marchés et des infrastructures financières** qui permettent de **transférer des fonds des agents économiques** à capacité de financement ou épargnants (investisseurs-prêteurs) à ceux **en besoin de financement ou emprunteurs**.
- ❖ Le secteur financier a pour rôle fondamental de **recueillir** et d'**allouer** l'épargne financière. Ainsi, il permet une amélioration de l'efficacité de l'allocation des ressources au sein de l'économie qui accroît en général l'investissement et partant, la croissance économique et le bien-être social.

3



I.1. Définition et rôle du secteur financier



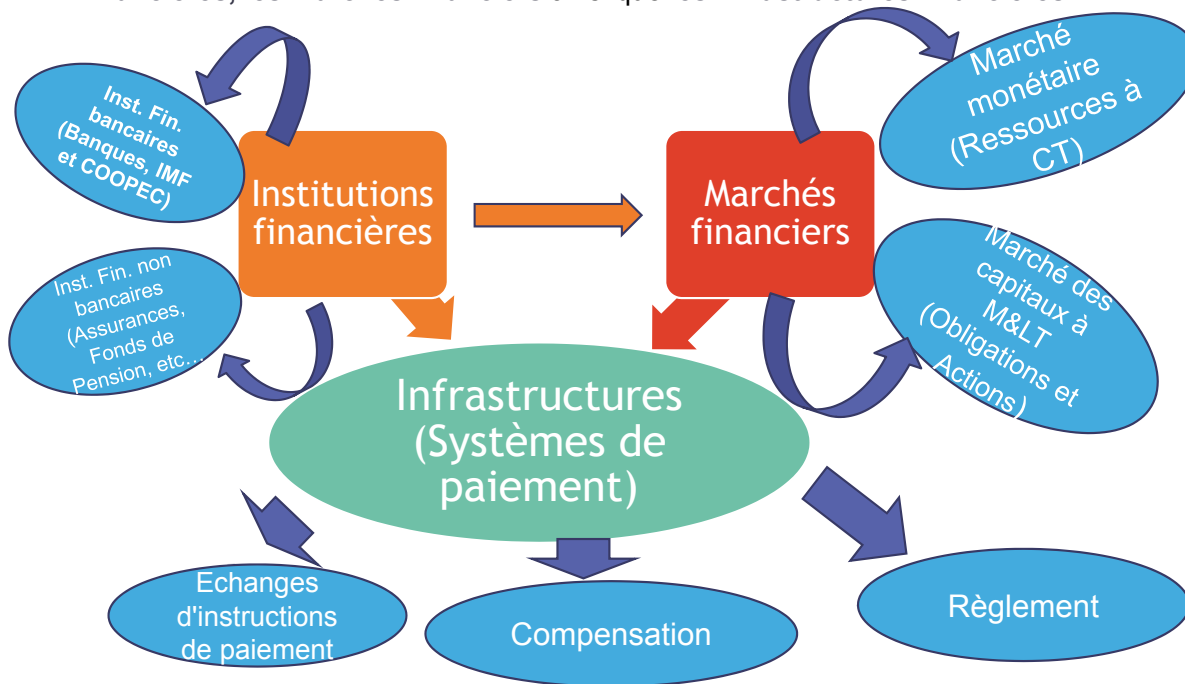
Comme décrit ci-haut, le rapprochement entre les prêteurs et les emprunteurs peut être réalisé soit directement par le biais des marchés financiers (la **finance directe**), soit indirectement au travers de l'intermédiation bancaire (la **finance indirecte ou intermédiée**).

4



I.2. Architecture du secteur financier

Le système financier est constitué de trois compartiments, à savoir : les institutions financières, les marchés financiers ainsi que les infrastructures financières.



I.3. Intérêt de la régulation et du contrôle du secteur financier

La mission reconnue à la BCC par le Législateur de réguler et de contrôler le secteur financier permet de :

- promouvoir la sûreté et la solidité du secteur financier ;
- réduire la probabilité et l'impact de l'instabilité financière. En effet, le but n'est pas d'empêcher les défaillances bancaires mais plutôt de prévenir tout risque d'instabilité du système financier tout en préconisant les pistes de solutions de redressement appropriées ;
- sécuriser le financement de l'économie.



II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

- Secteur financier essentiellement dominé par l'intermédiation financière des banques, des coopec et sociétés de microfinance et autres intermédiaires financiers ;
- Existence d'un marché financier congolais embryonnaire, car limité au marché monétaire en Banque Centrale et en interbancaire sur lesquels le volume des opérations reste modeste; la dollarisation oblige.



II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

II.1 PAYSAGE DU SECTEUR FINANCIER CONGOLAIS

Deux catégories d'institutions financières, à savoir:

1. **Institutions assujetties à la Banque Centrale** (établissements de crédit, IMF et autres Intermédiaires financiers) :
 - banques commerciales (17) ;
 - Coopératives d'Epargne et de Crédit (79) ;
 - Caisse d'Epargne CADECO (1) ;
 - Institutions de Micro-Finance (19) ;
 - Sociétés Financières (7), dont 4 EME ;
 - Institutions financières spécialisées (2) ;
 - Bureaux de change (28) ;
 - Messageries financières (80).
2. **Institutions financières non régulées par la BCC** :
 - Société d'assurance (1);
 - Fonds de pension ou caisse de retraite (2).

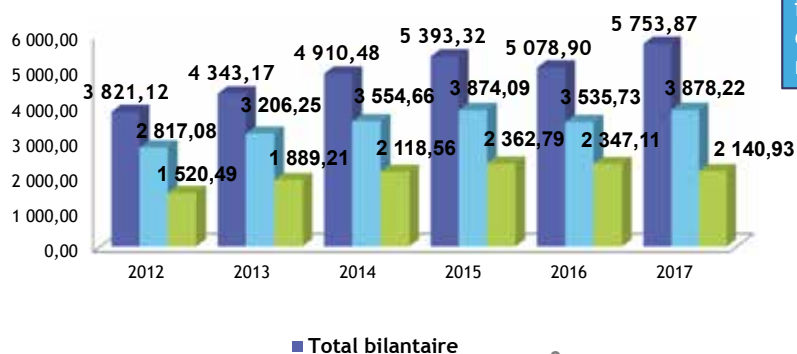


II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

EVOLUTION DES PARAMETRES CLES : TOTAL DU BILAN, DEPOTS ET CREDITS (En millions USD)

Rubriques	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total bilantaire	3 821,12	4 343,17	4 910,48	5 393,32	5 078,90	5 753,87
Volume des dépôts collectés	2 817,08	3 206,25	3 554,66	3 874,09	3 535,73	3 878,22
Encours de crédits distribués	1 520,49	1 889,21	2 118,56	2 362,79	2 347,11	2 140,93

Nonobstant les évolutions significatives (51 %, 37 % et 40 %) observées au niveau de l'activité de l'intermédiation financière, la contribution du secteur financier dans la croissance de l'économie congolaise reste faible.



9



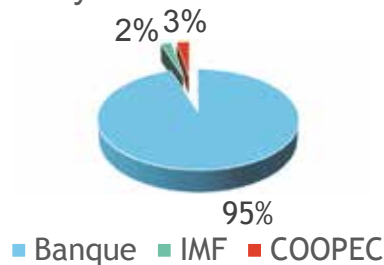
II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

EVOLUTION DES PARAMETRES CLES : TOTAL DU BILAN (En millions de USD)

Institutions	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Banque	3 630,12	4 113,28	4 652,28	5 113,17	4 837,93	5 522,86
IMF	49,90	81,47	115,12	147,53	145,17	139,07
COOPEC	141,10	148,41	143,08	132,63	95,80	91,94
Total	3 821,12	4 343,17	4 910,48	5 393,32	5 078,90	5 753,87

- Progression de 52 % du total du bilan (activités) des banques entre 2012 et 2017, malgré un fléchissement en 2016 suite aux effets de la chute des cours des principales matières premières.
- Niveau d'activité des COOPEC en baisse depuis 2013 suite notamment aux problèmes rencontrés par plusieurs réseaux des Coopératives (IMARA, MECRE, etc) tandis que celui des IMF est en hausse.

Moyenne 2012-2017





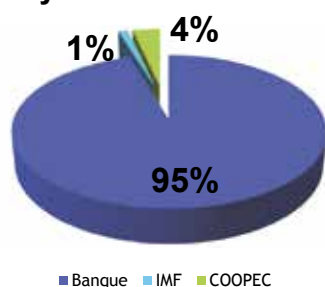
II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

EVOLUTION DES PARAMETRES CLES : DEPOTS (En millions de USD)

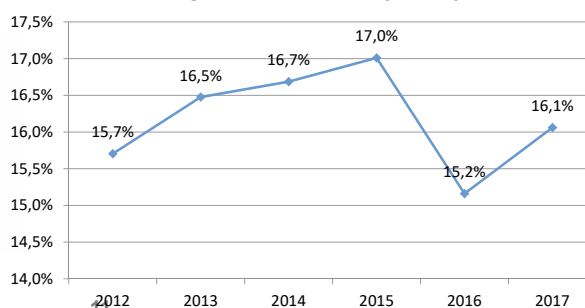
Institutions	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne 2012-2017
Banque	2 673,04	3 043,97	3 377,36	3 696,47	3 367,73	3 725,27	3 313,97
IMF	21,69	28,06	41,73	53,00	64,70	45,43	42,43
COOPEC	122,35	134,22	135,56	124,63	103,30	107,52	121,26
Total	2 817,08	3 206,25	3 554,66	3 874,09	3 535,73	3 878,22	3 477,67

Volume des dépôts en croissance, mais il sied de souligner une prépondérance des dépôts à vue et en ME impliquant une absence des ressources à moyen et long termes, sensés soutenir l'investissement et la croissance.

Moyenne de 2012-2017



Dépôts sur PIB (en%)

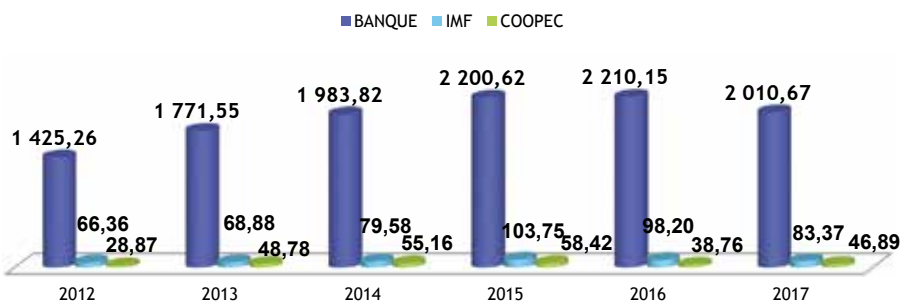


II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

EVOLUTION DES PARAMETRES CLES : CREDITS (En million de USD)

INSTITUTIONS	2012	2013	2014	2015	2016	2017
BANQUE	1 425,26	1 771,55	1 983,82	2 200,62	2 210,15	2 010,67
IMF	66,36	68,88	79,58	103,75	98,20	83,37
COOPEC	28,87	48,78	55,16	58,42	38,76	46,89
TOTAL	1 520,49	1 889,21	2 118,56	2 362,79	2 347,11	2 140,93

EVOLUTION EN GRAPHIQUE



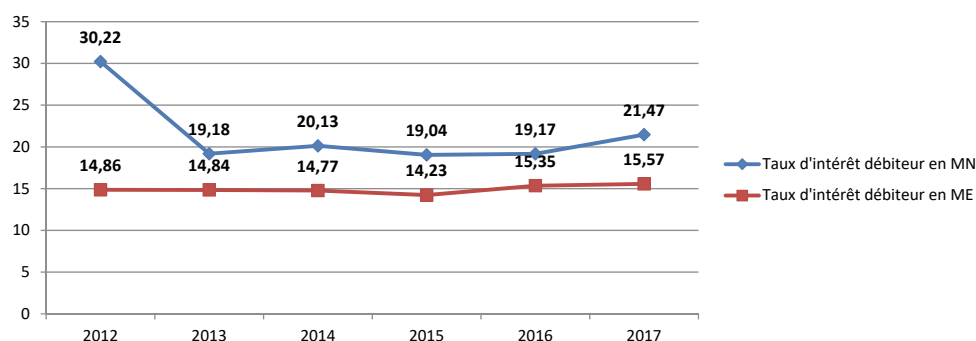
- Bonne évolution de l'encours de crédits observée jusqu'en 2016 suivie d'une baisse de 9,5 % en 2017 pour le secteur bancaire ;
- Taux de réemploi moyen de 58 %.



II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

EVOLUTION DU TAUX D'INTERET DEBITEUR DES BANQUES (En %)

Rubriques	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux d'intérêt débiteur en MN	30,22	19,18	20,13	19,04	19,17	21,47
Taux d'intérêt débiteur en ME	14,86	14,84	14,77	14,23	15,35	15,57



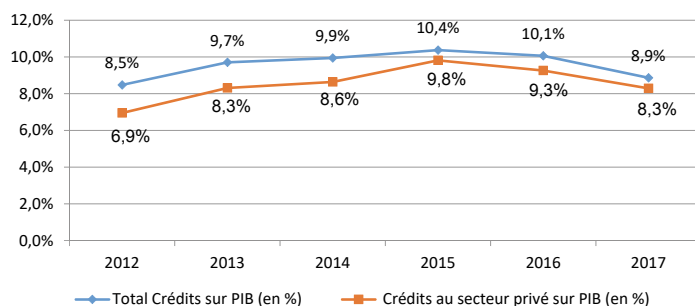
Coût de crédit élevé résultant notamment d'importantes charges de structure auxquelles font face les établissements de crédit et d'une anticipation des risques surestimés liés, entre autres, à l'environnement de crédit.



II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

EVOLUTION DE LA CONTRIBUTION DES CREDITS BANCAIRES DANS LE PIB (En %)

Rubriques	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Encours de crédits distribués (USD)	1 520,49	1 889,21	2 118,56	2 362,79	2 347,11	2 213,13
Crédits au secteur privé (USD)	1 246,54	1 617,69	1 840,65	2 234,88	2 159,61	2 001,08
PIB (En millions USD)	17 938,34	19 459,87	21 302,77	22 776,11	23 322,60	24 146,51
Crédits sur PIB (en %)	8,5%	9,7%	9,9%	10,4%	10,1%	8,9%



Faible niveau de financement de l'économie par le secteur financier comparé aux autres pays de l'Afrique subsaharienne tels que le Rwanda, la Côte d'Ivoire, le Kenya, l'Afrique du Sud, etc...

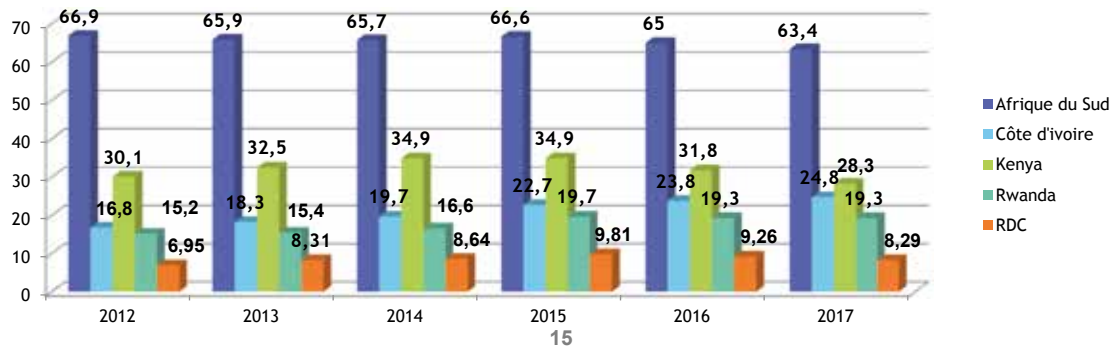


II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

EVOLUTION COMPAREE DE LA CONTRIBUTION DES CREDITS BANCAIRES AU
SECTEUR PRIVE DANS LE PIB (En %)

Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	66,9	65,9	65,7	66,6	65	63,4
Côte d'ivoire	16,8	18,3	19,7	22,7	23,8	24,8
Kenya	30,1	32,5	34,9	34,9	31,8	28,3
Rwanda	15,2	15,4	16,6	19,7	19,3	19,3
RDC	6,95	8,31	8,64	9,81	9,26	8,29

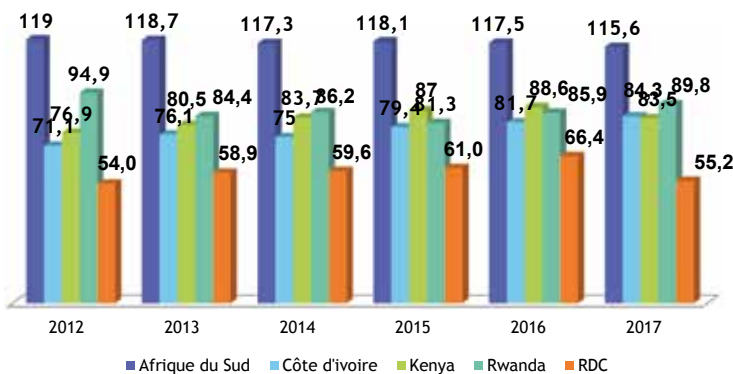
EVOLUTION COMPAREE EN GRAPHIQUE en %



II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

EVOLUTION COMPAREE DU RATIO PRETS/DEPOTS BANCAIRES (En %)

Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	119	118,7	117,3	118,1	117,5	115,6
Côte d'ivoire	71,1	76,1	75	79,4	81,7	84,3
Kenya	76,9	80,5	83,7	87	88,6	83,5
Rwanda	94,9	84,4	86,2	81,3	85,9	89,8
RDC	54,0	58,9	59,6	61,0	66,4	55,2



- Faible ratio Prêts/Dépôts bancaires par rapport aux autres pays ;

- D'importants placements auprès des correspondants étrangers, non ou moins rémunérés, ayant un effet d'éviction sur le financement de l'économie nationale.

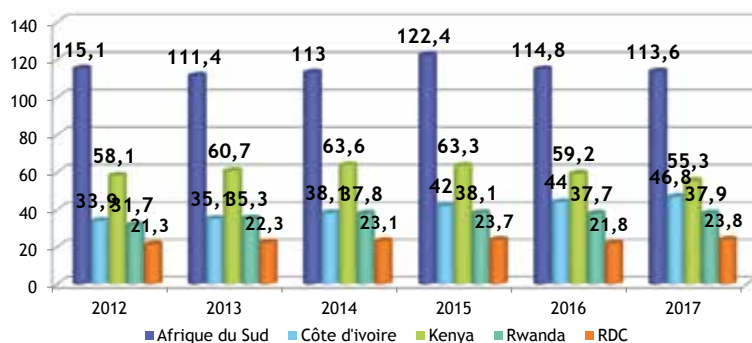


II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

EVOLUTION COMPAREE DE LA PENETRATION FINANCIERE

(Total actifs du secteur bancaire en % du PIB)

Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	115,1	111,4	113	122,4	114,8	113,6
Côte d'Ivoire	33,9	35,1	38,1	42	44	46,8
Kenya	58,1	60,7	63,6	63,3	59,2	55,3
Rwanda	31,7	35,3	37,8	38,1	37,7	37,9
RDC	21,3	22,3	23,1	23,7	21,8	23,8



Faible pénétration financière du fait de la faible et inégale implantation des institutions financières sur le territoire national.

17



II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

VENTILATION DES CREDITS ET DES DEPOTS DES BANQUES PAR PROVINCE A FIN 2017 (En millions USD)

Rubriques	Kinshasa	Bas-Congo	Bandundu	Equateur	Kasai-Oriental	Kasai-Occidental	Katanga	Province Orientale	Nord Kivu	Sud Kivu	Maniema	Total
TOTAL DEPOTS	2 510,37	74,62	11,13	10,58	20,81	17,68	779,67	58,53	139,69	92,05	11,83	3 725,27
DEPOTS A REGIME SPECIAL	25,86	0,96	0,20	0,68	0,29	0,25	6,46	0,84	1,48	0,64	0,20	37,87
DEPOTS A TERME	562,48	5,58	0,42	0,09	1,62	4,19	133,41	5,12	20,70	17,92	1,08	752,19
DEPOTS A VUE	1 922,03	68,08	10,51	9,81	18,90	13,24	639,80	52,57	117,52	73,49	10,56	2 935,21
TOTAL CREDITS	1 571,78	64,81	4,22	4,93	5,33	3,38	418,66	28,21	67,69	41,85	2,85	2 213,70
CREDITS A LT	99,00	2,44	0,01	0,16	0,20	0,01	22,85	0,98	1,85	0,81	0,25	128,56
CREDITS A MT	428,98	26,22	0,36	2,17	1,62	0,39	125,09	7,74	27,95	15,40	0,99	636,91
CREDITS A CT	665,92	27,97	3,20	1,25	3,16	2,75	231,07	16,18	31,63	20,98	1,39	1 005,51
dont DECOUVERTS	422,36	13,61	0,35	0,52	0,99	1,17	185,68	8,49	15,48	8,13	0,86	657,63
CREANCES EN SOUFFRANCE	377,88	8,18	0,65	1,34	0,35	0,23	39,64	3,32	6,26	4,65	0,22	442,72
Taux de créances en souffrance	24%	13%	15%	27%	7%	7%	9%	12%	9%	11%	8%	20%

- Prédominance des crédits à court terme : 60 % en 2017 contre 7 % et 33 % respectivement pour ceux à LT et à MT. Ces derniers sont en réalité des crédits à CT aux Ménages accordés en devises pour contourner la réglementation
- 71 % des crédits sont octroyés dans la ville province de Kinshasa;
- 67 % des dépôts sont collectés à Kinshasa suivie de l'ex Katanga avec 21 %.



II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

EVOLUTION DES CREDITS BANCAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE (En %)

Secteurs d'activités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Agriculture	3%	2%	4%	2%	2%	2%	2%	2%
Industrie	8%	9%	6%	3%	4%	4%	5%	5%
Distribution	2%	3%	3%	5%	3%	3%	4%	4%
Transport	10%	6%	10%	7%	5%	5%	4%	6%
Mines	6%	7%	5%	11%	10%	7%	10%	8%
Commerce de gros, détail et réparation des véhicules	25%	23%	21%	21%	30%	21%	24%	19%
Information et communication	7%	7%	5%	4%	5%	4%	5%	5%
Administration publique	5%	5%	10%	6%	8%	5%	6%	7%
Construction, Bâtiments et Travaux Publics	2%	4%	7%	2%	2%	2%	4%	3%
Entreprises immobilières, Locations et activités de,,	4%	4%	4%	3%	3%	3%	3%	4%
Hébergement et Restauration	1%	1%	2%	2%	1%	1%	1%	2%
Activités Financières et Assurances	1%	1%	1%	1%	0%	0%	3%	3%
Non-Résidents	1%	1%	4%	0%	0%	0%	2%	1%
Autres (Ménages, etc.)	24%	23%	22%	32%	33%	42%	25%	31%

Des crédits orientés essentiellement vers le secteur du commerce général au détriment des secteurs moteurs tels que l'industrie, l'agriculture et les mines.

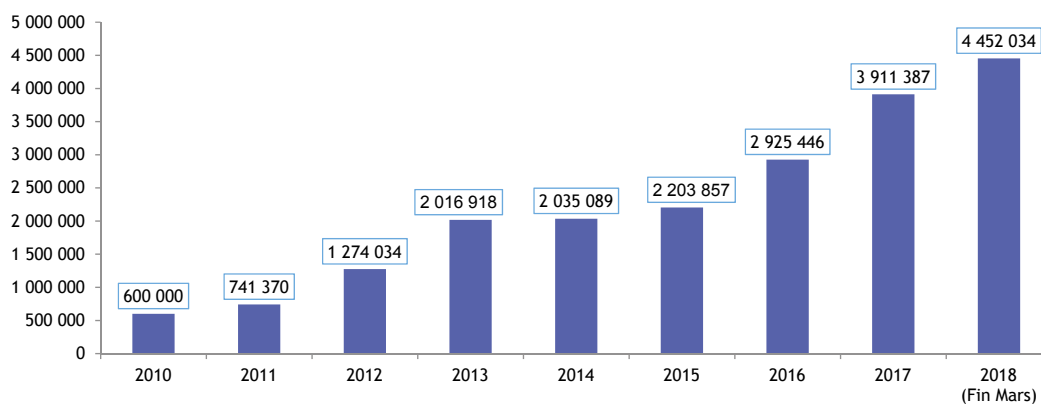
19



II. ETAT DES LIEUX DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CONGOLAISE PAR LE SECTEUR FINANCIER

EVOLUTION DES COMPTES BANCAIRES

Rubrique	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 Fin mars
Nombre des Comptes	600 000	741 370	1 274 034	2 016 918	2 035 089	2 203 857	2 925 446	3 911 387	4 452 034



Croissance exponentielle du nombre des comptes bancaires de 642 % en 8 ans propulsée par la bancarisation de la paie des fonctionnaires mais non encore suffisante pour booster le taux de bancarisation. Ce dernier reste très faible autour de 6 % par rapport à la moyenne en Afrique subsaharienne de 18%.



II.3. CONTRAINTES LIEES AU FINANCEMENT

Le financement de l'économie est caractérisé par :

- des crédits orientés essentiellement vers le secteur du commerce général au détriment des secteurs moteurs tels que l'industrie, l'agriculture et les mines ;
- une prédominance des crédits à court terme (60 % en 2017 contre 7% et 33% respectivement de prêts à LT et à MT) ;
- une éviction du financement de l'économie nationale au profit des économies étrangères du fait d'importants placements auprès des correspondants étrangers, pour l'essentiel non rémunérés ;
- le coût de crédit élevé et étroitesse du marché ;
- le manque de collatéraux ;
- la méconnaissance du fonctionnement du secteur financier ou l'analphabétisation financière ;
- les crédits bancaires sont essentiellement en ME et orientés aux entreprises privées alors que les plus grands déposants sont des Ménages.



II.3. CONTRAINTES LIEES AU FINANCEMENT

Nonobstant les évolutions significatives observées au niveau de l'activité de l'intermédiation financière, la contribution du secteur financier dans la croissance de l'économie congolaise reste faible du fait de :

Au niveau de l'environnement du crédit :

- Environnement socio-économique (stabilité politique et macroéconomique fragile), juridique et judiciaire peu favorable au climat des affaires ;
- Important déficit en infrastructures et étroitesse du marché (Energie, connexion internet, réseaux routier, ferroviaire, etc.), ce qui freine les opportunités économiques et limite l'expansion de l'activité bancaire ;
- Absence du cadre institutionnel favorable à l'essor du marché financier ;
- Dollarisation de l'économie nationale qui limite la transformation des dépôts en crédits libellés en devises, étant donné que la Banque Centrale ne peut pas intervenir comme prêteur en dernier ressort en devises ;
- Faible capacité du système financier à répondre efficacement à la demande des crédits en vue des investissements productifs du fait de la nature des ressources de courte maturité, d'une part, et de la faible capitalisation des banques, d'autre part ;
- Fiscalité et parafiscalité : Multiplicité des services publics de contrôle des transactions bancaires et perception des frais indus pour l'obtention des documents administratifs.



II.3. CONTRAINTES LIEES AU FINANCEMENT

❑ Au niveau de l'offre du crédit :

- paysage financier peu diversifié caractérisé par notamment l'absence d'institutions financières spécialisées performantes pour le financement de certains secteurs moteurs de l'économie non couverts par les banques privées tels que l'agriculture, l'habitat, l'industrie (crédits à long et moyen termes) ;
- faible inclusion financière du fait de la concentration des institutions financières dans les grandes villes ;
- absence de mécanismes efficaces d'encadrement (éducation financière) et de garantie de crédits pour faciliter l'accès au financement, notamment aux PME, Start-Up, etc.;
- modicité des ressources ;
- prépondérance des dépôts à vue impliquant une absence des ressources à moyen et long termes, sensés soutenir significativement la croissance.

❑ Au niveau de la demande du crédit :

- Manque de culture de la part des agents économiques sur l'épargne à long terme ;
- Faible culture bancaire au regard de la faiblesse des revenus et du scepticisme né des crises des années 1990 ;
- Absence d'un filet de sécurité de dépôts pour assurer les déposants en cas de faillite bancaire;



III. PERSPECTIVES

✓ Au plan de l'environnement du crédit :

1. Mettre en œuvre un programme de réhabilitation et de construction des infrastructures de base ;
2. Diversifier l'économie congolaise pour accroître les opportunités ;
3. Renforcer les mesures de protection civile notamment par l'amélioration juridique et judiciaire ;
4. Accélérer la modernisation de la centrale des risques et la création d'une structure spécifique ;
5. Améliorer la fiscalité, notamment en défiscalisant les provisions sur les créances en souffrance ;
6. Accélérer la mise en œuvre des mesures de dédollarisation ;
7. Accélérer la mise en place d'un marché financier structuré en RDC, capable de mobiliser l'épargne intérieure et extérieure en vue d'un meilleur financement de l'économie.



III. PERSPECTIVES

✓ **Au plan de l'offre du crédit :**

1. Créer de nouveaux produits adaptés aux besoins des clients de manière à attirer le public vers le secteur financier ;
2. Mettre en place des stratégies de mobilisation de ressources longues ;
3. Favoriser la création des Institutions Financières Spécialisées ;
4. Accélérer la mise en place d'un fonds de garantie de crédits ;
5. Mettre en place un guichet spécifique de refinancement des Etablissements de crédit à moyen et long termes en monnaie nationale au niveau de la BCC ;
6. Poursuivre la vulgarisation de la Loi et de la réglementation sur le crédit-bail ;
7. Assouplir le dispositif prudentiel en ce qui concerne certaines exigences en faveur des crédits accordés aux PME.

✓ **Au plan de la demande du crédit :**

1. Accélérer la mise en place d'un fonds de garantie de dépôts ;
2. Valider le Programme National d'Education Financière, PNEF en sigle, par le Gouvernement et financer les actions d'encadrement et d'éducation financière des PME et autres opérateurs économiques ;
3. Mettre en place la réglementation et le mécanisme de protection des consommateurs des services financiers.

25



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

26



ROLE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LA RELANCE DE L' ECONOMIE

LUBUMBASHI – JUIN 2018

**GODEFROID MISENGA, COORDONNATEUR
DU COMITE D'ORIENTATION DE LA REFORME DES FINANCES
PUBLIQUES, COREF**

COMITE D'ORIENTATION DE LA REFORME DES FIN PUBL _ 2018

1

PLAN DE LA PRESENTATION

I. INTRODUCTION:

II. RELANCE ECONOMIQUE ET ROLE DE L'ETAT

**III. ECONOMIE CONGOLAISE ET GESTION DES
FINANCES PUBLIQUES**

IV. Quelques pistes de solution

V. CONCLUSION

COMITE D'ORIENTATION DE LA REFORME DES FIN PUBL _ 2018

2

I.INTRODUCTION

- **Une Affirmation:** Les Finances Publiques sont pour l'Economie, ce que le sang est pour le corps humain et ce que la sève est pour la plante
- **Une conviction partagée :** Des finances publiques saines , qui sont garanties par un strict respect d'une discipline budgétaire rigoureuse peuvent assurer une économie réelle favorable à une croissance économique durable

INTRODUCTION

- Une Economie prospère contribue à la bonne santé des Finances Publiques
- **Une Erreur collective:** Les relations entre finances publiques et l'économie sont plus souvent appréhendées dans le cadre d'une influence de la croissance des variables macroéconomiques sur les rentrées fiscales. L'impôt est de ce fait considéré comme un sous-produit de la croissance(une variable résultante de la croissance)

II. Relance économique et rôle de l'Etat

! QUESTIONS

- Que peut et doit faire l'Etat pour relancer l'économie ?
- Dans quelle mesure le système fiscal peut-il promouvoir la croissance économique ?
- Dans quelle mesure l'investissement publics (dépenses publiques) contribue-t-il à la relance économique ?

☛ Peu importe les orientations politiques ou idéologiques des gouvernements, CES DERNIERS JOUENT ENCORE AUJOURD'HUI UN RÔLE PRIMORDIAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

II. Relance économique et rôle de l'Etat (Suite 1)

DEUX TYPES D'ACTION DE L'ETAT :

☛ **Le Soutien conjoncturel** : Stimuler et relancer l'économie à court terme en s'appuyant sur la politique budgétaire (choix pertinents en matière des revenus et des dépenses)

⇒ **Produit intérieur brut (PIB) = C + G + I + (X - M)**

Lorsqu'un gouvernement désire stimuler l'activité économique, **il doit influencer à la hausse une ou plusieurs composantes du PIB**. Ainsi, il pourra lui-même augmenter ses dépenses (G), ou encore, il pourra agir afin de favoriser une hausse de la consommation (C), de l'investissement privé (I) et des exportations nettes (les exportations moins les importations X - M).

II. Relance économique et rôle de l'Etat (Suite 2)

- ➡ Cet exercice est complexe, car la stimulation d'une composante peut en pénaliser une autre ; par exemple, pour financer des investissements publics, le gouvernement doit s'endetter ou élever les impôts, ce qui vient réduire en partie la capacité des ménages de consommer ou des entreprises d'investir.

II. Relance économique et rôle de l'Etat (Suite 3)

➡ **Le soutien structurel :**

Créer des bases structurelles à l'activité économique :

1) **Investissements en infrastructures et dans les services publics**

- **L'existence d'infrastructures diversifiées et modernes (routes, barrages, réseaux électriques, écoles, hôpitaux, aéroports, réseaux de communication, etc.) constitue assurément l'un des déterminants importants de l'activité économique.**

II. Relance économique et rôle de l'Etat (Suite 4)

- Les investissements dans les services publics sont également vitaux pour l'économie, puisqu'ils favorisent notamment la cohésion sociale, la santé au sein de la population et une augmentation du capital humain.

2) Stratégie ou politique industrielle

- En plus des investissements en infrastructures et dans les services publics, l'État peut également mettre en œuvre une stratégie industrielle visant à soutenir le développement du tissu industriel.

II. Relance économique et rôle de l'état (Suite 5)

3) Soutien à l'initiative privée

- ➡ **Agir sur la « compétitivité-prix »** des entreprises par l'allègement du fardeau fiscal ou toutes autres contraintes se répercutant sur les coûts des entreprises.
- ➡ **Agir sur la « compétitivité-qualité »** Ce type de compétitivité est basé non pas sur la réduction des coûts d'une entreprise, mais plutôt sur l'augmentation de la plus-value que cette entreprise génère (meilleure qualité et complexité ou miser sur l'innovation). **Les États qui favorisent cette voie misent sur l'innovation, la recherche et développement, la formation de la main-d'œuvre, l'investissement dans les technologies de pointe.**

III. ECONOMIE CONGOLAISE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

III.1. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ECONOMIE CONGOLAISE :

- ▶ **Une économie moribonde affectée souvent par un triple déficit :**
 - Déficit des Finances publiques qui limite les marges de manœuvre de l'Etat en matière fiscale ;
 - Déficit du commerce extérieur qui commande de rétablir la compétitivité et les marges des entreprises ;
 - Déficit d'Investissement.

III. ECONOMIE CONGOLAISE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (suite 2)

III.3. ETATS DES LIEUX DE LA FISCALITÉ CONGOLAISE

Paradoxe: Niveau très faible des recettes mobilisées par l'Etat. Mais en même temps la fiscalité est qualifiée de lourde, décourageante, écrasante, contre-productive et non attractive.

- **Une fiscalité qui joue dans le sens d'une baisse des marges de la rentabilité et de la compétitivité des entreprises**
- **En fait, plus les assiettes fiscales sont larges et plus l'administration est capable de les contrôler, plus les taux peuvent baisser tout en augmentant les recettes.**

Part des recettes dans le pib (2016)

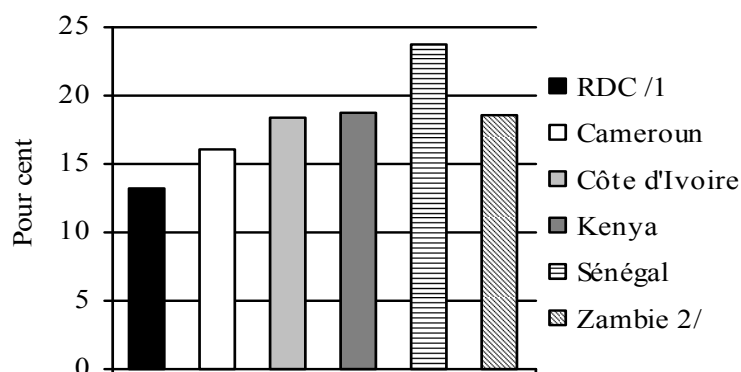


Figure 3. Part des recettes dans le PIB (2016)

1/ Inclut secteurs miniers et pétrolier

2/ 2014.

Source : FMI.

III. ECONOMIE CONGOLAISE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (suite 3)

III.3. ETATS DES LIEUX DE LA FISCALITÉ CONGOLAISE (suite 1)

- **Une faible administration de l'impôt** (Faiblesses administratives au niveau de l'enregistrement et suivi des contribuables, calcul et contrôle de leurs revenus, vérification)
- **Une politique fiscale inefficace** (définition des taux, des assiettes, procédures et niveau élevé des dépenses fiscales),

III. Economie congolaise et gestion des finances publiques(suite 4)

- **Une fiscalité complexe et instable** (Nombre élevé des prélèvements et Multiplicité d'intervenants ainsi que le conflit des compétences fiscales)
- **Conclusion:** Pour financer les investissements publics la RDC doit améliorer son système fiscal afin de mobiliser davantage les recettes publiques tout en évitant de trop taxer l'investissement privé et de nuire au climat des affaires.

COMITE D'ORIENTATION DE LA REFORME DES FIN

III. ECONOMIE CONGOLAISE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (suite 5)

III.4. PROCESSUS BUDGÉTAIRE EN RDC :

- ☛ **Manque de cohérence entre les différentes stratégies de développement du pays et le budget de l'Etat;**
- ☛ **Une structure budgétaire qui fait apparaître les dépenses d'investissement comme un résidu** Priorité accordée aux dépenses contraignantes (Salaires, Service de la dette, Dépenses de fonctionnement)

COMITE D'ORIENTATION DE LA REFORME DES FIN
PUBL_ 2018

16

III. Economie congolaise et gestion des finances publiques(suite 5)

⇒ **Manque de crédibilité et de transparence du budget de l'Etat**

⇒ **Conséquences :**

- Les priorités inscrites dans les stratégies de développement ne sont pas reflétées dans le budget
- Mauvaise qualité de la dépense publique ;
- Absence du débat sur l'efficacité, l'efficience et l'incidence socio-économique des dépenses publiques

COMITE D'ORIENTATION DE LA REFORME DES FIN

IV. Quelques pistes de solution

III.1. RÉFORMES DU SYSTÈME FISCAL :

▶ **Appliquer les recommandations du forum national sur la réforme du système fiscal en RDC** organisé en septembre 2017.

▶ **Les mesures proposées ont porté notamment sur :**

- La Simplification des recettes non-fiscales, la parafiscalité et les accises
- La Modernisation et simplification de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et morales
- La Réduction et le contrôle des exonérations et l'encadrement de la fiscalité incitative de l'investissement
- Assurer l'informatisation du circuit de perception des recettes publiques

COMITE D'ORIENTATION DE LA REFORME DES FIN
PUBLI 2018

18

IV. Quelques pistes de solution

- L'informatisation des services et du circuit de perception des recettes publiques
- La Mise en place d'un interlocuteur fiscal unique « Autorité des revenus »
- L'Harmonisation de la fiscalité nationale
- La Simplification et l'unification des textes fiscaux
- Le renforcement des capacités des ressources humaines des régies financières afin de réduire l'asymétrie de l'information
- La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale

IV. Quelques pistes de solution (suite 2)

IV.2. UNE GESTION BUDGÉTAIRE MODERNE:

- La loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux Finances Publiques instaure « **UNE GESTION BUDGÉTAIRE AXÉE SUR LA PERFORMANCE DE L'ACTION PUBLIQUE** ».
- Faire du budget de l'Etat un instrument de financement des politiques publiques. Le budget ne doit plus être un outil dont l'objectif est d'assurer la survie des services publics. Centrer les débats budgétaires sur le financement des projets et programmes

IV. Quelques pistes de solution

- Renforcer le système de passation des marchés publics
- Renforcer le système comptable et la gestion de trésorerie
- Renforcer le système de contrôle des finances publiques
- Promouvoir la transparence des finances et la redevabilité

V. Conclusion

Messages clés

- ▶ Comme les chrétiens se préparent à la venue du christ, la RDC doit se préparer à l'épuisement des ressources minières
- ▶ La voie à suivre c'est donc la diversification de l'économie et la complexité des produits à exporter
- ▶ **Pourquoi diversifier?** L'économie résiste aux chocs temporaires, s'adapte plus rapidement aux chocs permanents, Transformation structurelle et innovation

V. CONCLUSION

- **NELSON MANDELA** : « Une vision qui n'est pas accompagnée d'actions, c'est un rêve. Une action qui ne découle pas d'une vision c'est une perte de temps. Le monde change lorsque la vision est accompagnée d'actions »

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

IV. DISCOURS DE CLÔTURE

IV.1 Discours de clôture de Monsieur MUTOMBO MWANA NYEMBO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo

- *Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga ;*
- *Honorables Députés provinciaux ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres du Gouvernement Provincial ;*
- *Messieurs les Représentants des Institutions Financières Internationales ;*
- *Monsieur le Président de la Fédération des Entreprises du Congo de la Province du Haut Katanga;*
- *Monsieur le Vice-Président de l'Association Congolaise des Banques ;*
- *Mesdames et Messieurs les Professeurs et Membres des Corps académiques ;*
- *Messieurs les Directeurs Généraux des Entreprises publiques ;*
- *Mesdames et Messieurs les Cadres de Direction de la Banque Centrale du Congo ;*
- *Distingués invités,*
- *Mesdames et Messieurs ;*

C'est avec un sentiment de satisfaction que je voudrais vous exprimer toute ma gratitude pour le travail appréciable que vous venez d'abattre dans le cadre de cette conférence qui bientôt s'achève. Comme vous le savez, cette activité initiée et organisée par l'Institut d'Emission se voulait une plateforme de réflexions de haut niveau visant à identifier les voies et moyens à même de stabiliser durablement l'économie congolaise et de poser les fondements de sa transformation structurelle en vue de son émergence.

La substance du rapport qui vient de nous être présenté et l'écho que j'ai eu de vos échanges me confortent à l'idée que votre participation à ces assises a été particulièrement active, la qualité de vos échanges d'un niveau élevé et les conclusions auxquelles vous êtes parvenues d'une pertinence indéniable.

- *Mesdames et Messieurs,*
- *Distingués invités,*

J'ai noté que la stabilité macroéconomique est unanimement reconnue comme une condition indispensable à tout progrès économique. Les leçons tirées de la revue historique de l'économie congolaise dans ce domaine ont mis en évidence les rôles de la discipline budgétaire, de l'indépendance de la Banque Centrale et d'une bonne coordination des politiques conjoncturelles.

Toutefois, sans minorer l'importance de la stabilité macroéconomique, il convient également de souligner que celle-ci ne constitue pas une fin en soi. Elle est, certes, une condition indispensable à une croissance soutenue et durable, mais sa préservation requiert non seulement de bonnes

politiques macroéconomiques, mais également une structure économique résiliente. Aussi, est-il apparu que les phases historiques de stabilité macroéconomique en RDC ont été relativement courtes et se sont estompées assez brutalement à la suite des chocs d'origine externe liés à la baisse des cours mondiaux des matières premières exportées par la RDC, particulièrement du cuivre. Cette réalité met en évidence la vulnérabilité externe de l'économie congolaise à laquelle il conviendra de remédier.

Par ailleurs, pour ce qui est de la croissance économique, s'il faut saluer le fait que depuis l'année 2002 le pays soit sorti de l'épisode sombre de destruction des richesses, il sied tout autant de mentionner que le taux moyen d'accroissement annuel des richesses n'a pas permis, à ce jour, de réduire sensiblement le niveau de pauvreté de la majorité de notre population. Il importe donc de relever ce taux pour, d'une part, résorber les conséquences de la longue période de destruction des richesses sus évoquée, et d'autre part, amorcer un véritable processus de rattrapage qui devrait hisser l'économie congolaise au niveau de grandes économies du continent, et bien plus, au niveau de celles émergentes du monde.

En outre, le profil de cette croissance économique, tirée essentiellement par les activités d'extraction minière, pêche par son manque d'inclusivité et sa faible capacité structurante. Diversifier les sources de croissance demeure donc un enjeu de premier plan dont la concrétisation devrait occuper nos intelligences et nos énergies dans une approche tout à la fois holistique et sectorielle.

- *Distingués invités,*
- *Mesdames et Messieurs,*

C'est ici l'occasion de relever le rôle crucial des politiques sectorielles dans la diversification de l'économie nationale, rôle que vous avez précisé à juste titre, et qui constitue, à mon sens, le défi le plus important que nous devrions tous relever au cours de ces prochaines années. Il nous faudra impérativement, dans cette perspective, promouvoir le développement des activités agricoles et industrielles, à côté de l'industrie minière, pour parvenir à une plus grande intégration intersectorielle de l'économie congolaise, à diversifier ses sources de croissance, à élargir les opportunités de création d'emplois et à capter plus efficacement les effets de ruissèlement des revenus générés par l'activité extractive. A ce sujet, je salue l'adoption de **la loi sur la soustraction dans le secteur privé** qui accorde l'exclusivité de cette activité, pour ce qui est du secteur minier, aux seuls opérateurs économiques nationaux.

A ce propos, il convient de rappeler que cette problématique fait l'objet d'une attention particulière de la plus haute autorité du pays, j'ai cité **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat Joseph KABILA KABANGE**, qui avait institué un cadre de concertation multisectorielle autour de sa personne, dont les échanges fructueux avaient débouché à la formulation des **28 mesures urgentes pour la stabilisation et la relance économique en RDC**.

Ces mesures, dont la pertinence n'est plus à démontrer, constituent à mes yeux, le socle sur lequel devrait être bâti l'amorce de la refondation et de la restructuration de l'économie congolaise, ainsi qu'un créneau de changement de mentalités en matière de gestion publique.

L'application de ces 28 mesures urgentes, devrait permettre, notamment, de corriger les faiblesses de notre système fiscal peu incitatif, marqué par des taux de prélèvements assez élevés, couplés à des tracasseries administratives maintes fois décriées. Cette situation a le désavantage de rendre l'économie congolaise moins compétitive que celles des pays limitrophes par exemple, à l'effet d'induire un effet d'éviction des investissements privés au profit des pays précités. En outre, la lutte sans concession contre la fraude fiscale et douanière devrait permettre de réduire

sensiblement le coulage des recettes publiques et accroître la capacité financière de l'Etat, en vue notamment du financement des infrastructures indispensables à l'émergence économique tant souhaitée.

Par ailleurs, l'amélioration du dispositif de financement de l'économie nationale prônée par les 28 mesures urgentes, notamment par la création des banques spécialisées, la mise en place d'un fond de garantie des crédits et le développement d'un marché financier domestique, répond au souci de faciliter l'accès aux ressources financières des PME et PMI, considérés, à juste titre, comme des vecteurs puissants de production des richesses, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté.

- *Distingués invités,*
- *Mesdames et Messieurs*

Les actions préconisées par les 28 mesures urgentes devraient s'inscrire et se prolonger dans le cadre d'une vision globale de long terme, cristallisée dans un plan de développement intégré, adossé à un modèle de croissance adapté aux enjeux économiques de l'heure, auquel devrait être rattachées des politiques sectorielles et des réformes structurelles cohérentes. Le suivi et l'évaluation de cet agencement des politiques et réformes devrait être pris en charge par un cadre institutionnel ad hoc, sous la forme d'un comité interinstitutionnel par exemple, placé sous la supervision du Premier Ministre ou du Chef de l'Etat, en vue de lui conférer l'autorité nécessaire à l'accomplissement de sa mission. En attendant cette perspective souhaitable, un brain-trust sera mis en place à la Banque Centrale du Congo pour stimuler et approfondir les réflexions sur les questions de long terme avec un focus sur les réformes à mettre en œuvre qui restent au cœur des débats fondamentaux.

Ceci dit, au-delà des orientations susévoquées, une importance centrale doit être accordée au capital humain dont la qualité demeure un déterminant majeur pour la réussite de toute stratégie de développement. A cet effet, notre système éducatif devrait être repensé et adapté aux exigences de productivité économique, et de compétitivité à l'échelle mondiale, tout en insistant sur l'éthique professionnelle, de manière à rencontrer les besoins tant du secteur privé que de l'administration publique en la matière.

- *Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga ;*
- *Honorables Députés provinciaux ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres du Gouvernement Provincial du Haut-Katanga ;*
- *Messieurs les Représentants des Institutions Financières Internationales ;*
- *Monsieur le Président de la Fédération des Entreprises du Congo de la Province du Haut Katanga ;*
- *Monsieur le Vice-Président de l'Association Congolaise des Banques ;*
- *Mesdames et Messieurs les Professeurs et Membres des Corps académiques ;*
- *Messieurs les Directeurs Généraux des Entreprises publiques ;*
- *Mesdames et Messieurs les Cadres de Direction de la Banque Centrale du Congo ;*
- *Distingués invités,*
- *Mesdames et Messieurs ;*

La dynamique suscitée par ces assises ne devrait pas s'estomper à la sortie de cette salle. Les recommandations qui en sont issues doivent faire l'objet d'une exploitation minutieuse afin de

déboucher à des propositions d'actions concrètes, lesquelles seront portées à la connaissance des instances décisionnelles attitrées pour appropriation. Ainsi, je préconise la mise en place d'un cadre de suivi et de concertation, avec comme objectif l'élaboration d'une feuille de route qui devra guider l'application des recommandations ad hoc.

Pour terminer, je voudrais réitérer ma gratitude à vous tous, ici présents, pour avoir répondu à l'appel de la Banque Centrale du Congo ainsi que pour vos contributions enrichissantes aux différentes sessions alignées. J'exprime le vœu que pareille rencontre ne soit pas la dernière et que celles ultérieures permettent de noter, avec délectation, quelques avancées dans les écueils ici relevés. Enfin, je formule pour notre pays, la République Démocratique du Congo, le souhait d'un avenir plus radieux et d'une éclosion économique et sociale plus éclatante à la mesure de son potentiel naturel et démographique hors du commun.

Je vous remercie.

IV.2 Mot de clôture des travaux de la Conférence-Débat organisée par l'Institut d'Emission de la BCC par son Excellence le Vice-Gouverneur de la Province du Haut -Katanga Monsieur KALENGA LENGA

- *Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo ;*
- *Honorables Députés Provinciaux ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres du Gouvernement Provincial ;*
- *Messieurs les Représentants des Institutions Financières Internationales ;*
- *Monsieur le Président de la Fédération des Entreprises du Congo de la Province du Haut-Katanga ;*
- *Monsieur le Vice-Président de l'Association Congolaise des Banques ;*
- *Mesdames et Messieurs les Professeurs et Membres des Corps académiques ;*
- *Messieurs les Directeurs Généraux des Entreprises Publiques ;*
- *Mesdames et Messieurs les Cadres de Direction de la Banque Centrale du Congo ;*
- *Messieurs les Conférenciers ;*
- *Mesdames et Messieurs ;*
- *Distingués invités, tout protocole observé.*

L'émergence de la République Démocratique du Congo est une préoccupation légitime qui fédère toutes les énergies des filles et fils de ce pays et, de manière particulière, celle du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Joseph KABILA KABANGE qui entend faire de ce sous-continent, un pays émergeant à l'horizon 2030.

Voilà pourquoi, je lui rends mes hommages les plus déférents.

- *Mesdames et Messieurs, Distingués invités,*

Qu'il me soit permis de féliciter chacun d'entre vous pour le temps fort que vous avez passé dans ces assises pour explorer l'histoire économique de notre pays et évoluer vers la prospection de nouvelles stratégies devant conduire l'économie de notre pays à une croissance multipolaire.

C'est de vous, filles et fils de ce pays, que doivent provenir les idées devant mettre un terme à l'épisode du mythe de Sisyphe à notre système économique.

Comme l'a si bien mentionné le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo dans son mot d'introduction d'hier 04 juin 2018, toutes les ressources tant naturelles qu'humaines sont bel et bien présentes pour que notre économie puisse décoller.

Au travers des échanges qui ont eu lieu, je n'ai aucun doute qu'il y ait des ingrédients nécessaires si pas de ferments nécessaires qui vont certainement amener notre économie à une croissance soutenue et durable, car assortie de toutes les vicissitudes qui ont joué quelques fois le rôle de carcan.

C'est ici le lieu pour moi d'appeler de tous mes vœux, l'appropriation et la mise en œuvre, par chacun d'entre nous, des idées qui ont prévalu lors de ces assises pour l'émergence du pays, notamment dans les secteurs agricole, industriel et minier, avec comme corollaires la création d'emplois, de revenus et la réduction de la pauvreté.

Avant de clore mon mot, permettez-moi d'exprimer ma joie à l'endroit de la Banque Centrale du Congo d'avoir choisi Lubumbashi, Chef-lieu de la Province du Haut-Katanga, pour l'organisation de ces assises ainsi qu'à tous les participants pour la production des idées innovatrices devant contribuer à la croissance durable de l'économie de la République Démocratique du Congo.

C'est ainsi que je déclare clos, les travaux de la Conférence sur le thème « De la stabilisation à la croissance durable et soutenue en République Démocratique du Congo : enjeux et perspectives ».

Je vous remercie.

**V. LEÇONS TIREES SUR LA STABILITE
MACROECONOMIQUE
ET LE MODELE DE CROISSANCE ECONOMIQUE**

- (1) Les injections de liquidités résultant du financement direct des déficits de l'Etat par la Banque Centrale constituent la principale source d'instabilité macroéconomique en RDC.
- (2) L'instabilité politique nourrit les incertitudes et contribue à l'instabilité macroéconomique.
- (3) La carence de coordination entre les politiques conjoncturelles ne favorise ni la quête, ni la sauvegarde de la stabilité macroéconomique.
- (4) l'absence ou toute restriction à l'indépendance effective de la Banque Centrale (opérationnelle et financière) réduit son efficacité dans l'effort de stabilisation.
- (5) La dépendance de l'économie congolaise aux cours mondiaux des produits de base intéressant l'économie congolaise (export-import) constitue une source importante de sa vulnérabilité.
- (6) Les perturbations observées sur le marché des changes sont annonciatrices de l'accélération de l'inflation.
- (7) La faiblesse des réserves de change depuis plusieurs années constitue un handicap à une riposte conjoncturelle d'envergure, notamment en matière de politique de change.
- (8) La dollarisation de l'économie congolaise et l'absence d'un marché financier domestique entravent l'efficacité des politiques macroéconomiques
- (9) Pour un modèle de croissance réussi, il faut :
 - Une vision claire des objectifs poursuivis ;
 - Une mobilisation des ressources financières ;
 - investir dans les Infrastructures ;
 - investir dans l'Industrie ;
 - développer l'agro-pastoral ;
 - Investir dans le capital humain et dans les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Cette démarche met en exergue (i) le rôle déterminant de l'Etat et (ii) l'importance de la stabilité politique ainsi que l'efficacité des institutions.

VI. RECOMMENDATIONS

La conférence économique de Lubumbashi a débouché sur une série des recommandations pouvant être regroupées en fonction des différentes thématiques abordées, à savoir (i) la problématique de la stabilité et de la croissance économique soutenue et durable, (ii) le rôle des politiques sectorielles et (iii) les questions de financement de la croissance économique.

Ces recommandations sont les suivantes :

❖ **De la problématique de la stabilité et de la croissance économique soutenue et durable**

- (1) renforcer le cadre de coopération interinstitutionnelle pour favoriser une coordination efficace des politiques macroéconomiques ;
- (2) mettre en place un brain-trust ou un think-tank placé sous la responsabilité de hautes instances politiques et chargé de réfléchir sur des questions économiques et financières de moyen et de long termes ainsi de suggérer des pistes réalistes pour un rattrapage dans un temps optimal ;
- (3) renforcer la résilience de l'économie ;
- (4) établir des règles budgétaires qui garantissent une gestion saine des finances publiques ;
- (5) accroître le niveau des réserves de change en lien étroite avec un suivi des rapatriements des recettes d'exportation ;
- (6) créer un fonds de stabilisation macroéconomique alimenté par une partie des revenus tirés des ressources naturelles en période de hausse des cours et y faire recours en phase de basse conjoncture pour des besoins de stabilisation ;
- (7) renforcer la coordination en vue d'éviter les dérapages dus à tout relâchement dans le suivi des décisions et garantir ainsi la stabilité du cadre macroéconomique ;
- (8) continuer à mener une politique monétaire et de change prudente au regard des facteurs à risques internes et externes ;
- (9) accélérer la mise en œuvre des 28 mesures du Gouvernement en rapport avec la stabilité macroéconomique ;
- (10) accroître la mobilisation des ressources financières tant d'origines externe qu'interne ;
- (11) accélérer les investissements dans les infrastructures structurantes ;
- (12) diversifier les sources de croissance économique,
- (13) tirer profit des bonnes perspectives du cours du cobalt, notamment en favorisant la création des unités de production dans le secteur,
- (14) renforcer la qualité du capital humain et mettre en œuvre le processus d'industrialisation fondé sur la stratégie des Zones Economiques Spéciales
- (15) renforcer les institutions et créer une structure de coordination et de suivi des reformes, rattachée à la Présidence de la République.

❖ Du rôle des politiques sectorielles

- (1) doter le pays d'une politique économique qui tienne compte du potentiel national, des risques auxquels le pays est exposé ainsi que des objectifs à définir dans un plan directeur structuré et dans le cadre d'une stratégie adaptée au contexte ;
- (2) veiller à la fiabilité des données statistiques ou des indicateurs macroéconomiques sans lesquels tout exercice prospectif serait biaisé ;
- (3) doter le pays des politiques industrielle, minière, agricole et commerciale, avec des objectifs quantifiables, qui s'intègrent harmonieusement dans le plan de développement global et qui sont couplées aux politiques d'éducation et d'emploi au regard de l'importance du rôle du capital humain dans le développement ;
- (4) diversifier la production minière en s'appuyant sur les minerais polymétalliques de l'est, l'or et les terres rares ;
- (5) renforcer les capacités institutionnelles et intensifier les recherches géologiques et minières, gage d'une meilleure négociation de contrats, le tout en vue de développer une industrie minière compétitive créatrice d'emplois ;
- (6) renforcer les capacités des différents acteurs de la chaîne agricole à l'effet de favoriser l'augmentation de la production au niveau local ;
- (7) mieux coordonner la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la dégradation de l'environnement ;
- (8) doter le pays d'une politique de promotion et de financement des PMI/PME ;
- (9) accélérer l'électrification du territoire national, en accordant la priorité aux zones industrielles dont l'effet en tache d'huile serait bénéfique aux régions à proximité avant d'impacter le pays tout en entier ;
- (10) veiller à la protection de l'environnement en faisant respecter des lois contre les activités illégales de déforestation dans le cadre d'exploitations minières peu surveillées ;
- (11) renforcer les capacités des différents acteurs de la chaîne qui aurait l'avantage de favoriser l'augmentation de la production au niveau local.

❖ Du financement de la croissance économique

- (1) promouvoir la création des banques spécialisées pour assurer le financement des projets dans les différents secteurs ;
- (2) renforcer l'inclusion financière en recourant notamment aux nouveaux instruments accessibles aux personnes défavorisées ;
- (3) assainir l'environnement du crédit afin de promouvoir le financement de l'économie ;
- (4) mettre en place un marché boursier ;
- (5) améliorer l'environnement fiscale et judiciaire du système bancaire ;
- (6) mettre en place un dispositif efficace de lutte contre la fraude fiscale et la corruption, avec des actions répressives de manière à freiner l'élan à toute malversation dans la gestion des deniers publics ;

- (7) maximiser les recettes fiscales afin de constituer des marges de manœuvre budgétaires et de financer les dépenses publiques nécessaires pour les infrastructures de base, l'éducation, la santé et la transformation structurelle de l'économie ;
- (8) accélérer les travaux préalables à l'émission des titres publics.

VII. COMMUNIQUE FINAL

Sous le haut patronage de SEM Joseph KABILA KABANGE, Président de la République Démocratique du Congo, la Banque Centrale du Congo a organisé à Lubumbashi, Chef-lieu de la Province du Haut-Katanga, du 04 au 05 juin 2018, une conférence économique sur le thème « De la stabilisation à la croissance économique soutenue et durable : enjeux et perspectives ».

Ces assises ont bénéficié de la participation des professeurs d'universités, des délégués du Patronat et de la profession bancaire, des experts de différents ministères immédiatement concernés par la problématique, les représentants des sociétés minières, les intellectuels ou penseurs indépendants et les experts de la Banque Centrale du Congo.

La cérémonie d'ouverture solennelle de ladite conférence a été marquée par l'allocution de circonstance de M. le Gouverneur de la BCC et le mot d'ouverture de M. le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga.

Les travaux qui s'en sont suivis ont été marqués par des exposés ou des présentations de haute portée scientifique et professionnelle sur (i) la quête de la stabilité macroéconomique en RDC, (ii) les discussions sur le modèle de croissance économique adapté pour le pays, (iii) la contribution des politiques sectorielles dans la relance économique, (iv) le rôle des finances publiques dans la croissance et (v) l'apport du secteur financier au financement de l'économie nationale.

A l'issue des discussions franches et sincères autour des sous-thèmes exposés, les participants ont réaffirmé la nécessité de doter la RDC d'une véritable stratégie de croissance économique durable et soutenue, harmonieuse et structurée, en vue de l'émergence et du développement.

Dans cet ordre d'idées, plusieurs recommandations ont été formulées au nombre desquelles, l'on pourrait citer :

▪ **Au plan institutionnel :**

- (i) renforcer le cadre de coopération interinstitutionnelle qui favorise une coordination efficace des politiques macroéconomiques ;
- (ii) mettre en place un brain-trust ou un think-tank placé sous la responsabilité de hautes instances politiques et chargé de réfléchir sur des questions économiques et financières de moyen et de long termes et de suggérer des pistes réalistes pour un rattrapage dans un temps optimal ;

▪ **Au plan des politiques :**

- (iii) Politiques monétaire et budgétaire :
- (iv) renforcer la coordination en vue d'éviter les dérapages dus à tout relâchement dans le suivi des décisions et garantir ainsi la stabilité du cadre macroéconomique ;
 - mettre en place un dispositif efficace de lutte contre la fraude fiscale et la corruption, avec des actions répressives de manière à freiner l'élan à toute malversation ;
 - maximiser les recettes fiscales afin de constituer des marges de manœuvre budgétaires et de financer les dépenses publiques nécessaires pour les infrastructures de base, l'éducation, la santé et la transformation structurelle de l'économie ;
 - accélérer les travaux préalables à l'émission des titres publics ;
 - continuer à mener une politique monétaire et de change prudente au regard des facteurs à risques internes et externes ;

(v) Politique financière :

- approfondir et développer le secteur financier congolais ;
- renforcer l'inclusion financière en recourant notamment aux nouvelles techniques accessibles aux personnes défavorisées ;
- assainir l'environnement du crédit pour promouvoir le financement de l'économie ;
- mettre en place un marché boursier ;
- améliorer l'environnement fiscale et judiciaire du système bancaire ;

(vi) Politique structurelle :

- doter le pays d'une politique économique qui tienne compte du potentiel national, des risques auxquels le pays est exposé ainsi que des objectifs à définir dans un plan directeur structuré et dans le cadre d'une stratégie adaptée au contexte ;
- veiller à la fiabilité des données statistiques ou des indicateurs macroéconomiques sans lesquels tout exercice prospectif serait biaisé ;
- doter le pays des politiques industrielle, minière, agricole et commerciale, avec des objectifs quantifiables, qui s'intègrent harmonieusement dans le plan de développement global et qui sont couplées aux politiques d'éducation et d'emploi au regard de l'importance du rôle du capital humain dans le développement ;
- diversifier la production minière en s'appuyant sur les minerais polymétalliques de l'est, l'or et les terres rares ;
- renforcer les capacités institutionnelles et intensifier les recherches géologiques et minières, gage d'une meilleure négociation de contrats, le tout en vue de développer une industrie minière compétitive créatrice d'emplois ;
- renforcer les capacités des différents acteurs de la chaîne agricole à l'effet de favoriser l'augmentation de la production au niveau local ;
- mieux coordonner la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la dégradation de l'environnement ;
- doter le pays d'une politique de promotion et de financement des PMI/PME ;
- accélérer l'électrification du territoire national, en accordant la priorité aux zones industrielles dont l'effet en tache d'huile pour être bénéfique aux régions à proximité avant d'impacter le pays tout en entier ;
- veiller à la protection de l'environnement en faisant respecter des lois contre les activités illégales de déforestation dans le cadre d'exploitations minières peu surveillées ;
- renforcer les capacités des différents acteurs de la chaîne qui aurait l'avantage de favoriser l'augmentation de la production au niveau local.

En somme, cette conférence aura permis de répondre aux questions soulevées au départ par Monsieur le Gouverneur de la BCC, lesquelles sont liées (i) à la préservation et à la consolidation de la stabilité macroéconomique, (ii) à la mise à profit de l'opportunité de la reprise économique actuelle, (iii) à l'adoption des stratégies pour une croissance de qualité, (iv) à l'accroissement du financement de l'économie nationale et (v) à la transformation des secteurs agricole, minier, industriel en véritables vecteurs de développement.

Le Secrétariat Technique a été chargé de couler toutes les suggestions, enrichies des différentes interventions pertinentes, sous la forme d'une matrice de mesures cohérente qui sera annexée au rapport définitif des présentes assises dont une copie sera disponible sur le site de la Banque Centrale du Congo à toutes fins utiles.

Tous les participants ont remercié Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, pour l'attention accordée à la problématique relative à une croissance durable et soutenue en RDC et félicité la Banque Centrale du Congo pour la parfaite organisation de cette conférence. Aussi, ont-ils souhaité que pareille initiative ne se limite pas à cette expérience mais s'inscrive dans la durée.

